

**En quoi les ” partis ethniques ” sont-ils ” ethniques ” ?  
Les trajectoires du MDL en Bulgarie et de l’UDMR en  
Roumanie**

Antonela Capelle-Pogacean, Nadège Ragaru

► **To cite this version:**

Antonela Capelle-Pogacean, Nadège Ragaru. En quoi les ” partis ethniques ” sont-ils ” ethniques ” ?  
Les trajectoires du MDL en Bulgarie et de l’UDMR en Roumanie. 2008. <hal-01066175>

**HAL Id: hal-01066175**

**<https://hal-sciencespo.archives-ouvertes.fr/hal-01066175>**

Submitted on 19 Sep 2014

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**En quoi les « partis ethniques » sont-ils « ethniques » ?**

**Les trajectoires du MDL en Bulgarie  
et de l'UDMR en Roumanie**

**Antonela Capelle-Pogăcean et Nadège Ragaru**

# En quoi les « partis ethniques » sont-ils « ethniques » ?

## Les trajectoires du MDL en Bulgarie et de l'UDMR en Roumanie<sup>1</sup>

Antonela Capelle-Pogăcean<sup>2</sup> et Nadège Ragaru<sup>3</sup>

### Résumé

Après avoir occupé une place modeste au sein des études est-européennes, les travaux consacrés à l'ethnopolitique (*ethnopolitics*) et aux politiques des minorités en Europe centrale et du sud-est se sont multipliés de manière spectaculaire depuis le début des années 1990. Qu'ils soient nourris par la « transitologie » ou par une abondante littérature consacrée aux « conflits ethniques », ils tendent à envisager, dans une démarche souvent normative, la diversité ethno-culturelle comme un obstacle au processus de démocratisation. Scrutés dans cette perspective, les partis « ethniques » font l'objet d'interprétations duales : si certaines analyses valorisent dans une optique multiculturaliste leurs rôles en tant que vecteurs de participation et d'intégration des groupes minoritaires dans les sociétés politiques, d'autres mettent en avant les effets délétères des processus de partisanisation de l'ethnicité sur la stabilité des Etats et de la démocratie. Informées par des représentations plutôt essentialistes des « groupes », ces lectures des identifications ethniques et de leur jeu en politique mobilisent la notion de « parti ethnique » qui se caractériserait par une extrême altérité, comparé aux organisations dites « généralistes ». A rebours de ces approches, la démarche qui guide la comparaison des trajectoires du Mouvement des droits et libertés en Bulgarie (MDL, défendant les intérêts des Turcs et des autres populations de confession musulmane) et de l'Union démocratique des Magyars de Roumanie (UDMR, organisation représentant les intérêts de la population hongroise) vise à revaloriser une sociologie de l'action collective qui n'occulte pas les historicités des sociétés particulières et restitue les imaginaires sociaux comme les stratégies des acteurs. Ce, afin de montrer

---

<sup>1</sup> Le présent texte développe, tant sur le plan théorique qu'empirique, certaines des hypothèses avancées dans Antonela Capelle-Pogăcean et Nadège Ragaru, « Les partis minoritaires, des partis « comme les autres » ? Les expériences du MDL en Bulgarie et de l'UDMR en Roumanie », *Revue d'études comparatives Est-Ouest* 38(4), décembre 2007, p.115-148 ; voir aussi Nadège Ragaru, « Repenser la politisation des identités : les engagements militants dans les Balkans d'aujourd'hui », *Revue d'études comparatives Est-Ouest* 38(4), décembre 2007, p.5-28.

<sup>2</sup> **Antonela Capelle-Pogăcean** est chargée de recherche au CERI (FNRS) et enseignante à Sciences Po. Elle est membre des comités de rédaction des revues *Critique internationale* et *Balkanologie*. Elle travaille actuellement sur les politiques de l'identité et les questions des minorités, sur les recompositions du religieux et des imaginaires sociaux en Hongrie et en Roumanie. Email : [antonela.capellepogacean@sciences-po.fr](mailto:antonela.capellepogacean@sciences-po.fr)

<sup>3</sup> **Nadège Ragaru** est chargée de recherche au CNRS (Institut des sciences sociales du politique, ISP), associée au CERI et enseignante à Sciences Po. Elle est membre du comité de rédaction des revues *Critique internationale*, *CEMOTI* et *Balkanologie*. Ses recherches portent sur les identités et les politiques des minorités en Bulgarie et en Macédoine, les circulations internationales des dispositifs de gestion de la diversité et le communisme au quotidien dans la Bulgarie des années 1970-1980. Email : [nadege.ragaru@sciences-po.org](mailto:nadege.ragaru@sciences-po.org)

les conditions dans lesquelles l'ethnicité devient un vecteur de mobilisation sociale, un instrument de production de loyautés et une ressource de légitimation. Les identités ne sont pas exogènes aux processus de politisation ; elles sont redéfinies, renégociées, réappropriées (notamment) à la faveur du passage au politique. Les « partis ethniques » appellent quant à eux un travail de désexotisation, car ils n'échappent pas aux dilemmes de la représentation politique (en particulier, l'enjeu de la réponse/responsabilité, *responsiveness*) auxquels sont confrontées les autres formations.

### **Abstract**

A rather marginal theme in Eastern European studies before the end of communism, ethnic politics and minority policies in Central and South-East Europe have given birth to a very rich body of literature in the 1990s. Some analyses have been influenced by the so-called "transitology" paradigm; others have borrowed from ethnic conflict studies. In both cases, though, ethnocultural diversity has mostly been treated in a normative way and portrayed as an obstacle to democratization. As for ethnic parties, they have alternatively been presented as conducive to better political participation and integration for the minorities (in a multiculturalist perspective) or as a threat to state stability and to democracy. Regardless of these cleavages, most research on ethnic identifications and on their mobilization in politics has been grounded upon substantial definitions of ethnic "groups" and has reified differences between "generalist" and "ethnic" parties. The present comparison between the trajectory of the Movement for Rights and Freedoms (MFR, which represents the interests of the Turks and other Muslims in Bulgaria) and that of the Democratic Alliance of Hungarians in Romania (DAHR, representing the Hungarian population) departs from these approaches in two ways. First, it emphasizes the centrality of the sociology of collective action to understanding the politicization of ethnicity, while insisting on the need to trace the particular historical processes through which ethnicity has been constructed and politicized in every single case. Second, attention is brought to the role the social imaginary plays in shaping the strategies of social and political actors. To put it otherwise, we argue that identities are not exogenous to politicization processes; they are redefined, renegotiated and reappropriated as social actors invest the political field. "Ethnic parties" are in urgent need of de-exoticization: Like most parties, they cannot elude the traditional dilemmas of political representation, in particular the need to be perceived as both responsive and accountable.

## SOMMAIRE

<b>INTRODUCTION</b>	<b>5</b>
<b>ETHNICITE, PARTIS « ETHNIQUES » ET CONFLITS IDENTITAIRES A L'EST</b>	<b>9</b>
La chute des communismes est-européens au prisme de l'ethnicité : « Aires régionales » versus transitologie	9
La politisation de l'ethnicité et les controverses autour des « partis ethniques »	18
<b>INVESTIR LE REGISTRE PARTISAN : LES ACTEURS ET MODALITES DU PASSAGE AU POLITIQUE APRES 1989</b>	<b>24</b>
Au croisement des politiques étatiques, mutations socio-économiques et identitaires : les effets de cristallisation de l'ordre communiste	24
Systèmes de contraintes institutionnelles et construction du profil politique du Mouvement des droits et libertés : l'intermittance du registre identitaire	30
De la coopération « transethnique » à l'émergence du clivage ethnique : le parcours de l'Union démocratique des Magyars de Roumanie	37
<b>LES REGISTRES DE LA MOBILISATION ELECTORALE : L'ETHNICITE COMME RESSOURCE?</b>	<b>46</b>
Les succès électoraux du MDL et de l'UDMR et leurs limites : les voies contrastées de la consolidation partisane	46
L'offre politique du MDL ou l'identité à contrecœur : entre mobilisation du registre ethnique et construction d'une posture « libérale »	53
L'identité magyare dans les discours de l'UDMR : du registre historico-symbolique de la communauté unie à la prise en compte de la différenciation sociale	63
<b>CONCLUSION</b>	<b>71</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE</b>	<b>76</b>

## INTRODUCTION

Aujourd'hui, les partis représentant les minorités sont amenés à occuper une niche sur la scène électorale : ils disposent au parlement d'un certain pourcentage de voix et de sièges qui sont souvent en mesure de faire et de défaire des majorités parlementaires ou d'obtenir le vote de réformes fondamentales. Mais ce n'est pas nécessairement leur accorder une faveur que de les placer dans une telle position. Car les partis ethniques savent qu'ils ne sont entendus que s'ils utilisent ce pouvoir de blocage. En contrepartie, ils s'exposent à être accusés de prendre en otage la vie politique et de privilégier des intérêts particuliers au détriment de l'intérêt général<sup>4</sup>.

Ces propos du sociologue croate, Srdžan Dvornik, pourraient sans doute illustrer tant les termes que certains des dilemmes qui sous-tendent maintes approches consacrées à l'entrée en politique des minorités en Europe post-communiste et à la définition du rôle que les partis dits « ethniques » peuvent jouer dans la concurrence politique, la formation d'équipes gouvernementales et la formulation de politiques publiques.

De nombreux travaux ont été consacrés à l'ethnopolitique (*ethnopolitics*)<sup>5</sup> et aux politiques des minorités<sup>6</sup> dans le but de comprendre les possibilités de radicalisation ou d'accommodement des demandes minoritaires et de la régulation des rapports entre majorité et minorités dans les sociétés plurielles. Mais peu d'écrits ont abordé ces formations en tant qu'entrepreneurs politiques : quels sont leurs cadres, leurs programmes et leurs électorats ? Sont-elles, au fond, par leurs modalités de recrutement et d'opération, des partis « comme les autres » ou, en raison de leur base sociale spécifique et de ce que l'on imagine être la particularité de leurs demandes, des partis relevant d'une logique distincte ? Les réflexions disponibles sur ces sujets tendent à postuler, comme nous le verrons, que les formations

---

<sup>4</sup> Entretien avec Srdžan Dvornik, Zagreb, 27 avril 2006. Toutes les traductions d'entretiens, de documents, d'articles et d'ouvrages depuis l'anglais, le bulgare, le hongrois et le roumain, ont été réalisées par les auteurs.

<sup>5</sup> Nous ne postulons pas ici une distinction nette entre le nationalisme et l'ethnicité politisée, phénomènes qui couvrent, pour citer Rogers Brubaker, « une seule large famille de formes de compréhension culturelle, d'organisation sociale et de contestation politique » et connaissent des recoupements partiels. Cf. Rogers Brubaker, Margit Feischmidt, Jon Fox et Liana Grancea, *Nationalist Politics and Everyday Ethnicity in a Transylvanian Town*, Princeton : Princeton University Press, 2006, p.14.

<sup>6</sup> La multiplication des références aux « minorités » dans les débats politiques et juridiques des quinze dernières années n'a pas débouché à l'émergence d'une définition consensuelle du concept qui renvoie à une large gamme de faits sociaux. Historiquement, l'émergence de la notion de « minorité nationale » est intervenue à la fin de la Première Guerre mondiale. Des groupes « ethnoculturels » approchés comme « nationalités » dans les empires de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, ont alors été définis par le droit international dans le cadre des nouveaux États-nations nés des traités de paix de 1919-1920 comme des « minorités nationales ». Cette catégorisation les excluait du champ d'application du droit à l'autodétermination.

minoritaires jouiraient de certains atouts grâce à un électorat captif, qu'elles seraient dispensées à la fois de la nécessité de rendre des comptes à leurs électeurs, et des risques de fragmentation et de désaveu. Perçus comme des « monolithes », elles traduiraient des clivages ethniques préexistants et représenteraient des « minorités » souvent essentialisées. L'on tend ainsi à occulter la dimension performative du discours identitaire ou alors, à l'inverse, à oublier de la problématiser.

Entreprendre une comparaison entre les trajectoires de l'Union démocratique des Magyars de Roumanie (UDMR, organisation représentant les intérêts de la population hongroise<sup>7</sup>) et du Mouvement des droits et libertés en Bulgarie (MDL, défendant les intérêts des Turcs et des autres populations de confession musulmane) devrait fournir l'opportunité d'esquisser une réponse à ces interrogations. Les entrepreneurs identitaires des minorités en Roumanie et en Bulgarie ont fait l'objet de plusieurs comparaisons au cours de la décennie passée<sup>8</sup>. Dans un cas comme dans l'autre, nous sommes en présence de minorités représentant moins de 10% de la population, vivant plus ou moins concentrées dans des régions et départements identifiables, liées selon des modalités diverses à une « mère patrie » voisine (la Hongrie dans un cas, la Turquie dans l'autre). Cette similitude apparente de profils, ainsi que les modalités complexes de sortie du communisme dans les deux pays, ont incité les politistes à confronter les conditions de politisation de l'identité, les trajectoires politiques et les positionnements des deux formations minoritaires sur les échiquiers nationaux. De ce point de vue, la Roumanie et la Bulgarie partagent d'ailleurs un second trait commun : les acteurs politiques représentant les intérêts de la principale minorité y sont longtemps parvenus à limiter les dynamiques de fusion et scission observées dans les espaces majoritaires et à se construire un relatif monopole sur la représentation politique de leur communauté. Dans leurs analyses de la politisation des identités en Bulgarie et en Roumanie, les travaux existants ont souvent mis en exergue deux variables

---

<sup>7</sup> L'usage français tend à utiliser le terme « magyar » pour désigner les populations des États voisins de la Hongrie s'identifiant à la nation « culturelle » hongroise et « hongrois » pour désigner les citoyens de la République de Hongrie. La langue hongroise n'opère pas cette différenciation, ni d'ailleurs les documents officiels élaborés en anglais par les différentes représentations minoritaires magyares. Dans ce texte, nous utiliserons d'une manière indifférenciée les notions de « hongrois » et de « magyar » pour parler de la minorité de Roumanie.

<sup>8</sup> Ivanka Nedeva, « Democracy Building in Ethnically Diverse Societies: The Cases of Bulgaria and Romania », in : Ian Cuthbertson et Jane Leibowitz (dirs.), *Minorities: The New Europe's Old Issue*, Boulder : Westview Press, 1993, p. 131-152 ; Mary McIntosh, Martha Abele Mac Iver, Daniel G. Abele et David B. Nolle, « Minority Rights and Majority Rule: Ethnic Tolerance in Romania and Bulgaria », *Social Forces* 73(3), mars 1995, p.939-967 ; Antoine Roger, « Economic Development and Positioning of Ethnic Political Parties: Comparing post-Communist Bulgaria and Romania », *Southeast European Politics* 3(1), juin 2002, p.20-42 ; Nikolaos Bizouras, « Ethnic Parties, Collective Action and Resource Mobilization: Evidence from the Balkans and Central Europe », 7th Annual Kokkalis Graduate Student Workshop, Minda de Gunzburg Center for European Studies, Harvard University, 4 février 2005 (l'auteur ajoute, aux cas de la Bulgarie et de la Roumanie, celui de la Macédoine). Disponible à l'adresse : [http://www.hks.harvard.edu/kokkalis/GSW7/Bizouras%20\\_paper\\_.pdf](http://www.hks.harvard.edu/kokkalis/GSW7/Bizouras%20_paper_.pdf) [consultée le 10 juin 2008]

jugées explicatives des dynamiques politiques observées : les choix institutionnels et légaux<sup>9</sup>, d'une part, les injonctions et recommandations des acteurs internationaux (Conseil de l'Europe, OSCE, Union européenne), d'autre part<sup>10</sup>. Sans nier l'importance de ces facteurs, la démarche adoptée ici souligne l'importance d'une analyse plus fine des dynamiques locales appréciées dans leurs dimensions historiques (avec leur construction spécifique du profil socio-économique des groupes « minoritaires » et leur insertion territoriale locale et régionale particulière) et l'utilité d'une sociologie des acteurs minoritaires décidant de s'engager dans l'action politique. Elle part aussi d'une hypothèse relative à la nécessaire banalisation des « partis ethniques » et à la possibilité d'étudier ces organisations avec les outils traditionnellement employés dans l'analyse des partis dits généralistes.

Cette approche nous amènera à mettre en évidence plusieurs dimensions de la politisation partisane de l'ethnicité en Bulgarie et en Roumanie. Premièrement, l'offre identitaire ne saurait être conçue comme une donnée fixe et pérenne dans les relations que les formations « ethniques » entretiennent avec leur électorat. La ressource identitaire ne garantit pas à elle seule la captation du vote communautaire ; son importance relative et ses définitions – changeantes – reflètent tout à la fois les concurrences existant entre entrepreneurs politiques minoritaires, la structuration des « clivages ethniques » dans l'espace politique et les relations entre partis « généralistes » et formations minoritaires.

En second lieu, si l'on observe bien une mobilité et une flexibilité des formations minoritaires dont les positionnements idéologiques et les choix d'alliances électorales transcendent souvent les clivages droite/gauche, on ne saurait y voir le reflet d'une absence de différenciation programmatique et idéologique (guidée par la quête d'une préservation de l'unité des communautés minoritaires et du maintien d'une posture d'allié incontournable), mais plutôt une aptitude à valoriser telle ou telle composante des préférences idéologiques des partis (une certaine lecture du passé communiste, une vision de l'ordre socio-

---

<sup>9</sup> Maria Spirova, « Electoral Rules and the Political Representation of Ethnic Minorities: Evidence from Bulgaria and Romania », Presentation at the 2004 Annual meeting of the Association for the Study of Nationalities, 15-17 avril 2004, Columbia University, New York. Disponible à l'adresse : <http://www.policy.hu/spirova/ASN2004.pdf> [consultée le 2 juin 2008]. L'auteur justifie le recours à la comparaison en ces termes : « La Bulgarie et la Roumanie constituent un groupe de pays se prêtant à la comparaison parce qu'ils ont des compositions ethniques relativement comparables et une histoire des relations interethniques similaire ». Pour une lecture sensiblement différente de l'histoire des rapports entre majorité et minorités, voir Antonela Capelle-Pogăcean et Nadège Ragaru, « Minorités revisitées. Constructions stato-nationales et parcours identitaires chez les Hongrois de Roumanie et les Turcs de Bulgarie », *Sfera politică* n°129-130, 2008, <http://www.sferapoliticii.ro/sfera/art05-pogacean-ragaru.html>

<sup>10</sup> Antoine Roger, « The European Union as a Political Incentive for Ethnic Minorities: Evidence from Post-Communist Bulgaria and Romania », *Journal of Southern Europe and the Balkans*, 5(1), mai 2003, p.9-24 ; Alina Mungiu-Pippidi, « The Influence of EU Accession on Minorities' Status in East Central Europe », *Romanian Journal of Political Science* 1/2007, p.58-71 (le texte porte sur la Bulgarie, la Roumanie et la Slovaquie).



économique désirable, la définition des priorités de politique étrangère et de sécurité) en vue de faciliter les rapprochements interpartisans à l'occasion des scrutins électoraux et de la constitution des majorités gouvernementales. De ce point de vue, les « partis ethniques » ne diffèrent d'ailleurs pas obligatoirement des formations généralistes.

Troisièmement, l'ancrage d'une présence partisane minoritaire dans le paysage politique, pas plus que la participation au pouvoir exécutif, ne sont en tant que tels garants d'une meilleure acceptation du fait minoritaire. L'usage du registre partisan a des effets parfois ambivalents sur l'articulation et la défense des intérêts minoritaires, ainsi que sur les rapports entre minorités et majorité au plan national. De la même manière, la mobilisation de ressources de légitimité aussi bien internes qu'externes (la référence aux normes et instances européennes, la quête du soutien de l'« Etat parent », le *Kin-State*) entretient des relations complexes avec la construction d'une acceptabilité des partis minoritaires comme partenaires de coalition. La différence entre les trajectoires bulgare et roumaine est de ce point de vue éclairante.

Afin de mettre ces dynamiques en évidence, l'analyse procèdera en trois temps. Dans un premier mouvement, nous reviendrons sur les grilles d'analyse des enjeux identitaires et minoritaires est-européens forgées dans le sillage de la chute du communisme, ainsi que sur les enseignements dont les études sur les partis ethniques et la politisation de l'ethnicité peuvent être porteuses. Après ce bref état de la littérature, la réflexion se recentrera, dans un second temps, sur la trajectoire singulière de la Bulgarie et de la Roumanie, en interrogeant les conditions d'investissement du registre partisan par des acteurs minoritaires dans ces deux pays. Enfin, ce sont les formes de mobilisation de référents identitaires, au sein des stratégies déployées par le MDL et l'UDMR, qui seront envisagées, aux fins de mieux comprendre les dynamiques d'ethnisation du politique et les déploiements concrets d'identités que l'on pourrait qualifier, dans le sillage de Rogers Brubaker, « d'intermittentes »<sup>11</sup>.

---

<sup>11</sup> Rogers Brubaker, Margit Feischmidt, Jon Fox et Liana Grancea, *op.cit.*

## ETHNICITE, PARTIS « ETHNIQUES » ET CONFLITS IDENTITAIRES A L'EST

Comprendre le regard porté, après 1989, sur les formations dites « ethniques » en Europe centrale et orientale suppose que l'on revienne sur deux courants de recherche ayant nourri les analyses dominantes de la politisation de l'ethnicité : les études des faits identitaires et minoritaires dans l'ancien bloc communiste, tout d'abord ; la littérature, plus ancienne et plus diversifiée en termes de terrains de recherche, consacrée à la partisanisation des identités et à la régulation des conflits « ethniques », ensuite.

### La chute des communismes est-européens au prisme de l'ethnicité : « aires régionales » versus transitologie

À l'Est, les changements de régime coïncident avec l'éclatement de la fédération yougoslave, de l'URSS et de la Tchécoslovaquie, contribuant à donner une visibilité médiatique, politique et universitaire sans précédent aux enjeux nationaux dans cette région<sup>12</sup>. Que cet intérêt nouveau se développe dans un contexte marqué par le bouleversement des frontières et des investissements parfois violents du répertoire national n'est toutefois pas sans incidences sur la manière dont les questions identitaires et minoritaires sont alors (re)découvertes. Premièrement, les mobilisations nationalistes sont interprétées comme autant de « résurgences » et de « retours » invitant à une réinscription des manifestations du nationalisme « radical » dans une histoire est-européenne plus longue. Deuxièmement, dans la majorité des travaux, l'accent est mis sur les menaces que les nationalismes et l'hétérogénéité de peuplement feraient peser sur la démocratie et, plus encore, sur les processus de démocratisation. Un contraste est volontiers établi entre les chances de « consolidation » démocratique des États homogènes (l'exemple de la Pologne figure en bonne place) et celles prévalant dans les pays caractérisés par une diversité ethnoculturelle et linguistique. Maintes recherches revêtent en parallèle une dimension

---

<sup>12</sup> Parmi une production universitaire prolifique, et en se limitant à la seule première moitié des années 1990, voir Zbigniew Brzezinski, « Post-Communist Nationalism », *Foreign Affairs* 68(5), hiver 1989-1990, p.1-25 ; Pierre Hassner, « L'Europe et le spectre des nationalismes », *Esprit* n°175, octobre 1991, p.5-22 ; Pierre Kende, « L'heure du nationalisme », in : Georges Mink et Jean-Charles Szurek (dirs.), *Cet étrange post-communisme. Rupture et transitions en Europe centrale et orientale*, Paris : Presses du CNRS & La Découverte, 1992, p.147-165 ; Alain Gresh, *À l'Est, les nationalismes contre la démocratie ?*, Bruxelles : Editions Complexe, 1993 ; Jacques Rupnik (dir.), *Le déchirement des nations*, Paris : Seuil, 1995 ; George Schöpflin, « National Identity in the Soviet Union and East Central Europe », *Ethnic and Racial Studies* 14(1), janvier 1991, p.3-14 ; Arien Mack (ed.), « Nationalism in Central and Eastern Europe », *Social Research* 58(4), hiver 1991, p.709-902 ; Janusz Bugajski, *Nations in Turmoil: Conflict and Cooperation in Eastern Europe*, Boulder : Westview Press, 1993 ; Steven Blank, « The Return of the Repressed?: Post-1989 Nationalism in the "New" Eastern Europe », *Nationalities Papers* 22(2), 1994, p.405-425 ; Joseph Held (ed.), *Populism in Eastern Europe: Racism, Nationalism, and Society*, Boulder : East European Monograph, 1996.

prescriptive : il s'agit de réfléchir aux politiques publiques susceptibles de réduire les risques de conflagration dans les espaces plurinationaux (éclatement des fédérations et/ou redécoupage territoriaux, demandes minoritaires, polarisations intercommunautaires, etc.). Les réponses envisagées empruntent tour à tour au registre des droits de l'homme, englobant les droits des minorités (à travers la valorisation du rôle d'institutions comme l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) et le Conseil de l'Europe<sup>13</sup>) et à celui de la sécurité. Elles portent également la marque de la foi dans l'ingénierie électorale et institutionnelle observable au sortir du communisme.

Ces (ré)interprétations des questions des nationalités et des minorités interviennent par ailleurs dans un contexte universitaire dominé par une critique de la soviétologie, l'appel à une revalorisation de la politique comparée venant « dé-singulariser » l'ancien Est européen et la montée en puissance d'un courant de recherche, la « transitologie », qui dominera les travaux de science politique consacrés à l'ex-bloc communiste jusque dans la seconde moitié des années 1990. Ces jeux disciplinaires, qui participent aussi de repositionnements institutionnels, contribuent à alimenter, parfois même à structurer, les débats sur les questions nationales et minoritaires à l'Est. Plus largement, le foisonnement des travaux consacrés aux dynamiques identitaires et aux modes de gestion de la diversité s'accompagne d'une multiplication des prises de parole avec l'investissement d'historiens, de juristes spécialisés en droit international, d'anthropologues, mais aussi de théoriciens du nationalisme, de l'ethnicité et du multiculturalisme, venant, pour certains, tester sur les nouveaux terrains est-européens, des approches forgées à l'Ouest. Afin de rendre compte des déchiffrages du fait national et minoritaire à l'Est après 1989, il convient dès lors de retracer brièvement ces concurrences entre acteurs prétendant à dispenser un savoir (spécialisé ou déspecialisé) sur l'Europe post-communiste et les catégories conceptuelles, normatives aussi, mobilisées à cette occasion.

---

<sup>13</sup> Le Processus d'Helsinki (1975) a constitué une des arènes au sein desquelles les questions des minorités ont été mises à l'agenda, dès les années 1980, à travers une approche énoncée en termes de droit. Dans le domaine universitaire, des juristes internationalistes et des historiens familiers des efforts d'internationalisation du traitement des minorités entre les deux guerres mondiales ont contribué à cette thématisation. Par ailleurs, la Hongrie et la Yougoslavie ont figuré parmi les Etats ayant utilisé l'enceinte d'Helsinki pour sensibiliser les acteurs internationaux à la situation des minorités nationales, notamment celle des Magyars de l'extérieur. Dès l'automne 1990, la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) a créé un centre de prévention des conflits et adopté une déclaration relative aux droits des minorités, en partie sous l'effet du lobbying des pouvoirs publics hongrois. Sur le rôle de la CSCE, puis de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) qui lui a succédé, voir Jane Leibowitz et Ian Cuthbertson (eds.), *op.cit.* ; Victor Yves Ghebali, « Une institution européenne nouvelle : le Centre de la CSCE sur la prévention des conflits en Europe », *Trimestre du monde*, 13, 1/1991, p.123-129 ; Victor-Yves Ghebali, « Le Haut Commissaire de l'OSCE pour les minorités nationales : les raisons majeures d'un succès initial », *AFRI* VIII, 2007, p.201-222.

Dès l'été 1990, le foisonnement des mobilisations identitaires est décrit à l'aide de métaphores. L'une d'entre elles jouira d'une longue faveur, celle du « réfrigérateur ». Son argumentaire est simple : le communisme aurait « gelé » les tensions intercommunautaires dans les Etats plurinationaux, en faisant peser sur elles une chape de plomb autoritaire et en leur interdisant toute expression dans l'espace public<sup>14</sup>. Loin de favoriser le rapprochement entre les peuples et la création d'un homme nouveau, il aurait seulement imposé un silence temporaire à des sentiments et ressentiments intercommunautaires anciens. Le vide idéologique provoqué par la chute du communisme couplé avec le choc économique des transitions aurait autorisé la réactivation de passions culturellement enracinées. Les événements observés dans l'espace soviétique, en Yougoslavie et en Tchécoslovaquie, sont ainsi interprétés en termes de « réveils » (parfois au prix d'une élision de la « parenthèse communiste ») alors qu'une nouvelle continuité historique est tracée entre les « troubles » du post-communisme et les enjeux nationaux de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle et du début du XX<sup>e</sup> siècle<sup>15</sup>. D'autres écrits, tout en partageant les postulats culturalistes des analyses de la « décongélation », privilégient une lecture « durcie » des effets du communisme (la théorie dite du « chaudron ») : les politiques des pouvoirs soviétisés auraient non immobilisé, mais bien aggravé les frustrations de certains groupes nationaux en instrumentalisant, à des fins de légitimation interne, la carte dite nationaliste. Mais, par-delà le registre de la métaphore, comment interpréter les investissements des répertoires identitaires intervenus dans le sillage de la chute du communisme ?

Les apports de la soviétologie sont, en la matière, complexes. À la fin des années 1980, Alexander Motyl dénonçait l'insuffisance des études soviétiques sur la diversité culturelle en URSS<sup>16</sup>. De son point de vue, les travaux de science politique souffraient, pour certains, d'une ignorance pure et simple de l'enjeu des nationalités, pour d'autres, d'une utilisation quasiment exclusive de sources « russo-centrées ». Les chercheurs s'intéressant aux Républiques périphériques auraient quant à eux échoué à relier leurs terrains à la

---

<sup>14</sup> Pour une remise en question de la « théorie du frigidaire » dans son déterminisme culturaliste, voir Jacques Rupnik, « The Reawakening of European Nationalisms », *Social Research* 63(1), printemps 1996, p.41-75 ; Bernard Paqueteau, « Sous la glace, l'histoire : les rapports du nationalisme et du communisme en Europe de l'Est », *Le débat* 85, mars-avril 1995, p.105-120. Le lien entre « démocratie » et « nation » est notamment souligné par Bronislaw Geremek, « N'ayez pas peur des nations ! », *Commentaire* n°57, printemps 1992, pp. 59-62. Pour autant, le raisonnement a continué à fournir, durant toutes les années 1990, le « papier peint » de maints articles sur l'Est européen. Voir, par exemple, Andrew Ludanyi, « Soviet Nationality Policy and East Central Europe: An Overview », *Nationalities Papers* 24(3), 1996, p.437-443.

<sup>15</sup> Sur la production d'une nouvelle continuité historique, voir Géza Entz, « Introduction. L'Europe centrale et de l'Est à la croisée des chemins », in : André Liebich et André Reszler (dirs.), *L'Europe centrale et ses minorités : vers une solution européenne ?*, Genève : Institut universitaire de Hautes études internationales, 1993, p.9.

<sup>16</sup> Alexander Motyl, « 'Sovietology in One Country' or Comparative Nationality Studies », *Slavic Review* 48(1), printemps 1989, p.83-88.

politique des nationalités menée depuis le centre. Le propos était sans doute excessivement corrosif. Les études soviétiques et est-européennes pouvaient revendiquer une tradition de réflexion sur le marxisme, l'austro-marxisme, le léninisme et la question nationale<sup>17</sup>, sur les politiques soviétiques des nationalités (singulièrement à l'époque de Lénine et Staline)<sup>18</sup>, ainsi que sur le traitement des communautés juives sous le communisme<sup>19</sup>. La perestroïka devait par ailleurs susciter un foisonnement d'écrits sur l'enjeu national en Union soviétique<sup>20</sup>. Toutefois, jusque dans la seconde moitié des années 1980, les « nationalités » n'étaient pas envisagées de manière prépondérante comme une menace à l'intégrité territoriale de la Fédération soviétique, ni comme une source de conflits ethniques violents<sup>21</sup>. Le regard adopté épousait le plus souvent celui des élites dirigeantes (centrales et/ou républicaines), reléguant au second plan des approches « par le bas » sur de possibles mobilisations « ethniques ».

Si l'on peut accuser les études soviétiques de « russo-centrisme », que dire de la place occupée par l'URSS, relativement à l'Europe de l'Est, dans le champ disciplinaire de la soviétologie (le nom de la discipline est révélateur) ? Aux Etats-Unis où l'institutionnalisation de cette « aire régionale » remonte à la fin de la Seconde Guerre mondiale, l'Europe centrale et orientale a systématiquement occupé une place secondaire dans les recherches et les enseignements<sup>22</sup>. Une enquête réalisée par l'*American Association for the Advancement of Slavic Studies* (AAASS) en 1987 révélait ainsi que 83% des programmes consacrés à la soviétologie comprenaient des cours sur l'URSS, mais seulement 28% sur l'Europe de

---

<sup>17</sup> Roman Szporluk, *Communism and Nationalism*, Oxford : Oxford University Press, 1988 ; Alfred Low, *Lenin on the Question of Nationality*, New York : Bookman Associates, 1950. Dans une autre perspective, venue des études sur le nationalisme, voir Walker Connor, *The National Question in Marxist-Leninist Theory and Strategy*, Princeton : Princeton University Press, 1984 ; Sam Beck et John Cole, *Ethnicity and Nationalism in Southeastern Europe*, Amsterdam : Anthropologisch-Sociologisch Centrum, Universiteit van Amsterdam, 1981.

<sup>18</sup> Frederick Barghoorn, *Soviet Russian Nationalism*, New York : Oxford University Press, 1956 ; Richard Pipes, *The Formation of the Soviet Union. Communism and Nationalism, 1917-1923*, Cambridge : Harvard University Press, 1954 ; Robert Conquest (ed.), *Soviet Nationalities Policy in Practice*, New York : Praeger, 1967 ; Zvi Gitelman, « Are Nations Merging in the USSR? », *Problems of Communism*, 32(5) septembre-octobre 1983, p.35-47. En France on peut également songer à Hélène Carrère d'Encausse, *Le grand défi : Bolcheviks et nations 1917-1930*, Paris : Flammarion, 1987.

<sup>19</sup> Solomon Schwarz, *The Jews in the Soviet Union*, New York : Syracuse University Press, 1951 ; Zvi Gitelman, *Jewish Nationality and Soviet Politics*, Princeton : Princeton University Press, 1972.

<sup>20</sup> Gail Lapidus, « Gorbachev's Nationalities Problem », *Foreign Affairs* 68(4), automne 1989, p.92-108 ; Paul Goble, « Ethnic Politics in the USSR », *Problems of Communism*, 38(4), juillet-août 1989, p.1-14 ; Roman Szporluk, « Dilemmas of Russian Nationalism », *Problems of Communism* 38(4), juillet-août 1989, p.15-35.

<sup>21</sup> Quelques exceptions pourraient être notées, notamment dans les écrits sur les Républiques d'Asie centrale et sur l'islam. Que ces travaux se soient trompés sur les formes et lieux des mobilisations nationales qui allaient mettre fin à l'URSS est une autre question. Voir, par exemple, Alexandre Benningsen et Marie Broxup, *The Islamic Threat to the Soviet State*, London : Croom Helm, 1983 ; Hélène Carrère d'Encausse, *L'Empire éclaté. La révolte des nations en URSS*, Paris : Flammarion, 1978.

<sup>22</sup> La remarque vaut également pour la soviétologie française constituée à partir des années 1970.

l'Est<sup>23</sup>. Dans ce champ minoritaire des études est-européennes, plusieurs auteurs ont pourtant attiré l'attention, dès le début des années 1970, sur le maniement de répertoires nationalistes par des dirigeants communistes en quête de légitimité<sup>24</sup>. La trajectoire de la Roumanie<sup>25</sup> et, dans les années 1980, celle de la Yougoslavie<sup>26</sup>, ont alors fourni des terrains de recherche privilégiés. En dehors des travaux sur l'Europe balkanique, cependant, la question des nationalismes et des minorités est restée d'une visibilité limitée. Le choc provoqué par les « réveils » des nations est-européennes en 1989-1991 n'en sera que plus vif.

Plus généralement, le début des années 1990 correspond à une période de remise en question de la soviétologie. Du point de vue des études soviétiques et est-européennes, le post-communisme s'ouvre en effet sur une double imputation d'échec : elles n'avaient pas prévu la fin du communisme, pas davantage l'effondrement de l'URSS, ni même la centralité que les enjeux identitaires revêtaient dans et après les changements de régime. Victimes d'un auto-isolement disciplinaire et d'une subordination de la recherche aux agendas gouvernementaux, les études soviétiques et est-européennes auraient accumulé des retards dans le domaine de la théorie politique<sup>27</sup>. Plusieurs universitaires appellent dès lors à une revalorisation de la politique comparée<sup>28</sup> et à une réinscription des dynamiques soviétiques

---

<sup>23</sup> Dorothy Atkinson, « Soviet and East European Studies in the United States », *Slavic Review* 47(3), automne 1988, p.397-413 (p.398). Parmi ces spécialistes d'aire régionale, dominant les politistes, les linguistes et les historiens. Quelques anthropologues s'intéressent par ailleurs à cet espace (dont les travaux fourniront des apports très riches à la compréhension des enjeux identitaires après 1989), mais ils jouissent d'une visibilité et d'une influence modestes au regard de celle des politistes.

<sup>24</sup> Paul Lendvai, *Eagles in Cobwebs: Nationalism and Communism in the Balkans*, Garden City : Doubleday and Co, 1969 ; Steven Palmer et Robert King, *Yugoslav Communism and the Macedonian Question*, Hamden, Conn. : Archon Books, 1971 ; Robert King, *Minorities under Communism : Nationalities as a Source of Tension among Balkan Communist States*, Cambridge : Harvard University Press, 1973.

<sup>25</sup> George Schöpflin, « Romanian Nationalism », *Survey* 20(2-3), 1974, p.77-104 ; Michael Shafir, « Men of the Archangel Revisited : Anti-semitic Formations among Communist Romania Intellectuals », *Studies in Comparative Communism* 16(3), 1983, p.223-243 ; Vladimir Tismaneanu, « The Ambiguity of Romanian National Communism », *Telos* 60, 1984, pp.65-79 ; Catherine Durandin, « À propos du conflit roumano-hongrois », *Les Temps modernes* n°522, janvier 1990. Et dans une perspective anthropologique, Katherine Verdery, *Transylvanian Villagers: Three Centuries of Political, Economic, and Ethnic Change*, Berkeley and Los Angeles : University of California Press, 1983, et id., *National Ideology under Socialism*, Berkeley : University of California Press, 1991.

<sup>26</sup> Ivo Banac, *The National Question in Yugoslavia, Origins, History, Politics*, Ithaca & London : Cornell University Press, 1984 ; Sabrina Ramet, *Nationalism and Federalism in Yugoslavia, 1963-1983*, Bloomington : Indiana University Press, 1984 ; Dennison Rusinow (ed.), *Yugoslavia. A Fractured Nationalism*, Washington : Woodrow Wilson center, 1988.

<sup>27</sup> Frederic Fleron et Erik Hoffman, « Communist Studies and Political Science. Cold War and Peaceful Coexistence », in : Frederic Fleron et Erik Hoffman (eds.), *Methodology and Empirical Theory in Sovietology*, Boulder : Westview Press, 1993, p.3-27 ; Alexander Motyl, « The Dilemmas of Sovietology and the Labyrinth of Theory », in : Frederic Fleron et Erik Hoffman, *op. cit.*, p.77-105.

<sup>28</sup> Deux illustrations précoces peuvent être trouvées, quoiqu'avec des conclusions différentes, dans Russel Bova, « Political Dynamics of the Post-Communist Transition: A Comparative Perspective », *World Politics* 44(1),

dans le champ plus large des « transitions » – un courant d'analyse forgé autour de l'observation des « retours » à la démocratie en Amérique latine et en Europe du Sud des années 1970 et 1980. Toutefois, les travaux des transitologues première façon étaient étonnamment silencieux sur la question nationale, un enjeu jugé périphérique dans les Etats étudiés<sup>29</sup>. Les premiers écrits sur l'Est inspirés par ces recherches ne font d'ailleurs pas exception à la règle : y sont interrogés les négociations entre oppositions et partis uniques, les échanges de coups internes entre « durs » et « modérés » au sein des organisations communistes, ainsi que les modalités d'accompagnement, dans le cadre de tables rondes et de « pactes », des sorties de régime. Si les trajectoires est-européennes sont estimées spécifiques, c'est alors principalement en raison de la conjugaison entre transformations politiques et économiques (avec l'introduction du capitalisme)<sup>30</sup>.

A partir de 1992-1993, cependant, la dimension « ethnique » reçoit une attention croissante<sup>31</sup>. L'incorporation des enjeux nationaux et minoritaires met en jeu des dynamiques intellectuelles et institutionnelles : en 1993, Alfred Stepan, l'un des principaux représentants de la transitologie des années 1980, est nommé recteur de la toute nouvelle *Central European University* de Budapest, qui deviendra un creuset de la formation des élites universitaires centre et est-européennes, ainsi qu'un pôle de recherche influent sur le nationalisme, les minorités et le multiculturalisme. Dans un de ses articles, Alfred Stepan a relaté l'histoire de la rencontre entre transitologues et théoriciens de l'ethnicité à l'Est<sup>32</sup> : les

---

octobre 1991, p.113-138 ; Thomas Remington, « Regime Transition in Communist Systems: The Soviet Case », *Soviet Economy* 6(2), 1990, p.160-190.

<sup>29</sup> Tel est l'un des arguments avancés pour contester l'applicabilité des grilles de lectures « transitologiques » aux cas est-européens par certains tenants des « aires régionales ». Voir Terry Lynn Karl, « Thinking about Post-Communist Transitions: How Different are They? », *Slavic Review* 52(2), été 1993, p.333-337. Elle classe « le degré de complexité ethnique » parmi les cinq facteurs de différenciation entre trajectoires d'Amérique latine et d'Europe de l'Est (les autres étant l'interaction entre passage à la démocratie et au marché, le niveau de développement économique supérieur, l'absence de société civile et le contexte international) et avance : « le nationalisme, quelle que soit sa forme, est souvent incompatible avec la démocratie car il élève les droits d'une communauté particulière au-delà des droits de tous les citoyens et, ce faisant, empêche l'émergence d'une « société civile » authentique au sens occidental du terme » (p.335).

<sup>30</sup> Giuseppe Di Palma, *To Craft Democracies. An Essay on Democratic Transitions*, Berkeley : University of California Press, 1990 ; Adam Przeworski, *Democracy and the Market, Political and Economic Reforms in Eastern Europe and Latin America*, Cambridge : Cambridge University Press, 1991 ; Grzegorz Ekiert, « Democratization Processes in East Central Europe: A Theoretical Reconsideration », *British Journal of Political Sciences* 21(3), juillet 1991, p.285-313 ; voir aussi les revues *Journal of Democracy* et *Democratization*, dans les colonnes desquelles les « transitologues » ont développé leurs approches. Enfin, notons la revue de la littérature proposée dans Doh Chull Shin, « On the Third Wave of Democratization. A Synthesis and Evaluation of Recent Theory and Research », *World Politics* 47(1), octobre 1994, p.135-170.

<sup>31</sup> Larry Diamond et Marc Plattner (eds.), *Nationalism, Ethnic Conflict, and Democracy*, Baltimore : Johns Hopkins University Press, 1994 ; Juan Linz et Alfred Stepan, *Problems of Transition and Consolidation. Southern Europe, South America, and Post-Communist Europe*, Baltimore : Johns Hopkins University Press, 1996.

<sup>32</sup> Alfred Stepan, « Modern Multinational Democracies: Transcending a Gellnerian Oxymoron », in : John Hall (ed.), *The Sate of the Nation. Ernest Gellner and the Theory of Nationalism*, Cambridge : Cambridge University Press, 1998, p.219-239.

années 1980 ont été marquées, rapporte-t-il, de façon concomitante mais non convergente par le développement de travaux innovants sur le nationalisme (notamment ceux de Ernest Gellner et de Benedict Anderson) et de recherches sur les transitions (Guillermo O'Donnell, Philippe Schmitter, Laurence Whitehead, Juan Linz, Alfred Stepan), mais ces univers parallèles communiquaient peu entre eux : les transitologues ne lisaient guère les études sur les nationalismes et ces dernières ne conféraient pas une place prioritaire aux interrogations sur la démocratie. Ce sont les événements du début des années 1990, les échanges intellectuels noués à la *Central European University*, notamment autour de la figure d'Ernst Gellner (plus tard de celle de Will Kymlicka), qui ont imposé un déplacement des interrogations vers les enjeux de la compatibilité entre construction de la démocratie et construction nationale, d'une part, entre nationalisme et démocratie dans des sociétés multiethniques, d'autre part.

La prise en compte des questions identitaires ne se nourrit pas seulement d'une relecture des travaux sur le nationalisme. Elle emprunte également à une philosophie politique et à une science politique (enseignée aux Etats-Unis) qui, notamment depuis les écrits d'un John Stuart Mill<sup>33</sup>, a fait de la diversité de peuplement un défi pour la démocratie libérale et représentative. Certains auteurs s'inspirent volontiers des théories de la modernisation des années 1970 d'un Dankwart Rustow<sup>34</sup>; d'autres encore, à l'instar d'Alfred Stepan, préfèrent s'intéresser aux réflexions sur la polyarchie de Robert Dahl<sup>35</sup>. Les résultats de la rencontre varient, selon les auteurs, les périodes et les sites d'observation retenus ; mais l'ensemble des écrits puisant dans le répertoire transitologique s'accorde sur un point : la diversité linguistique et ethnoculturelle constitue une menace pour les processus de démocratisation et un défi pour les démocraties établies<sup>36</sup>.

Cependant, à la différence des écrits des années 1970-1980 qui mettaient l'accent sur les préconditions structurelles à l'émergence de la démocratie (le développement

---

<sup>33</sup> John Stuart Mill, *Considerations on Representative Government*, London : Parker, Son and Bourn, 1861.

<sup>34</sup> Dankwart Rustow, « Transitions to Democracy: Towards a Dynamic Model », *Comparative Politics* 3(2), 1970, p.337-364. Pour une application à l'URSS, voir Russel Bova, « Politics Dynamics of the Post-Communist Transition: A Comparative Perspective », *op. cit.*

<sup>35</sup> Robert Dahl, *Polyarchy: Participation and Opposition*, New Heaven : New York University Press, 1971. Voir Alfred Stepan, « Modern Multinational Democracies: Transcending a Gellnerian Oxymoron », *op. cit.*

<sup>36</sup> Notons que certains analystes des conflits, issus du champ des relations internationales, ont également accrédité l'idée que la démocratisation augmentait les risques de conflictualité intercommunautaire. Voir ainsi Jack Snyder, *From Voting to Violence: Democratization and Nationalist Conflict*, New York and London : W.W. Norton, 2000. Pour une mise en perspective, voir Rogers Brubaker et David Laitin, « Ethnic and Nationalist Violence », *Annual Review of Sociology* 24(1), 1998, p.423-452.



économique, la culture politique, mais aussi le degré d'intégration nationale)<sup>37</sup>, les études consacrées à la « troisième vague » de démocratisation (Samuel Huntington, 1991) sont centrées sur les processus et les jeux d'acteurs. Dans ce courant souvent éminemment volontariste et prescriptif, la croyance est forte dans la possibilité de fabriquer (*to craft*) des démocraties à travers des dispositifs institutionnels et légaux adaptés. Tout comme la prévention des risques de « retour » à l'autoritarisme est vue comme susceptible de faire l'objet d'un travail d'ingénierie institutionnelle, la gestion de la diversité et des conflits intercommunautaires passe par l'élaboration d'outils – au premier chef, les constitutions et les règles encadrant la compétition électorale<sup>38</sup>.

Le choix du type de régime et du mode de scrutin revêt ici une importance jugée cruciale : parlementarisme et scrutin à la proportionnelle sont les options généralement privilégiées. Ils l'étaient déjà dans la première génération des travaux des transitologues, qui y voyaient un antidote à la concentration des pouvoirs entre les mains de leaders charismatiques (on retrouve ici le poids des exemples empruntés à l'Amérique latine)<sup>39</sup> ; ils sont désormais également valorisés en tant que garants d'une juste représentation, au sein du corps politique, de la diversité sociétale. Les références intellectuelles des ingénieurs de la démocratie penchent ici plus du côté de la démocratie consociative de Arend Lijphart<sup>40</sup> que des mises en garde d'un Donald Horowitz contre les risques du modèle proportionnel<sup>41</sup>.

Certains auteurs, à l'image d'Alfred Stepan, tentent malgré tout de dépasser une approche strictement techniciste de la construction démocratique pour offrir une réflexion sur

---

<sup>37</sup> Larry Diamond, Juan J. Linz et Seymour Martin Lipset, *Democracy in Developing Countries*, 4 vols., Boulder, Colo.: Lynne Rienner, 1989.

<sup>38</sup> Larry Diamond et Marc Plattner, *The Global Resurgence of Democracy*, *op. cit.*, notamment la partie II « Institutional Choices and Designs » (p.111-226).

<sup>39</sup> Juan Linz, « The Perils of Presidentialism », *Journal of Democracy* 1(1), hiver 1990, p.51-69 ; Alfred Stepan et Cynthia Skach, « Constitutional Frameworks and Democratic Consolidation », *World Politics* 46(1), 1993, p.1-22 ; Scott Mainwaring et Matthew Shugart, « Juan Linz, Presidentialism and Democracy: A Critical Appraisal », *Comparative Politics* 29(4), 1997, p.449-471. La question de l'ingénierie électorale est restée une thématique porteuse, même si elle ne jouit désormais plus de la visibilité qui fut la sienne au début des années 1990. Voir, par exemple, Benjamin Reilly, *Democracy in Divided Societies: Electoral Engineering for Conflict Management*. Cambridge : Cambridge University Press, 2001.

<sup>40</sup> Arend Lijphart, « Constitutional Design for Divided Societies », *Journal of Democracy* 15(2), 2004, p.96-109 ; Bernard Grofman et Arend Lijphart (eds.), *Electoral Laws and Their Political Consequences*, New York : Agathon Press, 1986 ; Arend Lijphart, *Democracy in Plural Societies*, New Haven : Yale University Press, 1977 ; Frank Cohen, « Proportional Versus Majoritarian Ethnic Conflict Management in Democracies », *Comparative Political Studies* 30(3), 1997, p.607-630.

<sup>41</sup> Donald Horowitz, « Electoral Systems: A Primer for Decision-Makers », *Journal of Democracy* 14(4), 2003, p.115-127 ; Donald Horowitz, *A Democratic South Africa?: Constitutional Engineering in a Divided Society*, Berkeley : University of California Press, 1991.

la légitimité politique dans des sociétés culturellement divisées<sup>42</sup>. La pluralité ethnoculturelle reste pensée comme une difficulté (non pour les régimes autoritaires capables de réprimer toute aspiration particulière) ; l'échelle de risques est mesurée en fonction du degré d'« éveil » des nations incorporées dans un Etat où elles ne sont pas majoritaires et de l'existence (ou non) d'une prétention du groupe dominant à imposer un modèle d'Etat stato-national. Toutefois, Stepan – qui considère l'hétérogénéité comme un fait social contemporain peu susceptible d'être éradiqué par d'éventuels changements de frontières – élargit la palette des instruments de politique publique envisagés. L'introduction du fédéralisme, l'autonomie ethnoculturelle, mais aussi une gamme de droits individuels et collectifs sont proposés dans un raisonnement qui fait référence aux travaux de Will Kymlicka<sup>43</sup>.

Depuis la seconde moitié des années 1990, la transitologie a vu son influence décroître au fur et à mesure que ses apories théoriques étaient mises en évidence (son caractère téléologique et normatif notamment)<sup>44</sup>, tandis que l'enthousiasme des partisans de l'ingénierie institutionnelle s'estompait. Pour autant, les soubassements théoriques des rapports entre démocratie, démocratisation et ethnicité n'ont pas fait l'objet d'une reconsidération similaire. On a par ailleurs assisté à une différenciation croissante des problématiques développées dans les études sur l'ancien espace soviétique ainsi que dans celles consacrées à l'Europe centrale et orientale : avec la soviétologie, l'ancien espace (géographique et symbolique) qu'elle couvrait a disparu. En Europe centrale et orientale, l'intérêt pour les identités et les minorités s'est progressivement déporté vers l'analyse des processus d'intégration à l'Union européenne (UE) et vers la manière dont l'eupéanisation était susceptible de faire évoluer aussi bien les politiques étatiques que les rapports entre majorités et minorités, ainsi que les registres de mobilisation retenus par les entrepreneurs minoritaires<sup>45</sup>. La connaissance empirique des terrains anciennement soviétisés a par

---

<sup>42</sup> En dehors des deux textes cités précédemment, voir aussi Alfred Stepan, « Toward a New Comparative Politics of Federalism, (Multi)Nationalism, and Democracy: Beyond Rikerian Federalism », in : Alfred Stepan, *Arguing Comparative Politics*, Oxford : Oxford University Press, 2001, p.315-361 ; Alfred Stepan, « Comparative Theory and Political Practice: Do we Need a "State-nation" Model as well as a "Nation-state" Model? », *Government and Opposition* 43 (1), hiver 2008, p.1-25.

<sup>43</sup> Will Kymlicka, *Multicultural Citizenship: A Liberal Theory of Minority Rights*, New York : Oxford University Press, 1995.

<sup>44</sup> « Les processus de transition à la démocratie » (dossier), *Cultures et Conflits* 17, printemps 1995, p. 3-176 ; « Les transitions démocratiques. Regards sur l'état de la 'transitologie' » (dossier), *Revue française de science politique* 50(4-5), août-octobre 2000, p.579-764 ; Thomas Carothers, « The End of the Transition Paradigm », *Journal of Democracy* 13(1), 2002, p.5-21 ; David Stark, « Path Dependence and Privatization Strategies in East Central Europe », *East European Politics and Societies* 6(1), hiver 1992, p.17-54 ; Patrick Michel et Marc in Frybes, « La 'transition' polonaise », *Revue internationale de politique comparée* 3(1), 1996, p.69-83.

<sup>45</sup> On notera que certains courants de recherche critiques de la transitologie, comme ceux de la *path dependency*, ont peu inspiré les travaux consacrés aux enjeux minoritaires et identitaires. Leur influence a été plus grande sur les efforts de conceptualisation du changement politique, des politiques publiques ou des

ailleurs bénéficié des recherches d'anthropologues et de sociologues ayant souligné la diversité des trajectoires singulières de chaque Etat<sup>46</sup>. Pour autant, la lecture *mainstream* des effets de la pluralité de peuplement sur les ordres politiques reste celle exposée par Arend Lijphart en 2004 :

Aujourd'hui, la plupart des experts des sociétés divisées et de l'ingénierie constitutionnelle s'accordent largement à penser que les divisions sociétales profondes posent un grave problème à la démocratie et qu'il est pour cette raison généralement plus difficile d'établir et de maintenir un gouvernement démocratique dans des pays divisés que dans des pays homogènes. Les experts sont également d'accord pour considérer que le problème des divisions ethniques ou d'une autre nature est plus grand dans les pays qui ne sont pas encore démocratiques ou pleinement démocratiques que dans les démocraties bien établies, et que de telles divisions représentent un obstacle majeur à la démocratisation au XXI<sup>e</sup> siècle<sup>47</sup>.

Cet axiome a occupé (et continue d'occuper) une place fondamentale, par delà les études sur l'ancien bloc communiste, dans les travaux consacrés aux partis ethniques et à la gestion politiques des conflits intercommunautaires sur lesquels nous allons maintenant revenir.

### **La politisation de l'ethnicité et les controverses autour des « partis ethniques »**

Ces trois dernières décennies, les études sur l'ethnicité – principalement centrées autour de la compréhension des conflits et violences ethniques – ont également donné naissance à une littérature sur la politisation et la partisanisation des identifications ethniques. Divisée sur les conceptions des rapports entre groupe et individus, les dilemmes de la reconnaissance et de la représentation, cette littérature propose des diagnostics contrastés quant aux effets de l'emploi du registre partisan sur les relations

---

économies politiques. Pour un regard critique sur les postulats de la *path dependency*, voir Michel Dobry, « Les voies incertaines de la transitologie : choix stratégiques, séquences historiques, bifurcations et processus de *path dependence* », *Revue française de science politique* 50(4-5), août-octobre 2000, p. 579-614.

<sup>46</sup> Chris Hann (ed.), *Socialism: ideals, ideologies and local practice*, ASA Monographs 31, London : Routledge, 1993 ; Katherine Verdery, *What was Socialism and What comes next?*, Princeton : Princeton University Press, 1996 ; Daphne Berdahl, *Where the World Ended: Reunification and Identity in the German Borderland*, Berkeley : University of California Press, 1999 ; Francine Hirsch, *Empire of Nations: Ethnographic Knowledge and the Making of Soviet Union*, Ithaca : Cornell University Press, 2005.

<sup>47</sup> Arend Lijphart, « Constitutional Design for Divided Societies », *op. cit.*, p.96-97.

intercommunautaires et la stabilité politique. Reflet de la diversité de peuplement d'une société donnée, la formation de partis politiques est alternativement érigée en « remède » exclusif aux « tensions » identitaires et en « mal » voué à corroder les démocraties dans des Etats hétérogènes.

Les tenants du premier courant, qui revendiquent l'influence des travaux, plus anciens, de Arend Lijphart sur la démocratie consociative<sup>48</sup> ou, plus récents, des théoriciens du multiculturalisme nord-américain, notamment de Will Kymlicka<sup>49</sup>, voient dans les partis ethniques un vecteur de participation politique (donc d'intégration et de renforcement des loyautés envers l'État tutélaire), un moyen pour déporter vers l'arène parlementaire des conflits qui pourraient, à défaut d'une prise en charge politique, se jouer dans la rue (au risque de revêtir des formes violentes)<sup>50</sup>, ainsi qu'un tremplin vers la reconnaissance et l'exercice effectif de droits pour les membres des groupes minoritaires. Dans les espaces post-communistes, les partisans de cette grille de lecture ont fait de l'investissement en politique des minorités une composante centrale des processus de démocratisation et de la « consolidation » des démocraties nouvelles<sup>51</sup>. En dehors du champ universitaire, une telle posture a reçu le soutien d'entrepreneurs politiques minoritaires<sup>52</sup>, ainsi que de plusieurs fondations et organisations non gouvernementales de promotion des droits de l'homme et des minorités<sup>53</sup>. Bien que le Conseil de l'Europe et l'UE ne se soient pas explicitement positionnés sur cette question, il semblerait qu'une sorte de consensus ait émergé, au cours du cheminement des Etats d'Europe post-communiste vers l'intégration européenne, sur les

---

<sup>48</sup> Arend Lijphart, *The Politics of Accommodation: Pluralism and Democracy in the Netherlands*, Berkeley : University of California Press, 1974 (2d. ed.) ; Arend Lijphart, *Democracy in Plural Societies*, op. cit. Voir aussi Eric Nordlinger, *Conflict Regulation in Divided Societies*, Cambridge : Harvard University Press, 1972 ; Kenneth McRae, *Consociational Democracy: Political Accommodation in Segmented Societies*, Toronto : McClelland & Stewart, 1974.

<sup>49</sup> Will Kymlicka et Magda Opalski (eds.), *Can Liberal Pluralism be Exported? Western Political Theory and Ethnic Relations in Eastern Europe*, Oxford : Oxford University Press, 2001 ; Will Kymlicka, « Multiculturalism and Minority Rights: West and East », *Journal on Ethnopolitics and Minority Issues in Europe* 3(4), 2002, p.1-25.

<sup>50</sup> Par exemple, Sherril Stroschein, « Measuring Ethnic Party Success in Romania, Slovakia and Ukraine », *Problems of Post-Communism* 4(4), 2001, p.59-69.

<sup>51</sup> John Ishiyama, « Ethnopolitical Parties and Democratic Consolidation in Post-Communist Eastern Europe », *Nationalism and Ethnic Politics* 7(3), automne 2001, p.25-45.

<sup>52</sup> Dans le contexte bulgare, Ahmed Dogan, le leader du Mouvement des droits et libertés (MDL) depuis sa fondation en 1990, a en plusieurs occasions rappelé la contribution de sa formation à la défense d'un modèle de « tolérance ethnique » en Bulgarie. Dans le contexte roumain, une figure politique comme Béla Markó, président de l'Union démocratique des Magyars de Roumanie (UDMR) depuis 1993 insistait récemment encore sur les vertus pacificatrices de la représentation des minorités en politique. Voir son intervention au Centre culturel hongrois, Paris, 18 mars 2008.

<sup>53</sup> La remarque vaut particulièrement pour les réseaux des *Open Society Institutes* (liés à la Fondation Soros) ou encore pour l'initiative américaine, le *Project on Ethnic Relations* (PER, fondé en 1991).

vertus d'un tel modèle : la possibilité d'accéder à la représentation politique dans le cadre de formations ethniques serait en passe de devenir une modalité standardisée d'intégration des groupes se définissant comme culturellement distincts, voire d'appréciation de la qualité de leur intégration.

A contrario, maints théoriciens de l'ethnicité n'ont eu de cesse de dénoncer une ethnicisation du politique perçue comme une menace pour la stabilité des États, la démocratie et la paix. Dans le sillage des travaux de Donald Horowitz<sup>54</sup>, plusieurs registres argumentatifs ont été mobilisés aux fins de démontrer les effets délétères des partis ethniques sur le jeu politique et la coexistence intercommunautaire<sup>55</sup>. Premièrement, l'ethnicisation du système partisan serait vouée à exacerber les clivages communautaires en les institutionnalisant. Une fois enclenchée, l'ethnicisation tendrait à s'auto-alimenter jusqu'à subvertir l'ensemble de l'espace politique et, plus encore, à reconfigurer chaque enjeu social en un problème « ethnique ». Elle deviendrait la seule règle du jeu et expliquerait, au même degré, l'issue de tous les débats de politique publique, qu'ils concernent le logement, l'emploi, la santé, les retraites ou l'écologie, etc. Or, avance-t-on, les questions ethniques seraient par essence faiblement négociables. Ce raisonnement est parfois associé à un second argument : les partis dits « ethniques » ne s'intéresseraient qu'aux sujets susceptibles d'affecter le bien-être de leur communauté. En raison de leur électorat spécifique, de l'appartenance de leurs élites dirigeantes et de la gamme de leurs revendications, ils seraient incapables de penser un intérêt général au-delà de leurs visions étroitement catégorielles et, partant, de contribuer à l'État commun. En d'autres termes, les partis ethniques seraient cantonnés dans la sphère de l'intérêt particulier quand les partis des groupes majoritaires se verraient consacrés porteurs de l'intérêt général. Enfin, non contente d'envahir la totalité de l'univers politique, l'ethnicisation du système partisan aurait pour effet d'alimenter, au sein même des partis ethniques, une logique de concurrence interne fatalement énoncée dans un registre radical/modéré, contraignant chaque nouveau prétendant à la surenchère (*outbidding*) pour s'imposer sur la scène électorale

---

<sup>54</sup> Donald Horowitz, *Ethnic Groups in Conflict*, Berkeley : University of California Press, 1985 ; Donald Horowitz, *A Democratic South Africa? Constitutional Engineering in a Divided Society*, Berkeley : University of California Press, 1991.

<sup>55</sup> Benjamin Reilly, « Political Engineering and Party Politics in Conflict Prone Societies », *Democratization* 13(5), décembre 2006, p.811-827 ; Stephan Wolff, « Beyond Ethnic Politics in Central and Eastern Europe », *Journal on Ethnopolitics and Minority Issues in Europe* (JEMIE) 3(4), 2002. Disponible à l'adresse : [http://www.ecmi.de/jemie/download/Focus4-2002\\_Wolff\\_Kymlicka.pdf](http://www.ecmi.de/jemie/download/Focus4-2002_Wolff_Kymlicka.pdf) [consultée le 12 juin 2008] ; Richard Gunther et Larry Diamond, « Types and Functions of Parties », in : Larry Diamond et Richard Gunther (eds), *Political Parties and Democracy*, Baltimore & London : Johns Hopkins University Press, 2001, p.3-39 ; Sabine Riedel, « Minorités nationales en Europe et protection des droits de l'homme : un enjeu pour l'élargissement », *Politique étrangère* n°3, juillet-septembre 2002, p. 647-664.

communautaire<sup>56</sup>. L'emploi du registre de la violence constituerait dès lors le point d'aboutissement logique de cette stratégie de la radicalisation, bien que ce dernier ne soit pas toujours atteint en pratique.

Il semble urgent de sortir de cette grille interprétative duale, plus prescriptive qu'analytique, si l'on souhaite éviter de proposer des lectures atemporelles et décontextualisées des identifications ethniques et de leur jeu en politique. À un premier niveau, il n'est sans doute pas inutile de rappeler avec John Crowley les risques auxquels s'expose l'analyste tenté d'ériger l'engagement partisan en modalité exclusive et universelle de production d'un sentiment de reconnaissance<sup>57</sup>. L'inexistence de partis dits « ethniques » ne saurait être interprétée – en l'absence d'études spécifiques, situées et datées – comme synonyme de marginalisation, voire d'exclusion des groupes minoritaires. Le non développement d'un registre d'action collective particulier ne résulte pas non plus nécessairement des seules politiques discriminatoires que les « États nationalisants »<sup>58</sup> mettraient en oeuvre. Il n'existe pas de loi générale postulant la nécessité pour un groupe donné de former un parti ethnique afin que ses membres se sentent représentés. En maintes configurations, les registres de l'action collective explorés ne sont pas seulement, ni même prioritairement, ceux des partis, mais comprennent une variété d'investissements dans le secteur associatif, le secteur non gouvernemental, des institutions religieuses, etc<sup>59</sup>. Par ailleurs, les modalités d'exploration de la voie partisane peuvent elles-mêmes varier dans le temps et l'espace : des acteurs se revendiquant comme porte-parole d'un groupe ethnique peuvent militer dans des partis « généralistes » ou rejoindre des organisations défendant plusieurs communautés plutôt qu'entreprendre la création de formations politiques spécifiques. Les répertoires historiques peuvent également influencer la définition de modalités jugées souhaitables et légitimes de représentation de la diversité.

Symétriquement, il n'est pas sans risque de supposer que tous les partis ethniques, toutes les modalités d'ethnicisation du politique induiraient les mêmes logiques d'*outbidding*, d'épuisement de l'intérêt général et de radicalisation des contentieux. Une première mesure

---

<sup>56</sup> Sur l'*outbidding*, voir aussi Alvin Rabushka et Kenneth Shepsle, *Politics in Plural Societies: A Theory of Democratic Instability*, Colombus : Merrill, 1972.

<sup>57</sup> John Crowley, « The Political Participation of Ethnic Minorities », *International Political Science Review* 22(1), 2001, p.99-121.

<sup>58</sup> Nous reprenons ici le concept proposé par Rogers Brubaker. Cf. Rogers Brubaker, *Nationalism reframed: nationhood and the national question in the New Europe*, Cambridge, Cambridge University Press, 1996.

<sup>59</sup> À ce sujet, voir le dossier coordonné par Nadège Ragaru, « La politisation de l'ethnicité dans les Balkans contemporains », *Revue d'études comparatives Est-Ouest* 38(4), 2007, p.5-225.

de prudence s'impose : peut-on comprendre les dynamiques des partis ethniques – quelles que soient, d'ailleurs, les rhétoriques déployées par leurs dirigeants – à la seule aune de l'ethnicité ? Et faut-il traiter, sans les réserves sociologiques d'usage, les discours par lesquels ils se réclament de groupes dont les contours seraient clairement délimités (non l'objet de définitions plurales et continuellement négociées), la « cause » interprétée de manière homogène et les significations du vote univoques ? Surtout, une telle approche de la politisation partisane de l'ethnicité tient pour résolues les questions auxquelles il convient précisément d'apporter réponse : à l'issue de quel travail sur les matériaux identitaires, par quels agents, dans quels contextes les sentiments éventuels d'appartenance à une catégorie spécifique sont-ils construits en lignes de clivage politiquement activables ? Comment « l'ethnicité » devient-elle un vecteur de mobilisation sociale, un instrument de production de loyauté et une ressource de légitimation ?

La première difficulté tient sans doute au fait que, dans la majorité des analyses consacrées aux effets de la partisanisation de l'ethnicité (y compris parmi les défenseurs d'une représentation partisane de la diversité ethnoculturelle), la notion même de « parti ethnique » fait figure d'impensé. Si l'on en croit Donald Horowitz qui trace son profil à partir de terrains « non occidentaux », africains et asiatiques, supposés structurés en profondeur par des clivages « ethniques », un parti ethnique serait ainsi une organisation qui « reçoit de façon prépondérante le soutien d'un groupe ethnique identifiable (ou d'un ensemble de groupes ethniques) et qui sert les intérêts de ce groupe »<sup>60</sup> en recourant à des argumentaires ethniques. Semblable définition repose sur trois postulats controversés : premièrement, elle suppose l'existence d'identités monolithiques et pérennes au sein de groupes ethnoculturels réifiés ; deuxièmement, elle prend pour axiome l'existence de clivages ethniques préexistant au passage au politique, qui seraient simplement déplacés vers l'arène partisane en cas de formation d'organisations minoritaires ; enfin, elle confère implicitement au vote « ethnique » un caractère d'automatisme, ce dernier n'étant au fond susceptible d'être influencé que par des règles électorales plus ou moins favorables<sup>61</sup> ou par les concurrences au sein même des groupes pour la captation du vote ethnique.

---

<sup>60</sup> Donald Horowitz, *Ethnic Groups in Conflict*, *op. cit.*, p.291.

<sup>61</sup> De fait, dans la littérature, l'étude de l'impact des règles électorales sur le succès des organisations minoritaires a occupé une place prépondérante, aux côtés de recherches sur le degré de fragmentation/de concentration du spectre électoral induit par l'émergence d'organisations ethniques. Voir, par exemple, Peter Ordeshook et Olga Shvetsova, « Ethnic Heterogeneity, District Magnitude, and the Number of Parties », *American Journal of Political Science* 38(1), 1994, p.100-123 ; Shaheen Mozaffar, James Scarritt et Glen Galaich, « Electoral Institutions, Ethnopolitical Cleavages, and Party Systems », *American Political Science Review* 97(3), août 2003, p.379-390. Sensiblement plus rares ont été les travaux essayant de corrélérer les performances des partis dits ethniques aux inflexions dans leur offre électorale ou encore à leurs politiques d'alliance avec des partis dits généralistes. Pour une tentative d'élargissement de la perspective dans ce sens, voir Filippo Tronconi, « Ethnic Identity and Party Competition. An Analysis of the Electoral Performance of Ethnoregionalist Parties in Western Europe », *World Political Science Review* 2(2), 2005, p.137-163. Zsuzsa Csörgő a par ailleurs montré qu'à la sortie du

On doit notamment à Rogers Brubaker d'avoir fait subir à l'identité et à l'ethnicité le traitement analytique critique que la nation avait connu avant elles<sup>62</sup> : catégorie pratique autant que catégorie analytique, l'identité a fait l'objet d'emplois tellement nombreux, banalisés et contradictoires qu'elle en a fini par perdre en pouvoir explicatif. Plus encore, parce qu'elle tend à évoquer des notions de permanence et d'homogénéité dans les appartenances de groupe, cette terminologie paraît peu adaptée à l'exploration de dynamiques d'identification avant tout processuelles, interactives et incertaines. En ce qui nous concerne, il nous semble impossible d'affirmer l'existence d'un socle identitaire évident, partagé mécaniquement par les membres d'un groupe et pouvant suffire à expliquer le militantisme, qu'il soit politique ou associatif. À rebours de cette approche, la démarche retenue ici consiste à interroger la co-constitution, contingente, fragile, d'identifications et d'actions sociales. Les interrogations portent alors sur les conditions dans lesquelles des définitions communes de groupes sont produites et hiérarchisées, sur les types d'intérêts collectifs qu'elles font apparaître et sur les agents qui les constituent.

Corrélativement, l'existence de clivages ethniques (indépendamment de toute échelle spatiale ou temporelle) qui préexisteraient à la création de partis politiques et pourraient faire l'objet d'une activation mécanique dans le jeu électoral ne peut être tenue pour acquise. Les identités ne sont pas exogènes aux processus de politisation ; elles sont redéfinies, renégociées, réappropriées (notamment) à la faveur du passage au politique<sup>63</sup>. Le matériau « ethnique » mobilisé par les entrepreneurs identitaires résulte d'un travail de construction et de mise en forme complexe devant faire l'objet d'une analyse fine. Il apparaît urgent de revaloriser une sociologie de l'action collective restituant les imaginaires sociaux et les stratégies des acteurs : quelle place le registre « ethnique » occupe-t-il dans les représentations et pratiques des entrepreneurs minoritaires ? Comment construisent-ils leurs prétentions à parler pour et au nom des groupes qu'ils entendent représenter ? Plus encore, dans quelle mesure l'investissement d'argumentaires culturels spécifiques peut-il être tenu pour facteur explicatif de l'allégeance ou du vote des électeurs minoritaires ? Telles sont quelques-unes des questions auxquelles on tentera d'apporter réponse dans le contexte de l'étude empirique des trajectoires du MDL en Bulgarie et de l'UDMR en Roumanie.

---

communisme, le « clivage ethnique » n'était pas nécessairement voué à participer à la structuration de la nouvelle scène politique. Voir Zsuzsa Csergö, « Beyond Ethnic Division: Majority-Minority Debate About the Postcommunist State in Romania and Slovakia », *East European Politics and Societies* 16(1), 2002, p.1-29.

<sup>62</sup> Rogers Brubaker, « Au-delà de l'identité », *Actes de la recherche en sciences sociales* 139, sept. 2001, p.66-85 ; « Ethnicity as Cognition », *Theory and Society* 33(1), février 2004, p. 31-64.

<sup>63</sup> Kanchan Chandra, « Ethnic Parties and Democratic Stability », *Perspectives on Politics* 3(2), juin 2005, p.235-252.



## **INVESTIR LE REGISTRE PARTISAN : LES ACTEURS ET MODALITES DU PASSAGE AU POLITIQUE APRES 1989**

À rebours d'une interprétation de la création de partis minoritaires comme produit d'un « réveil » identitaire, les cas du MDL en Bulgarie et de l'UDMR en Roumanie donnent à voir une situation dans laquelle la politisation de l'identité et l'émergence de formations dites « ethniques » apparaissent comme la résultante de dynamiques qui croisent les registres temporels du communisme et celui de la chute du régime communiste en 1989. L'investissement partisan intervient en réponse au durcissement de la politique des minorités communiste (en Bulgarie avec la campagne d'assimilation forcée de la communauté turque entre 1984 et 1989, en Roumanie avec la « nationalisation » progressive du régime communiste à partir des années 1960) et comme effet de l'introduction du pluripartisme fin 1989-début 1990. Cependant, c'est principalement la structuration des scènes politiques bulgare et roumaine autour de l'opposition fondatrice entre « anti-communistes » et « ex-communistes » qui va donner sa forme particulière au « clivage ethnique » en politique. En Bulgarie, la crainte de tensions intercommunautaires, la menace d'interdiction constitutionnelle pesant sur tout parti dit à base « ethnique » ou « raciale » et les rapports de force originellement défavorables aux forces anti-communistes, conduisent le MDL à faire un usage prudent des répertoires identitaires et à limiter ses demandes à un retour au statu quo ante (avant l'assimilation forcée de 1984-1989). En Roumanie, cet usage est beaucoup plus visible, influencé par les conditions dans lesquelles s'opère la pluralisation de la scène politique post-communiste. Associée initialement aux forces « révolutionnaires » qui s'imposent à la chute du régime Ceausescu (1989), l'UDMR se retrouve dans l'opposition après les premières élections législatives de mai 1990. L'unité « révolutionnaire » de décembre 1989 a désormais cédé la place au clivage « ex-communistes »/« anti-communistes ». Le déploiement d'entrepreneurs nationalistes roumains qui soutiennent les premiers, ainsi que le soutien accordé par la Hongrie postcommuniste, dirigée par une majorité de droite, au parti ethnique magyar façonnent également le positionnement de l'UDMR.

### **Au croisement des politiques étatiques, mutations socio-économiques et identitaires : les effets de cristallisation de l'ordre communiste**

En 2001, la Bulgarie comptait quelque 746 664 Turcs (9,4% de la population). Le pays comprenait également d'autres groupes minoritaires, principalement des musulmans bulgarophones (connus sous le nom de Pomaks, estimés entre 150 000 et 200 000) et des

Roms (370 908 d'après le recensement, entre 500 000 et 700 000 selon des estimations officieuses)<sup>64</sup>. Comme sur les autres terres balkaniques, la présence de communautés musulmanes en Bulgarie résulte principalement d'une intégration à l'Empire ottoman longue de cinq siècles (1396-1878). La centralité accordée à la Bulgarie dans le dispositif sécuritaire ottoman, sa proximité avec Constantinople, favorisèrent alors l'installation de colons turcs. Singulièrement à partir du XVII<sup>e</sup> siècle, les conversions – dont les origines et modalités restent controversées dans les milieux historiographiques bulgares – constituèrent la seconde modalité d'extension de l'islam en Bulgarie. La guerre russo-ottomane de 1877-1878 et la création d'un État bulgare moderne provoquèrent le départ (volontaire ou forcé) d'une majorité des anciennes élites ottomanes urbaines (administratives, militaires ou culturelles), ainsi que des grands propriétaires terriens musulmans. Autrefois membres de la société et de la culture dominantes, les populations islamiques se retrouvèrent alors placées dans une situation doublement minoritaire – sur les plans démographique et socioculturel. Tout au long du XX<sup>e</sup> siècle, les mouvements migratoires, notamment à destination de la Turquie, se sont poursuivis sous des formes diverses (exode forcé d'environ 154 000 personnes en 1950-1951, migrations de 114 000 Turcs entre 1968 et 1978, expulsion de quelque 320-340 000 Turcs en 1989, etc.)<sup>65</sup>.

En Roumanie, la présence des Magyars – 1 434 377 selon le recensement de 2002, soit 6,6% de la population<sup>66</sup> – renvoie aux modifications des frontières opérées à l'issue de la Première Guerre mondiale et à la rivalité, cristallisée dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, des projets nationaux hongrois et roumain autour de la province de Transylvanie. Celle-ci avait connu diverses formes d'autonomie à partir du XVI<sup>e</sup> siècle (principauté vassale de la Sublime porte après la défaite hongroise face aux Ottomans en 1514, province historique au sein de l'empire des Habsbourg, etc.). Elle fut intégrée à l'Etat hongrois entre 1867 et 1918, alors que ce dernier était l'une des deux composantes de l'Empire austro-hongrois. La majorité des habitants de la Transylvanie – 53,8% selon le recensement hongrois de 1910 – affichaient une appartenance roumaine (contre 31,6% qui s'identifiaient comme hongrois).

---

<sup>64</sup> La part des Roms de confession musulmane est évaluée entre 40% et 60% en fonction des sources. L'estimation est délicate en raison du différentiel entre les personnes qui se déclarent Roms – *cigani* – lors des recensements et celles qui sont considérées par leur environnement comme Roms. Voir Nacionalen statističeski institut (NSI), *Prebrojavane 2001* [Recensement 2001]. Disponible à l'adresse : <http://www.nsi.bg/Census/Census.htm> [consultée le 13 juin 2008].

<sup>65</sup> Cf. Wolfgang Höpken, « Im schatten der nationalen Frage : Die bulgarisch-türkischen Beziehungen », *Südosteuropa* 36, 1987, p.95 ; Huey Louis Kostanick, *Turkish Resettlement of Bulgarian Turks, 1950-1953*, Berkeley : University of California Press, 1957 ; Ali Eminov, *Turkish et Other Muslim Minorities in Bulgaria*, London : Hurst, 1997, p.79.

<sup>66</sup> Le recensement faisait état de la présence d'autres groupes numériquement moins importants. En effet, 2,5% des questionnés s'identifiaient comme « Roms » et 0,3% comme « Allemands ». Cf. Institutul Național de Statistică, *Recensământ 2002* [Recensement 2002], <http://www.recensamant.ro> [consultée le 13 juin 2008].

En 1918, la Transylvanie fut rattachée à la Roumanie. Les Hongrois de la province changèrent de statut et devinrent une « minorité nationale ». Mais les élites magyares continuaient à garder un poids économique et culturel important dans la province, malgré les politiques de nationalisation et de centralisation déployées par l'Etat roumain. Entre 1940 et 1944, un nouveau remaniement des frontières attribua la Transylvanie du nord à la Hongrie et la Transylvanie du sud à la Roumanie. Le Traité de paix de Paris (1947) finit par entériner l'appartenance de la Transylvanie à la Roumanie.

Dans les deux pays, la mise en place du régime communiste a d'abord coïncidé avec la formulation d'une politique des minorités influencée par la définition stalinienne des nationalités<sup>67</sup>. En Roumanie, ces politiques sont censées favoriser l'intégration des Magyars dans l'ordre socialiste sur une base collective. En Bulgarie, jusqu'au milieu des années 1950, les autorités dissocient une politique de lutte contre l'influence de l'islam – vue comme un obstacle à la modernisation – des efforts pour engendrer une élite turque acquise aux principes du socialisme, ce qui ne va pas sans bouleverser les ordres économiques et sociaux minoritaires puisqu'il s'agit alors de procéder à la nationalisation des terres. En Roumanie, si les élites magyares traditionnelles sont détruites par la collectivisation de l'agriculture et l'étatisation des industries et des banques, de nouvelles élites sont formées dans des institutions – notamment l'université Bolyai (1947-1958) à Cluj, « capitale » de la Transylvanie – de langue hongroise ; une région autonome hongroise est mise en place entre 1952 et 1968. Dans un Etat comme dans l'autre, la nationalisation des régimes annule progressivement certaines de ces mesures, dès la fin des années 1950.

Le point culminant d'une politique visant au traitement de l'enjeu minoritaire par l'assimilation est atteint en Bulgarie avec la campagne de bulgarisation forcée : entre décembre 1984 et mars 1985, les pouvoirs bulgares procèdent à l'assimilation brutale de quelque 800 000 Turcs, qui voient leurs patronymes turco-arabes slavisés de force. Menée avec le soutien de la milice et de l'armée, l'opération a fait plusieurs dizaines de victimes<sup>68</sup>. Pendant cinq ans, le turc est interdit dans l'espace public, tout comme le port des vêtements

---

<sup>67</sup> Sur cette dimension historique, Antonela Capelle-Pogăcean et Nadège Ragaru, « Minorités revisitées. Constructions stato-nationales et parcours identitaires chez les Hongrois de Roumanie et les Turcs de Bulgarie », *Sfera politicii* n°129-130, 2008, <http://www.sferapoliticii.ro/sfera/art05-pogacean-ragaru.html>

<sup>68</sup> La bulgarisation des Turcs avait été précédée par le changement forcé des noms des Pomaks et des Roms au début des années 1970. Voir Amnesty International, *Bulgaria: Imprisonment of Ethnic Turks. Human Rights Abuses during the Forced Assimilation of the Ethnic Turkish Community*, London : Amnesty International, 1986 ; Hugh Poulton, *The Balkans: Minorities and State in Conflict*, London : Minority Rights Group Publications, 1991 (chap.9) ; Valeri Stojanov, *Turskoto naselenie v Bălgarija meždu poljusite na etničeskata politika* [La population turque en Bulgarie entre les pôles de la politique ethnique], Sofia : Lik, 1998 (voir notamment p.160-214) ; Ali Eminov, *Turkish and Other Muslim Minorities in Bulgaria*, London : Hurst and Co., 1997.

traditionnels, la célébration des fêtes musulmanes, les rites matrimoniaux et funéraires et la circoncision. Les origines de l'assimilation forcée restent aujourd'hui encore débattues : faut-il l'imputer à une volonté d'accélérer l'unification nationale alors que le dynamisme démographique des Turcs inquiète ? À la peur que la Turquie, membre de l'OTAN et figure de l'ennemi par excellence, ne reproduise le « scénario » de Chypre en se servant des Turcs de Bulgarie comme d'une cinquième colonne ? Ou encore à un effort pour détourner l'attention publique de la crise politique et économique aiguë que traverse le régime ? Toujours est-il que l'assimilation forcée, à l'opposé du projet initial, réactive l'appartenance identitaire turque et lui confère le caractère d'un enjeu politique. Surtout, elle provoque l'aliénation d'élites turques longtemps loyales à un Parti communiste à qui elles devaient leur promotion sociale et fournira ainsi les cadres d'une protestation pour partie organisée, puis, après 1989, d'un investissement partisan autonome.

En mai 1989, de jeunes organisations des droits de l'homme organisent manifestations et grèves de la faim dans les régions turques et musulmanes du Nord-Est du pays et des Rhodopes. Le régime se réfugie alors dans la répression (internement, expulsion des leaders de la mobilisation), avant que le chef de l'État, Todor Jivkov, n'annonce à la télévision, le 29 mai, que les « Bulgares musulmans » désireux de quitter le pays sont libres de partir : quelque 320 000 Turcs bulgares quittent la Bulgarie dans un climat de psychose alimenté par la propagande du régime, les pressions de la milice et celles des services de renseignement, avant que la Turquie, débordée, ne ferme ses frontières en août<sup>69</sup>. À l'automne 1989, les demandes de rétablissement des droits spoliés après 1984 s'accompagnent d'un cycle de mobilisations (minoritaires) et de contre-mobilisations (majoritaires) au caractère potentiellement conflictuel. Gérer la « question minoritaire » représente dès lors l'un des premiers défis pour les réformateurs du Parti communiste et la jeune opposition démocratique.

En Roumanie, les politiques définies à la fin des années 1940, visant à assurer l'intégration « collective » des Magyars dans l'ordre communiste, s'essouffent une décennie plus tard. La « déstalinisation » va de pair avec la « roumanisation » du leadership communiste qui s'empresse en même temps de tirer les enseignements de la révolution hongroise de 1956 et de ses échos dans les milieux magyars de Roumanie (allant des

---

<sup>69</sup> L'évaluation du nombre des émigrants oscille, selon les sources, entre 300 000 et 340 000. Le chiffre retenu ici est emprunté à Stefan Troebst, « Nationalismus vs. Demokratie : Der Fall Bulgarien » [Nationalisme contre démocratie : le cas de la Bulgarie], in : Margareta Mommsen (dir), *Nationalismus in Osteuropa. Gefährliche Wege in die Demokratie* [Le nationalisme en Europe de l'Est. Le chemin plein de danger de la démocratie], Munich : C.H. Beck Verlag, 1992, p.177.

projets de réforme du système communiste à des mobilisations irrédentistes)<sup>70</sup>. Après une période plus « libérale » dans les années 1960, les deux décennies suivantes voient le déploiement d'un projet politique ayant pour but d'effacer les différences socioculturelles (et ethnoculturelles) au sein de la « société socialiste multilatéralement développée ». Le registre nationaliste est réinvesti par les dirigeants communistes roumains à des fins de contrôle idéologique de la population. Les opportunités d'éducation en hongrois déclinent d'une manière spectaculaire et les établissements magyars, pour certains datant du XVIII<sup>e</sup> siècle, sont transformés en établissements bilingues. L'usage du hongrois dans l'espace public est entravé. Les départements à majorité magyare qui avaient connu dans les années 1970 une industrialisation accélérée et dont la population avait bénéficié d'une mobilité ascendante, subissent de plein fouet le tarissement des ressources économiques, orientées désormais vers le remboursement de la dette extérieure. Qui plus est, les cadres magyars de l'administration locale sont remplacés par des cadres roumains.

Dans ces conditions, le retour de la Hongrie qui promet, dans la seconde moitié des années 1980, la cause des minorités magyares de Roumanie (et de Tchécoslovaquie) sur la scène internationale contribue à une revalorisation du lien avec le *Kin-State*. Corrélativement, les relations entre la Hongrie et la Roumanie se dégradent. Le contraste qui se renforce entre l'image internationale de la Hongrie – « baraque la plus gaie du camp communiste » – et celle de la Roumanie, en proie à la pénurie généralisée sous la férule d'un Ubu roi, contribue au renforcement de l'identification minoritaire magyare. Après les migrations juives (années 1950) et allemandes (à partir des années 1970)<sup>71</sup>, qui homogénéisent fortement les appartenances à l'intérieur de l'État roumain, l'émigration des Magyars de Transylvanie (notamment des diplômés) vers la Hongrie s'accélère de manière spectaculaire à partir de 1987, avec quelque 15 000 départs par an<sup>72</sup>. Dans les milieux de l'intelligentsia magyare marginalisée, fût-elle formée par le régime ou héritière des anciennes élites, ce contexte favorise l'émergence d'une nouvelle idéologie minoritaire qui propose une interprétation du communisme roumain exclusivement en termes de répression anti-

---

<sup>70</sup> Stefano Bottoni, « Recepció és párhuzamosság. A romániai '56 és a magyar forradalom viszonya » [Réception et parallélisme. '56 en Roumanie et la révolution hongroise], *Korunk*, février 2006. Disponible à l'adresse : <http://www.korunk.org/oldal.php?ev=2006&honap=2&cikk=1529> [consultée le 23 mai 2008].

<sup>71</sup> Entre 1956 et 1992, le nombre des juifs passe de 146 264 à 8 955. De 359 109 Allemands recensés 1977, l'on passe à 119 462 en 1992. Cf. Árpád E.Varga, « Erdély magyar népeisége 1870-1995 között Táblamellékletek » [La population hongroise de Transylvanie entre 1870-1995]. Disponible à l'adresse : <http://www.kia.hu/konyvtar/erdely/tablam.htm> [consultée le 23 mai 2008].

<sup>72</sup> Cf. István Horváth, « A migráció hatása a népesség előszámítására » [Les effets des migrations sur le décompte de la population], *Magyar Kisebbség* [Kolozsvár] 4(26), 2002, à l'adresse : <http://www.hhrf.org/magyarkisebbség/0204/m020403.html> [consultée le 28 mai 2008].

hongroise<sup>73</sup> et une relecture victimisante du passé communautaire dans l'État roumain depuis le Traité de paix du Trianon (1920).

La chute du régime communiste roumain semble de prime abord riche des promesses d'une nouvelle solidarité entre les populations majoritaire et minoritaires<sup>74</sup>. La première manifestation de la révolte populaire qui devait balayer le régime Ceaușescu avait en effet réuni à Timișoara les 15 et 16 décembre 1989, des Roumains et des Hongrois autour du pasteur magyar László Tökés. Le Front du salut national (FSN), qui incarne à partir du 22 décembre 1989 le nouveau pouvoir « révolutionnaire », compte parmi ses membres des personnalités hongroises. Les démarches visant le rétablissement des écoles magyares dans plusieurs grandes villes transylvaines suscitent néanmoins des contre-mobilisations roumaines en janvier 1990. Ces tensions s'inscrivent dans une dynamique politique plus générale, liée à la transformation du FSN en parti et à la pluralisation de la scène politique à l'approche des premières élections législatives et présidentielles du 20 mai. Malgré ces points de départ contrastés, la montée des tensions intercommunautaires est visible, tant dans le cas bulgare que dans le cas roumain, en lien avec des changements politiques plus généraux.

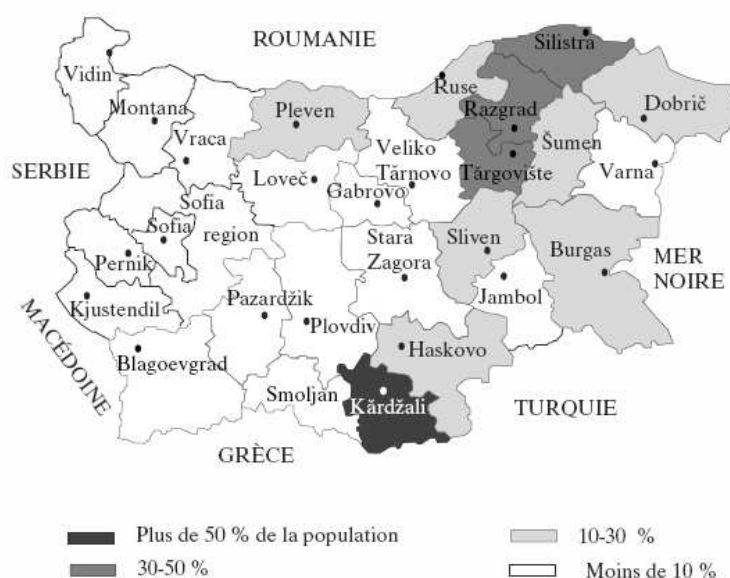
---

<sup>73</sup> Irina Culic, « Dilemmas of Belonging: Hungarians from Romania », *Nationalities Papers* 34(2), mai 2006, pp.175-200.

<sup>74</sup> Cf. Lucian Nastasă, « Studiu introductiv » [Etude introductive], in : Andreea Andreescu, Lucian Nastasă et Andrea Varga (eds), *Minorități etnoculturale. Mărturii documentare. Maghiarii din România (1956-1968)* [Minorités ethnoculturelles. Témoignages documentaires. Les Magyars de Roumanie], Cluj : Centrul de Resurse pentru diversitate etnoculturala, 2003, pp.11-67 ; Rogers Brubaker, Margit Feischmidt, Jon Fox et Liana Grancea, *Nationalist Politics and Everyday Ethnicity in a Transylvanian Town*, *op.cit.* ; Stefano Bottoni, « The Creation of the Hungarian Autonomous Region in Romania (1952): Premises and Consequences », *Regio. Minorities, Politics, Society* 1/2003, pp.71-93 ; Irina Culic, « Dilemmas of Belonging: Hungarians from Romania », *Nationalities Papers* 34(2), mai 2006, pp.175-200 ; Nándor Bárdi, « Hungary and the Hungarians Living Abroad: A Historical Outline », *Regio Yearbook*, 2003, pp. 121-138.

## Systèmes de contraintes institutionnelles et construction du profil politique du Mouvement des droits et libertés : l'intermittence du registre identitaire

Les aires de peuplement turc en Bulgarie (recensement 2001, critère « ethnicité déclarée »)



Source : Antonela Capelle-Pogăcean et Nadège Ragaru, « Les partis ethniques, des partis comme les autres ? Les expériences du MDL en Bulgarie et de l'UDMR en Roumanie », *Revue d'études comparatives Est-Ouest* 38(4), 2007, p. 130.

Dans la version héroïque de l'histoire du parti rédigée en 1999 par le professeur Ibrahim Tatarlă, un des fondateurs et députés du Mouvement des droits et libertés, le MDL se réclame de l'héritage du Mouvement turc de libération nationale en Bulgarie (*Tursko nacionalno osvoboditelno dvizhenie v Bălgarija, TNODB*), une organisation illégale constituée, le 8 décembre 1985, par de petits groupes contestataires ayant tenté, d'abord dans la région de Varna, puis dans les autres zones de peuplement turc, de s'opposer à la bulgarisation forcée pendant l'hiver 1984-1985. Parmi eux figurent Medi Doganov (version slavisée de son nom, Ahmed Dogan), le futur leader du MDL, et Kasim Dal, une autre figure-clé du MDL. La lutte contre l'assimilation forcée des Turcs de Bulgarie y est cependant présentée non comme une mobilisation communautaire, mais comme un élément du processus d'émergence de groupements dissidents à la fin du régime communiste. Le Mouvement se revendique comme « l'héritier et le prolongateur, dans les nouvelles conditions de la

démocratie parlementaire pluraliste, de la lutte dissidente contre le pouvoir totalitaire »<sup>75</sup>. Cette lutte, « par des moyens pacifiques », est inscrite dans une vision des droits de l'homme :

[En 1985-1986], l'accent est placé sur la défense des droits des Turcs et des musulmans dans le pays, dans la mesure où le pouvoir totalitaire de Todor Jivkov a reporté les tensions sur les relations interethniques dans le pays afin de détourner l'attention de la crise nationale générale dans la politique, l'économie et la culture. Mais évidemment, tous les citoyens bulgares voient leurs droits bafoués<sup>76</sup>.

Ce texte est intéressant en ce qu'il met en évidence la singularité de la stratégie de présentation de soi adoptée par le MDL depuis sa création : il s'agit à la fois de proposer une lecture non communautaire de l'action du Mouvement en la plaçant dans un registre droit-de-l'homme (dans l'esprit, en ce début des années 1990, du Processus d'Helsinki et de la Conférence sur la Sécurité et la Coopération en Europe) et de fonder la légitimité du MDL sur la revendication d'une continuité historique entre les mobilisations sociales organisées contre l'assimilation forcée de 1985 à 1989 et la création d'une organisation politique destinée à représenter les intérêts turcs. Pour comprendre les enjeux relatifs à cette formulation particulière de la mission du Mouvement, il convient de revenir sur le contexte de la fin 1989. Après la chute du dictateur, Todor Jivkov (10 novembre 1989), l'une des premières mesures adoptées par les réformateurs communistes concerne l'abolition des décrets d'assimilation des minorités. Mais, dans les régions à peuplement mixte, cette décision rencontre l'hostilité de la *nomenklatura* locale (cadres du Parti, de la milice, de la police politique, de l'administration et du corps enseignant) ayant supervisé le processus de « Renaissance nationale »<sup>77</sup>. Le 31 décembre, des manifestations anti-turques sont organisées par des responsables municipaux du Parti dans les régions à diversité de peuplement, à Kărdžali (Rhodopes orientaux), dans la Dobrudža et le Deliorman (au Nord-Est du pays) et à Sofia, la capitale, où plusieurs centaines de manifestants dénoncent tant le contenu de la décision que son adoption sans débat public. L'intensité de la contestation est telle que le Parti communiste et l'Union des forces démocratiques (UFD, alors jeune coalition

---

<sup>75</sup> Ibrahim Tatarlă, *Dviženie za prava i svobodi, faktor za demokracija, razbiratelstvo i sigurnost v stranata i na Balkanite* [Le Mouvement des droits et libertés, facteur de démocratie, de compréhension (mutuelle) et de sécurité dans le pays et dans les Balkans], Sofia : DPS, 1998. Disponible à l'adresse : <http://www.dps.bg/?pit=8&it=8> [consultée le 23 octobre 2006].

<sup>76</sup> *Ibid.*

<sup>77</sup> Petar Stamatov, « The Making of a 'Bad' Public: Ethnonational Mobilization in Postcommunist Bulgaria », *Theory and Society* 29(4), août 2000, p.549-572.



anti-communiste) conviennent d'organiser une Table ronde sur la question nationale (8-12 janvier 1990) : sur la base de ses travaux, l'Assemblée nationale adopte, le 15 janvier, une déclaration sur la concorde nationale qui confirme la décision du 29 décembre, mais interdit la formation d'organisations à visée séparatiste ou autonomiste et réaffirme le bulgare comme seule langue officielle.

C'est ainsi dans une période d'incertitude que le MDL voit le jour à Varna, le 4 janvier 1990. Certains représentants des milieux anti-communistes reprocheront longtemps à Ahmed Dogan de ne pas avoir rejoint l'une des organisations bulgares de défense des droits de l'homme apparues en 1998-1989<sup>78</sup>. D'autres encore déplorent l'échec de l'UFD à intégrer une composante turque. Mais le climat intensément nationaliste du moment ne facilite guère l'ouverture : le MDL ne figure pas parmi les organisations invitées à négocier le compromis intercommunautaire de janvier ; il ne sera pas davantage associé à la Table ronde qui organise le changement pacifique de régime jusqu'en mai 1990<sup>79</sup>. C'est dans cette dernière enceinte qu'est adopté, le 29 mars, le principe d'une interdiction des partis formés sur une base ethnique ou religieuse (plus tard confirmé dans la loi sur les partis politiques d'avril 1990)<sup>80</sup>. Ahmed Dogan qui hésitait sur le nom à donner à sa nouvelle formation – « Mouvement des droits et libertés des Turcs et musulmans de Bulgarie » ou « Mouvement des droits et libertés » – opte pour la seconde appellation à l'occasion de la 1<sup>ère</sup> Conférence nationale (Sofia, 26-27 mars 1990). Mais la participation du MDL aux élections législatives de juin 1990 n'est obtenue que de haute lutte, après son enregistrement par la Cour de Sofia le 26 avril. L'organisation est autorisée à se présenter en tant que « Mouvement » (sans avoir fait l'objet d'un enregistrement préalable comme parti).

Dès cette époque, le système de contrainte à l'intérieur duquel le MDL doit opérer est posé : l'action du Mouvement et son usage des référents identitaires seront conditionnés par la crainte permanente d'une contestation de sa légalité en justice et par le risque d'un rejet dans la population majoritaire, voire dans la classe politique. En avril 1990, le Parti socialiste

---

<sup>78</sup> Parmi elles figuraient l'Association indépendante de défense des droits de l'homme en Bulgarie (AIDDH), qui revendiquait, en février 1989, 50 membres turcs sur 350), la Ligue démocratique de défense des droits de l'homme (dirigée par le philosophe turc, Mustafa Yumer) et l'Association pour la soutien de Vienne 1989 (fondée dans la région de Haskovo par Avni Veli). Fin 1989, l'AIDDH, ralliée à l'UFD, s'est divisée sur l'opportunité de continuer à prendre en charge une thématique des droits des Turcs et musulmans fort impopulaire. Cf. Hugh Poulton, *op. cit.*, p.167.

<sup>79</sup> C'est sur le quota de l'UFD et en tant que membre du Comité pour l'apaisement national qu' I. Tatarlă participe aux débats, tout comme F. Hadžimineva, S. Gavazov et le Rom, M. Romanov. Le grand mufti (communiste), N. Gendžev, a par ailleurs le statut d'invité. Voir Željū Želeu (dir.), *Krăglata Masa* [La table ronde], Sofia : Fondation J. Jeleu & Biblioteka 48, 2000, p.111-116.

<sup>80</sup> Ce point important est omis dans Venelin Ganev, « History, Politics, and the Constitution: Ethnic Conflict and Constitutional Adjudication in Postcommunist Bulgaria », *Slavic Review* 63(1), 2004, p.66-89 (p.69).

bulgare (PSB, ex-communiste) a finalement accepté, par opportunisme, la présence du MDL au scrutin de juin : il espérait diviser l'opposition anti-communiste et empêcher l'UFD de capter les voix turques et musulmanes. Au même moment, l'Union est elle-même réservée sur l'opportunité d'une alliance avec le Mouvement, par peur d'aliéner les franges nationalistes de son électorat potentiel. Les quelques accords de coalition négociés au niveau local (à Kărdžali, par exemple) sont rejetés par les centrales des deux partis<sup>81</sup>. Un an et demi plus tard, le changement de configuration électorale entraîne un revirement des socialistes : à l'approche des élections législatives d'octobre 1991, 93 députés, pour la plupart socialistes, déposent une requête devant la Cour constitutionnelle visant à faire interdire le MDL au nom de l'article 11, al.4 de la Constitution (12 juillet 1991) qui prohibe l'établissement de partis sur une base ethnique, raciale ou religieuse<sup>82</sup>. Le 21 avril 1992, la Cour rejette leur requête, arguant du fait que le MDL est ouvert à toute personne, indépendamment de son appartenance ethnique ou religieuse (décision 4, 21 avril 1992)<sup>83</sup>.

En 1990-1991, les tensions intercommunautaires sont omniprésentes<sup>84</sup>. Chaque mesure en faveur des minorités suscite manifestations, boycotts et/ou grèves de la faim dans la population majoritaire. En juin 1990, l'entrée au parlement des députés MDL est accueillie par une manifestation xénophobe. Ahmed Dogan doit quitter l'Assemblée sous escorte. Quelques mois plus tard, en novembre, dans la ville à forte minorité turque de Razgrad (au Nord-Est du pays), la cellule locale du Comité pour la Défense des intérêts nationaux, une formation nationaliste créée en janvier 1990, invite la population locale à la désobéissance civile pour protester contre l'adoption, par le parlement, de mesures facilitant la restitution des noms turcs. Au printemps 1991, c'est l'annonce par le gouvernement Popov (20 décembre 1990-8 novembre 1991) de l'introduction, à titre expérimental, de cours optionnels de turc dans certaines écoles bulgares qui provoque une nouvelle contestation<sup>85</sup>.

---

<sup>81</sup> Entretien avec Plamen Asenov, président de la Fondation « Journalistes pour la tolérance », Plovdiv, 10 octobre 1998.

<sup>82</sup> Notons, par ailleurs, que la Constitution de 1991 n'évoque pas l'existence de « minorités nationales » en Bulgarie. Voir Konstitucija na Republika Bălgarija [Constitution de la République de Bulgarie]. Disponible à l'adresse : <http://www.parliament.bg/?page=const&lng=bg> [consultée le 29 juin 2008]. Sur la question de l'enregistrement du MDL, voir Kjell Engelbrekt, « The Movement for Rights and Freedoms », *Report on Eastern Europe*, RFE/RL, 31 mai 1991, p.7.

<sup>83</sup> Konstitucionnen căd na Republika Bălgarija [Cour constitutionnelle de la République de Bulgarie], *Rešenje 4 ot 21 April 1992* [Décision 4 du 21 avril 1992]. Disponible à l'adresse <http://www.constcourt.bg> [consultée le 29 juin 2008] ; Venelin Ganev, *op.cit.*

<sup>84</sup> Open Society Institute, *Minority Protection in Bulgaria*, Sofia : OSI, 2001 ; Bulgarian Helsinki Committee, *The Human Rights of Muslims in Law and Politics since 1878*, Sofia : BHC, 2003, p.86-138.

<sup>85</sup> Duncan Perry, « Ethnic Turks Face Bulgarian Nationalism », *Report on Eastern Europe*, RFE/RL, 15 mai 1991, p.5-8 ; Kjell Engelbrekt, « Movement for Rights and Freedoms to Compete in Elections », *Report on Eastern Europe*, RFE/RL, 4 octobre 1991, p.1-5.

On comprend mieux à cette lumière les demandes formulées par le MDL. À la 1<sup>ère</sup> Conférence nationale de mars 1990, le Mouvement se définit comme une organisation destinée à « contribuer à l'unité de tous les citoyens bulgares tout en respectant les droits et libertés des minorités de Bulgarie conformément à la Constitution et à la législation du pays, à la Charte internationale des droits de l'homme, à la Convention européenne pour la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales, à la Convention cadre pour la protection des minorités nationales et à d'autres accords internationaux » (art.1). Sont dénoncés « le terrorisme, le chauvinisme, le revanchisme, le fondamentalisme islamique, le nationalisme et la quête d'une autonomie »<sup>86</sup>. Le programme adopté vise la restitution des patronymes<sup>87</sup> et propriétés des Turcs ayant dû fuir au printemps 1989<sup>88</sup>, le rétablissement des libertés confessionnelles (comprenant la libre publication de littérature religieuse et l'autorisation de construire de nouvelles mosquées), l'enseignement du turc à l'école primaire et secondaire<sup>89</sup>, l'organisation de cours facultatifs de théologie islamique, les reconstitutions des institutions culturelles turques et musulmanes (théâtres, ensembles folkloriques, clubs culturels) et enfin, la diffusion de programmes radio et télévisés<sup>90</sup> en langue turque.

Ce choix doit beaucoup à l'engagement personnel d'Ahmed Dogan. La dimension « identitaire » du Mouvement est en effet débattue lors de la Conférence de mars 1990 : deux projets de programmes sont rédigés dont l'un privilégie une approche en termes de droits de l'homme et l'autre, une démarche communautaire. Dogan fait prévaloir la première. Lors des discussions sur la Constitution, le député MDL, Adem Kenan, conteste la ligne adoptée par la direction du parti : dénonçant l'utopie d'une défense des « droits de

---

<sup>86</sup> Voir Kjell Engelbrekt, « The Movement for Rights and Freedoms », *op. cit.*

<sup>87</sup> Au 28 février 1991, 598 123 personnes avaient demandé la restitution de leur nom. Cité in : Council of Europe, *Report submitted by Bulgaria pursuant to Article 25, paragraph 1 of the Framework convention for the protection of national minorities*, Strasbourg : Council of Europe, avril 2003, Doc.no. ACFC/SR(2003)001.

<sup>88</sup> Le dédommagement des Turcs ayant dû vendre leurs biens précipitamment au moment de l'exode de 1989, initialement organisé au cas par cas, sera réglementé par la « loi Dogan » du 31 juillet 1992. Environ 3 000 maisons ont été restituées. Cf. Irina Nedeva, « Democracy Building in Ethnically Diverse Societies : The Cases of Bulgaria and Romania », in : Ian Cuthbertson et Jane Leibowitz (eds.), *Minorities: The New Europe's Old Issue*, *op. cit.*, p.135.

<sup>89</sup> Le 1<sup>er</sup> octobre 1991, le parlement votait une loi interdisant l'enseignement du turc dans les établissements scolaires publics. Le changement de majorité, à l'issue des élections du 13 octobre, a permis l'ouverture de cours facultatifs (hors cursus scolaire) dans les régions à peuplement minoritaire sur la base de quatre heures hebdomadaires de la 3<sup>ème</sup> à la 8<sup>ème</sup> année (décret 232 du Conseil des ministres, décembre 1991). Les représentants du MDL auraient souhaité que ces enseignements soient intégrés à la scolarité. Ils continueront à militer pour l'amélioration de l'organisation des cours (durée, statut), la formation des enseignants et le transport scolaire. Voir Ali Eminov, « The Movement for Rights and Freedoms and the Issue of Turkish Language Instruction in Bulgaria », *Balkanistica* 10, 1997, p.144-161.

<sup>90</sup> La diffusion d'émissions en langue turque à la télévision nationale bulgare devra attendre octobre 2000. Elle reste controversée au sein de la majorité.

l'homme », il demande que soit explicitement reconnue l'existence d'une minorité nationale turque en Bulgarie... avant d'être exclu du MDL sur décision d'Ahmed Dogan<sup>91</sup>. Le ralliement du leader du parti à la mobilisation des 39 députés qui refusent de signer la Constitution en raison des conditions politiques dans lesquelles elle a été élaborée, contribue à atténuer les frustrations apparues parmi les députés turcs face au refus de la majorité socialiste d'incorporer la moindre proposition provenant d'élus MDL dans le texte en discussion<sup>92</sup>. Enfin, afin d'éviter la polarisation de l'opinion publique, le président du MDL accepte, à l'issue des élections parlementaires du 13 octobre 1991 (qui donnent une courte majorité à l'UFD), de soutenir, au Parlement, le gouvernement minoritaire formé par l'Union.

Sa légitimité, son autorité, Ahmed Dogan les fonde en 1990 sur son rôle dans l'opposition à la bulgarisation forcée. Cette affirmation laisse cependant apparaître des fissures au sein des communautés turques et musulmanes, qui s'inscrivent pour partie dans l'histoire des relations entre le Nord-Est de la Bulgarie et les Rhodopes, au sud du pays. Philosophe de formation, Dogan est né dans un village du Nord-Est (Pčelarovo, région de Varna), à l'instar de la plupart des cadres dirigeants du MDL à ses débuts. En mars 1990, le poste de secrétaire général revient ainsi à Osman Oктаï, un infirmier originaire de la région de Silistra<sup>93</sup>. Le responsable pour la zone Nord-Est, Kasim Dal, un technicien dans la construction, a de même un enracinement familial dans la préfecture de Varna<sup>94</sup>. En mai 1990, Junal Lutfi (né à Harmanli) qui fut, entre 1973 et 1982, haut responsable au Comité de la Culture près le Comité central du PCB en charge des relations culturelles balkaniques, rejoint le Mouvement<sup>95</sup>, lequel parvient également à rallier le soutien de figures réputées de l'intelligentsia culturelle turque, à l'instar du professeur Ibrahim Tatarlă (1925, natif de la région de Loveč) et du philologue Mehmed Bejtulla Hadžijumer (1933, issu de la région de Tărgovište). L'expulsion des leaders de la constitution de mai 1989, puis l'exode forcé de juin-août 1989 ont privé la communauté turque d'une partie de ses élites (enseignants, journalistes, artistes et cadres administratifs, etc.) et entravent le développement de

---

<sup>91</sup> Elena Marushiakova et Veselin Popov, *Muslim Minorities in Bulgaria*, Berlin : Europäisches Migrationszentrum, 2004, p.32. Disponible à l'adresse : [www.emz-berlin.de/projekte\\_e/pj41\\_pdf/Marushiakova.pdf](http://www.emz-berlin.de/projekte_e/pj41_pdf/Marushiakova.pdf) [consultée le 12 septembre 2006]

<sup>92</sup> Iren Ribareva et Vjara Nikolova, *Protestăt na 39-te* [La contestation des 39], Sofia : n.d. 2000, p.236-248.

<sup>93</sup> Osman Oктаï, responsable organisationnel entre 1990 et 1993, député MDL de 1991 à 2001, a été exclu du Mouvement en octobre 2001, après un conflit avec Ahmed Dogan. Il est resté en Parlement en tant que député indépendant jusqu'en 2005.

<sup>94</sup> Depuis 1993, Kasim Dal est vice-président du Bureau opérationnel central du MDL, le principal organe dirigeant du parti qui comprend 18 membres, en charge de l'organisation. Il est également député depuis 1997.

<sup>95</sup> Député du MDL sans discontinuer depuis 1990, Junal Lutfi est actuellement l'un des trois vice-présidents de l'Assemblée nationale. Il est également vice-président en charge des relations extérieures du Bureau opérationnel central du MDL.

structures dirigeantes et d'antennes locales du MDL. Logiques de proximité et d'interconnaissance prévalent donc dans les premiers recrutements de cadres<sup>96</sup>.

La prépondérance au sein du Mouvement des élites du Nord-Est vaut à Ahmed Dogan un accueil mitigé à Kărdžali (Rhodopes orientaux, au Sud-Est de la Bulgarie), d'autant que les élites locales y ont le sentiment d'avoir apporté une contribution tout aussi importante, si ce n'est supérieure, à la lutte contre l'assimilation forcée dont se prévaut le leader du MDL. C'est dans le sud du pays que la bulgarisation des patronymes turco-arabes a commencé en décembre 1984. A l'époque, maints Turcs des Rhodopes avaient déploré le manque de solidarité de leurs coreligionnaires du nord, non encore affectés par le processus. Il n'est pas rare, par ailleurs, que les élites turques du nord et du sud s'opposent sur l'identité des initiateurs des mouvements de contestation d'avril-mai 1989<sup>97</sup>, sur les segments de la communauté turque les plus mobilisés dans la résistance et, incidemment, sur les acteurs les plus à même de représenter l'électorat turc et la turcité. Enfin, le rôle d'Ahmed Dogan lui-même est parfois mis en cause : n'a-t-il pas été arrêté en juin 1986 et emprisonné jusqu'au 22 décembre 1989 ? Entre-temps, c'est sans lui que la résistance des membres de la communauté turque à la politique d'assimilation s'est poursuivie<sup>98</sup>.

Ces divergences s'inscrivent dans la construction de sensibilités régionales contrastées, elles-mêmes enracinées dans des configurations spatiales et socio-économiques spécifiques. Aux larges plaines du nord-est, historiquement plus prospères et où se concentre une frange significative des élites turques de Bulgarie, sont souvent opposées les terres arides des Rhodopes, dont le développement économique a été associé à la culture du tabac et à une agriculture vivrière. Les représentations mutuelles distinguent ce qui relèverait d'une plus grande authenticité turque (revendiquée par les populations du sud, majoritairement turques dans la région de Kărdžali, plus proches de la frontière avec la Turquie) et ce qui traduirait une modernisation socioculturelle plus aboutie (mise en exergue en Dobrudža et dans le Deliorman). En 1992-1994, la contestation de l'autorité d'Ahmed Dogan sera dès lors vive dans les Rhodopes orientaux, alors confrontés à une crise socio-économique grave, face à l'indifférence supposée du leader turc envers ses

---

<sup>96</sup> Les opposants à Ahmed Dogan insisteront ultérieurement sur le fait que les réseaux de solidarité mobilisés au service du Mouvement étaient ceux des anciens services de renseignement. Ce point est développé plus loin (voir note 138).

<sup>97</sup> Avni Veli, à l'époque enseignant à Džebel et leader de l'Association pour le soutien de Vienne 1989, suggère ainsi que les premières manifestations de mai auraient eu lieu à Džebel, avant de gagner Pristoje (région de Šumen) et Kaolinovo (région de Varna). Entretien avec Avni Veli, Džebel, 19 mai 1998.

<sup>98</sup> Cet argument a été avancé par le philosophe Mustafa Yumer. Cf. Hugh Poulton, *op. cit.*, p.167.

coreligionnaires les plus humbles<sup>99</sup>. Elle sera notamment portée par l'enseignant de Kărdžali et député MDL, Mehmed Hodža, à la fois dans un registre identitaire (avec la réactivation d'une demande de reconnaissance de l'existence d'une minorité nationale turque) et tactique (avec l'appel à une alliance MDL/UFD). Isolé sur la première question, il sera exclu du parti en 1993<sup>100</sup>.

### ***De la coopération « transethnique » à l'émergence du clivage ethnique : le parcours de l'Union démocratique des Magyars de Roumanie***

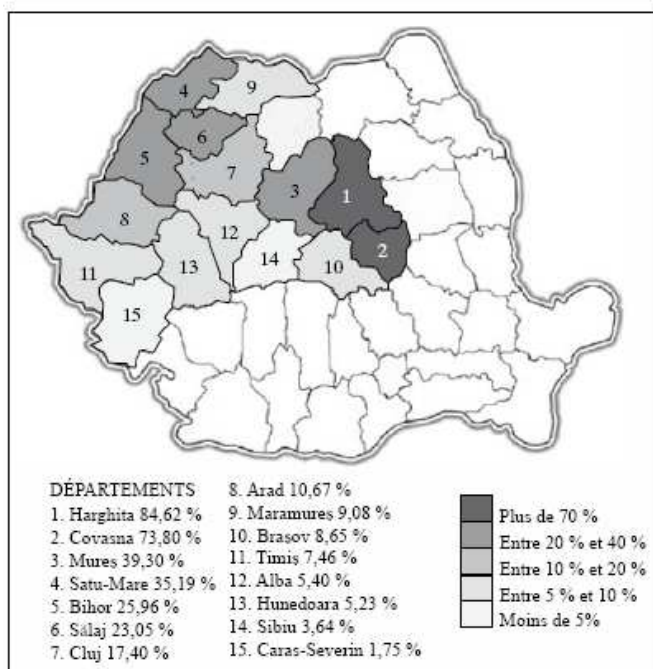
Si le Mouvement pour les droits et les libertés voit le jour dans un contexte marqué par des mobilisations anti-turques, l'Union démocratique des Magyars de Roumanie (UDMR) se constitue le 25 décembre 1989 dans un climat plus favorable à la coopération entre les élites majoritaires et les entrepreneurs magyars. Le Front du salut national (FSN) qui réunit dans son conseil national des représentants de la *nomenklatura* communiste marginalisés par Nicolae Ceaușescu, des opposants à l'ancien régime et des personnalités culturelles, compte dès sa constitution deux figures de la communauté magyare, à savoir le dissident László Tökés, pasteur réformé (né en 1952) et l'écrivain Géza Domokos (né en 1928).

---

<sup>99</sup> Deux cadres MDL de Kărdžali, les députés Bahri Jumer et Jashar Šaban, ont déploré, au moment de la négociation du dédommagement des Turcs ayant dû céder leur propriété en 1989, ce qu'ils ressentaient comme une préférence d'Ahmed Dogan pour la « grande politique » sofiote, loin de ses électeurs. Entretien avec Ilona Tomova, ancienne conseillère du président de la République, J. Jelev, Sofia, 18 septembre 1997.

<sup>100</sup> Mehmed Hodža a par la suite fondé un (marginal) Parti pour le changement démocratique (PCD).

## Les aires de peuplement magyar en Roumanie



Source : Antonela Capelle-Pogăcean et Nadège Ragaru, « Les partis ethniques, des partis comme les autres ? Les expériences du MDL en Bulgarie et de l'UDMR en Roumanie », *Revue d'études comparatives Est-Ouest*, 38(4), 2007, p. 128.

László Tökés est sollicité en raison du rôle joué dans le soulèvement anti-communiste qui le transforme, pendant quelques semaines, en emblème du rapprochement roumano-hongrois. En effet, la manifestation de Timișoara réunit initialement des fidèles réformés magyars qui souhaitent empêcher la relégation de leur pasteur, décidée par la hiérarchie cléricale en guise de sanction pour ses activités d'opposant au régime Ceaușescu. La dissidence de Tökés s'adosse d'une part à la référence aux droits de l'homme (aux libertés religieuses en particulier), investissant ainsi, comme d'autres militants est-européens, les opportunités offertes par les accords d'Helsinki (1975), et d'autre part, au registre identitaire. Le religieux est mobilisé comme vecteur privilégié d'expression d'une appartenance magyare, réactivant ainsi un registre transylvain qui superpose confession et identification nationale<sup>101</sup>. Cet investissement est rendu possible par le régime communiste lui-même qui construit le religieux comme l'« autre » et l'« ailleurs » à partir duquel il devient possible de questionner l'ordre politique. Dans le cas des Magyars, surtout des populations

<sup>101</sup> Les Roumains transylvains se divisent depuis le XVII<sup>e</sup> siècle entre orthodoxes et gréco-catholiques, les Hongrois sont catholiques ou protestants. Les constructions nationales modernes investissent ces socialisations religieuses pour renforcer les clôtures identitaires. En 1992, les affiliations confessionnelles des Magyars de Roumanie se distribuaient en 47,1% calvinistes, 41,2% catholiques, 4,6% unitariens, 1,2% luthériens, 0,8% baptistes, 4,3% autres, 0,2% « sans religion ». Voir Office des Magyars hors frontières, « The Situation of Hungarians in Romania », 2003. Disponible à l'adresse : <http://www.htmh.hu/reports2003/romania2003.htm> [consultée le 24 août 2004]

urbaines, la dégradation de la situation politique et économique dans les années 1970-1980, le rétrécissement des possibilités de mobilité sociale et la marginalisation des élites par le nationalisme officiel s'accompagnent d'un réinvestissement d'un religieux « ethnicisé », magyar.

À la fois reflet de cette tendance et animateur du mouvement, László Tökés critique depuis le début des années 1980 la situation de ses coreligionnaires. Il acquiert une visibilité internationale grâce à la mobilisation de ses réseaux familiaux – sa famille avait donné plusieurs générations de pasteurs<sup>102</sup> et disposait de liens avec les Églises réformées de l'Europe occidentale et de Hongrie – mais aussi grâce au soutien de l'opposition anti-communiste hongroise et des milieux officiels qui investissent également, dans la seconde moitié des années 1980, le thème des minorités magyares des pays voisins de la Hongrie. Les media de Budapest le présentent, en 1988-1989, comme le principal défenseur de la cause des Magyars de Roumanie. La mobilisation autour du pasteur prend de l'ampleur lorsque des étudiants roumains de l'Université de Timișoara se joignent aux paroissiens hongrois le 16 décembre 1989 et lancent des slogans anti-Ceaușescu. La manifestation communautaire magyare se convertit en révolte populaire anti-communiste.

Contrairement à László Tökés, l'écrivain Géza Domokos appartient à une génération d'intellectuels d'origine rurale qui connaît une mobilité sociale au début de la période communiste, dans les années 1950, et dont les croyances dans les promesses de vie nouvelle s'évanouissent progressivement. Domokos dirige depuis sa création, en 1969, l'une des plus prestigieuses institutions culturelles des minorités, la maison d'édition « Kriterion ». Les milieux culturels minoritaires apprécient sa maîtrise des règles formelles et surtout informelles qui permettent de contourner la censure, de publier les auteurs hongrois et ainsi de témoigner de l'existence d'une communauté magyare en Roumanie. Membre suppléant du Comité central du Parti communiste jusqu'en 1984, Géza Domokos connaît en outre personnellement des membres de la *nomenklatura*, réformateurs marginalisés par Nicolae Ceaușescu, en particulier Ion Iliescu. Le 25 décembre 1989, il est l'un des initiateurs de l'UDMR qu'il dirige jusqu'en janvier 1993. Sous l'impulsion notamment de Géza Domokos, le FSN s'ouvre à d'autres personnalités magyares. Károly Király (né en 1930), ancien haut cadre communiste marginalisé en 1977 après avoir protesté contre les politiques anti-

---

<sup>102</sup> Son père avait lui-même occupé des fonctions d'évêque-vicaire auprès de l'éparchie réformée de Cluj. Marginalisé en raison des conflits avec la hiérarchie, il fut nommé enseignant de théologie à l'Institut réformé de Cluj. László est le septième des huit enfants de la famille. L'un des frères émigre au Canada en 1968, d'où il soutient la dissidence du pasteur. Voir Mioc M., *Revoluția fără mistere. Inceputul revoluției române: cazul László Tökés* [La Révolution sans mystères. Le début de la révolution roumaine : le cas László Tökés], <http://procesulcomunismului.com/marturii/fonduri/mmioc/revmistere/default.asp.htm> [consultée le 17 mai 2008] et les mémoires de László Tökés, *Temesvári Ostroma* [Le siège de Timișoara], Budapest : Ed. Hungamer, 1990.



magyares, est nommé vice-président du FSN en charge des nationalités. D'autres membres de l'intelligentsia magyare accèdent à des fonctions importantes dans les ministères de l'Éducation et de la Culture (vice-ministres), et dans les conseils départementaux et municipaux du FSN en Transylvanie.

Cette même logique d'inclusion est à l'origine de la déclaration adoptée par le FSN le 5 janvier 1990, concernant les droits des « minorités nationales ». Le texte dénonce les pratiques nationalistes du régime précédent et définit les principes devant guider la nouvelle gestion des minorités. Il insiste sur « l'unité territoriale, la souveraineté nationale et le caractère indivisible de l'État roumain »<sup>103</sup>. En même temps, il salue la création de l'UDMR et affirme la nécessité de garantir constitutionnellement « les libertés et les droits individuels et collectifs de toutes les minorités nationales ». Si la référence à l'« autodétermination » minoritaire est évitée, le registre de l'autonomie est implicitement présent : « Nous souhaitons garantir le droit des minorités nationales à résoudre leurs problèmes politiques, sociaux et culturels à travers leurs propres organisations démocratiques, avec le concours d'élus ou de délégués issus de leurs rangs, présents dans les instances de l'État, dans l'administration, dans les organisations de la société civile »<sup>104</sup>. La déclaration du FSN reconnaît en outre la légitimité des liens tissés par les minorités avec des « États voisins dont elles partagent la langue, les traditions culturelles et historiques », précisant toutefois que ces relations ne doivent pas porter préjudice à la loyauté des minorités à l'égard de leur patrie, la « Roumanie démocratique »<sup>105</sup>.

Les premières mobilisations magyares datent, elles, des heures qui suivent la chute du régime Ceaușescu et s'organisent dans plusieurs villes de Transylvanie et à Bucarest<sup>106</sup>. À Cluj, « capitale » de la Transylvanie, quinze universitaires et écrivains prennent ainsi la plume au nom des « intellectuels démocrates magyars » et publient le 23 décembre 1989 un manifeste qui insiste sur la dimension spécifiquement minoritaire de la rupture engagée par la chute du communisme. Le texte appelle la « Roumanie indépendante » à garantir

---

<sup>103</sup> Voir Géza Domokos, *Esély I. Visszaemlékezés 1989-1992*, [Chances. Mémoires 1989-1992], Csikszereda [Miercurea-Ciuc]: Ed. Pallas, 1996, p.90.

<sup>104</sup> *Ibid.*

<sup>105</sup> *Ibid.*, p.92.

<sup>106</sup> Miklós Bakk, « Az RMDSZ mint a romániai magyarság politikai önmeghatározási kísérlete 1989 után », [L'UDMR en tant que tentative d'auto-définition politique des Magyars de Roumanie après 1989], *Régió 2*, 1999, p.81-116.

« l'autogestion politique et culturelle des nationalités et leur auto-gouvernement »<sup>107</sup>. L'éducation en langue maternelle et la réouverture de l'Université hongroise *Bolyai*, supprimée en 1959 alors que le régime opérait son tournant nationaliste, figurent parmi les priorités. Le « groupe de Cluj » rejoint, après le 25 décembre 1989, l'Union démocratique des Magyars de Roumanie dont les bases sont posées à Bucarest par un comité d'initiative avec Géza Domokos à sa tête. Répondant à son appel, des comités départementaux (et municipaux) de l'UDMR sont créés en Transylvanie où résident 99% des Magyars. Jusqu'au 7 janvier 1990, date de la première réunion des délégués territoriaux organisée à Cluj, ces organisations départementales attirent des milliers d'inscriptions<sup>108</sup>.

Légalisée le 26 janvier 1990, la nouvelle Union est conçue comme une structure parapluie qui « vise à représenter et à défendre les intérêts magyars et à accueillir tout mouvement, organisation ou association, qui accepte ses principes fondamentaux »<sup>109</sup>. Trois partis enregistrés en 1990 s'insèrent dans ce cadre sans parvenir à imposer une identité spécifique : le Parti chrétien-démocrate hongrois de Roumanie, le Parti des petits propriétaires et l'Union des travailleurs hongrois de Roumanie. La Fédération des organisations magyares de jeunesse (MISZSZ), officiellement constituée le 18 janvier 1990, réussit en revanche à tisser un réseau de comités locaux. Elle intègre l'UDMR en tant qu'entité à part, représentée dès le premier congrès d'avril 1990 dans les instances dirigeantes de l'organisation magyare. À partir de 1992, des groupements idéologiques s'institutionnalisent au sein de l'Union, avec l'émergence de trois plates-formes (libérale, chrétienne-démocrate et social-démocrate) et d'un groupe national-libéral, bras politique de la Fédération des jeunes. Les premières élections locales de 1992 renforcent en outre le poids des organisations départementales et municipales, si importantes dans l'économie institutionnelle de l'UDMR.

La construction de l'Union se nourrit de l'imaginaire de l'auto-organisation communautaire, partagé, par delà son ambiguïté, par la plupart des entrepreneurs politiques, associatifs et religieux. Dans cette perspective, l'Union a pour mission, d'une part, d'animer

---

<sup>107</sup> « Hívó szó » [Appel], in : Nándor Bárdi, György Eger (ed.), *Utkeresés és integráció. Válogatás a határon túli magyar érdekvédelmi szervezetek dokumentumaiból 1989-1999*, Budapest : Fondation Teleki Laszlo, 2000, p.45-46.

<sup>108</sup> L'UDMR parviendra à compter 600 000 inscrits en 1994-1995. Voir Frigyes Udvardy, « A romániai magyar kisebbség történeti kronológiája 1990-2003 » [Chronologie historique de la minorité magyare de Roumanie], n.d. Disponible à l'adresse : <http://udvardy.adatbank.transindex.ro/> [consultée le 29 juin 2008].

<sup>109</sup> « La déclaration d'intention de l'UDMR », in : N. Bárdi, Gy. Eger (eds.), *op. cit.*, p.53.

« la société ethno-civile » magyare de Roumanie<sup>110</sup> et de lui fournir un cadre cohérent, tout en lui permettant d'exprimer sa pluralité. D'autre part, elle a pour objectif de cristalliser les intérêts politiques des Magyars sur la scène roumaine. Par delà les changements organisationnels des années 1990 et 2000, la structure-parapluie continue à être affichée dans le dernier programme de l'UDMR de 2007 qui la définit comme « une communauté d'intérêts réunissant différentes organisations autonomes, territoriales, politiques et catégorielles des Magyars de Roumanie ; elle assure la représentation nationale et locales des Magyars de Roumanie, encourage les différents formes d'auto-organisation et en assure la médiation »<sup>111</sup>.

Entre janvier et mars 1990, des dynamiques politiques locales et nationales consolident cet imaginaire en fragilisant la logique de coopération interélectorale entre Roumains et Hongrois esquissée après le 22 décembre 1989<sup>112</sup>. Dès janvier 1990, la demande hongroise de rétablissement des écoles magyares supprimées dans les années 1980 par le régime communiste suscite des contre-mobilisations roumaines dans plusieurs villes transylvaines. Celles-ci engagent des officiers de l'armée, des cadres des anciens services politiques, des policiers, des juges et des avocats, des enseignants, soit un personnel roumain dont la mobilité sociale fut favorisée par le tournant nationaliste du régime communiste<sup>113</sup>. Les mobilisations magyares se légitiment par la référence à un ordre communiste perçu comme ayant doublement pénalisé les Hongrois, en tant que citoyens et en tant que minoritaires cibles d'« assimilation forcée »<sup>114</sup>. Dans cette lecture qui réinsère l'ordre communiste dans une histoire linéaire, celui-ci est interprété comme ayant prolongé les pratiques nationalistes roumaines cristallisées après la Première Guerre mondiale et le rattachement de la Transylvanie à la Roumanie. Les réactions des cadres issus de la majorité sont également nourries par des lectures du passé qui permettent de reformuler la compétition interélectorale régionale en terme de défense de la Transylvanie roumaine menacée par les Magyars et la Hongrie voisine.

---

<sup>110</sup> Kántor Zoltán, « Az RMDSZ és a romániai magyar társadalom : alternatívák vagy kényszerpályák? » [L'UDMR et la société magyare de Roumanie : alternatives ou trajectoires prédéterminées ?], *Magyar Kisebbség* n°1 (23), 2002. Disponible l'adresse : <http://www.hhrf.org/magyarkisebbsseg/0201/m020119.html> [consultée le 21 mai 2008].

<sup>111</sup> Cf. le programme adopté lors du 8<sup>ème</sup> congrès de l'UDMR, (2-3 mars 2007). Disponible à l'adresse : [http://www.rmdsz.ro/dokumentumok/RMDSZ\\_Program%202007.pdf](http://www.rmdsz.ro/dokumentumok/RMDSZ_Program%202007.pdf) [consultée le 10 avril 2008] (en hongrois).

<sup>112</sup> Zsuzsa Csergö, « Beyond Ethnic Division: Majority-Minority Debate About the Postcommunist State in Romania and Slovakia », *East European Politics and Societies* 16(1), 2002, p.1-29.

<sup>113</sup> Tom Gallagher, *Democratie si nationalism în România* [Démodratie et nationalisme en Roumanie], Bucarest: All Educational, 1998, p.114 ; Alina Mungiu-Pippidi, *Transilvania subiectivă* [La Transylvanie subjective], Bucarest : Humanitas, 1999.

<sup>114</sup> Cf. Géza Domokos, *op.cit.*, p.205-213.

Cristallisées dans quelques villes – Tîrgu-Mureş en raison de sa « roumanisation » rapide<sup>115</sup> ou Cluj, où la question de l'université magyare suscite des passions – ces dynamiques locales se prolongent au niveau régional et national, portées par des acteurs nationalistes d'origine transylvaine. Une association « culturelle », *Vatra Românească* (l'« Atre roumain »), est constituée le 6 février 1990 à Tîrgu-Mureş. Elle donne naissance le 15 mars 1990 au Parti de l'union nationale des Roumains de Transylvanie (rebaptisé quelques mois plus tard Parti de l'unité nationale roumaine, PUNR). Ces acteurs infléchissent l'attitude vis-à-vis des revendications magyares d'un pouvoir central confronté à l'intensification de la compétition politique. Le 23 janvier 1990, Ion Iliescu fait part de la décision du FSN de se constituer en parti politique et de se présenter aux élections législatives du 20 mai 1990. L'annonce provoque des manifestations de rue qui opposent violemment, les 28 et 29 janvier, les partisans des partis « anti-communistes » d'une part, qui dénoncent la tentative d'accaparement du pouvoir par un Front qualifié de « communiste », et de l'autre, les défenseurs du FSN.

Cette évolution affaiblit également les dirigeants « bucarestois » de l'UDMR, en particulier Géza Domokos, artisan de la coopération avec le FSN. Elle renforce en revanche les organisations territoriales de l'Union. Certaines d'entre elles – notamment à Tîrgu-Mureş et dans les départements de Covasna et Harghita où les Magyars constituent la majorité de la population (cf. carte 2)<sup>116</sup> – organisent des manifestations pour faire entendre les revendications hongroises, selon le modèle « bucarestois ». Le cycle des mobilisations et contre-mobilisations débouche, les 19 et 20 mars 1990, sur des affrontements intercommunautaires à Tîrgu-Mureş. Le siège de l'UDMR est saccagé par les manifestants roumains et les violences font plusieurs morts hongrois et roumains (5 selon certaines estimations, 8 selon d'autres) et plus de deux cents blessés. Qualifié de « pogrom anti-magyar » par les acteurs hongrois, l'épisode ébranle la coopération de l'UDMR avec le FSN dont la rhétorique nationaliste se renforce, nourrissant au sein de la population magyare l'imaginaire de la « minorité assiégée ». Les résultats des premières élections législatives du

---

<sup>115</sup> Le poids de la population roumaine y passe de 22,41% en 1956 à 46,70% en 1992. A. Varga, *Erdélyi etnikai és felekezeti statisztikája (1850-1992)* [La statistique ethnique et confessionnelle de la Transylvanie (1850-1992)], n.d. Disponible à l'adresse : <http://varga.adatbank.transindex.ro/?pg=3&action=etnik&id=568> [consultée le 23 mai 2008].

<sup>116</sup> Les deux départements de Harghita et Covasna et partiellement le département de Mures appartiennent historiquement au « pays des Sicules ». Installés dans les montagnes de la Transylvanie orientale, occupant à partir du XIII<sup>e</sup> siècle la fonction de garde-frontières du Royaume hongrois, les guerriers sicules constituent une population distincte, dotée de structures politiques et sociales propres, plus égalitaires, bénéficiant d'autonomies médiévales. À partir de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, les élites sicules procèdent à une identification culturelle et politique à la nation hongroise, en continuant néanmoins à cultiver un sens de la différence régionale au sein de la « magyarité ».

20 mai 1990 consolident cette même dynamique. Si le FSN s'assure une majorité confortable au parlement (66,3% des voix), l'UDMR qui recueille 7,23% des voix devient la deuxième force parlementaire et se range au sein de l'opposition « anti-communiste ».

Ce contexte valorise l'unité de l'organisation magyare. L'UDMR ne manque pourtant pas de tensions internes, nourries par les trajectoires politiques divergentes de ses cadres, par leurs appartenances régionales et générationnelles, par leurs mémoires familiales, etc. Les responsables « bucarestois » sont suspectés d'être trop éloignés de l'univers hongrois, identifié à la Transylvanie, et d'être trop bien intégrés, au prix d'une « dilution identitaire », dans les milieux roumains de la capitale. Un deuxième point de tension perceptible dès le premier congrès de l'UDMR (21-22 avril 1990) concerne la question du passé et son instrumentalisation dans les compétitions interélectorales hongroises au moment où le clivage communiste/anticommuniste structure la scène politique roumaine. Des dissidents et des représentants de la jeune génération contestent la légitimité de Géza Domokos pour cause d'appartenances aux élites communistes. Si ce dernier garde la présidence de l'Union jusqu'en 1993 lorsqu'il se retire de la vie politique, il est flanqué en 1990 d'un vice-président issu de la dissidence, le poète Géza Szöcs (né en 1953), émigré en Suisse en 1986, installé en Hongrie en 1989, revenu en Roumanie en 1990. László Tökés, promu à la tête de l'un des deux évêchés réformés de Roumanie, devient en 1990 le président d'honneur de l'Union.

Les controverses internes concernent également la définition de la communauté à défendre, de sa place dans l'État roumain et de ses liens avec la Hongrie. Mouvantes, ces tensions finissent par être approchées sous les labels de « modérés » et de « radicaux ». Les premiers désignent les « pragmatiques », davantage enclins à coopérer avec les partis roumains qui se donnent pour mot d'ordre « la démocratisation de la société ». Réunis autour du président d'honneur de l'UDMR, les « radicaux » misent davantage sur les pressions externes, hongroises et occidentales, pour améliorer le statut de la communauté magyare perçue comme séparée de la société majoritaire. L'élection du sénateur Béla Markó (né en 1951) à la tête de l'UDMR en janvier 1993 illustre une fois de plus la quête du compromis dans le but de préserver l'unité magyare. Béla Markó apparaît en effet comme plus « radical » que son prédécesseur, plus « modéré » que le président d'honneur. Socialisé dans l'univers magyar transylvain, il ne possède pas la connaissance fine des us et coutumes bucarestois dont était pourvu Domokos. Engagé dans la création de l'UDMR dès le 22 décembre 1989, le nouveau président est poète, rédacteur de la revue culturelle *Igaz szó* [Parole vraie] de Tîrgu-Mureş. L'évolution générale de la scène politique roumaine, le

lieu à partir duquel il y participe – la présidence de l'UDMR – et la bipolarisation grandissante du champ politique minoritaire l'entraîne finalement dans le camp « modéré ».

L'observation des trajectoires turque en Bulgarie et hongroise en Roumanie nous donne à voir des conditions d'émergence de partis « ethniques » marquées de manière analogue par les bouleversements de la fin du communisme, mais venant puiser dans des imaginaires historiques distincts<sup>117</sup>. En Bulgarie, la création d'un parti minoritaire ne peut se prévaloir d'une tradition historique dans laquelle les élites turques de Bulgarie auraient puisé. La formation du MDL constitue avant tout le produit d'une politisation de l'ethnicité provoquée par l'assimilation brutale des Turcs entre 1984 et 1989 : à l'opposé du projet initial, la bulgarisation forcée réactive les sentiments d'appartenance distinctive et en fait un enjeu politique. En parallèle, le processus dit de « Renaissance nationale » provoque l'aliénation d'élites turques (enseignants, élites culturelles, cadres locaux et régionaux du Parti, responsables administratifs) longtemps loyales à un Parti communiste à qui elles devaient leur promotion sociale. Elle fournit ainsi les cadres d'un investissement partisan autonome. Par contraste, la création de l'UDMR de Roumanie ne manque pas d'antécédents. Datant de la période autrichienne, et de la période austro-hongroise à partir de 1867, la politisation du clivage ethnique s'est cependant renouvelée pendant la période communiste. Après avoir formé de nouvelles élites minoritaires, socialisées dans les institutions de langue hongroise mises en place à la fin des années 1940 et au début des années 1950, le régime roumain s'est « nationalisé », avec une radicalisation de la tendance dans les années 1980. La Hongrie a alors porté dans l'arène internationale la question des discriminations subies par la minorité magyare suscitant, côté roumain, la réactivation du thème de l'irrégentisme hongrois menaçant la Transylvanie. Ce durcissement de l'enjeu politique autour de l'identité magyare a nourri la mobilisation minoritaire au moment de la chute du régime de Nicolae Ceaușescu.

En Bulgarie comme en Roumanie, la présence d'un réservoir de représentations minoritaires cristallisé depuis la formation des États modernes et objet de réinterprétations contextuelles, définit le champ des possibles dans la prise en charge partisane des enjeux minoritaires. Il n'épuise toutefois pas à lui seul la compréhension des conditions de structuration des nouvelles formations minoritaires, ni la définition par ces dernières de leurs priorités électorales. Celles-ci doivent être cernées au point d'intersection entre l'ordre du pensable et l'ordre du possible, lequel est à son tour construit dans le moment de la chute du

---

<sup>117</sup> Antonela Capelle-Pogăcean et Nadège Răgaru, « Minorités revisitées. Constructions stato-nationales et parcours identitaires chez les Hongrois de Roumanie et les Turcs de Bulgarie », *Sfera politică* n°129-130, 2008, <http://www.sferapoliticii.ro/sfera/art05-pogacean-ragaru.html>

post-communisme par les formes de mise en saillance du clivage ethnique et les modalités de re-pluralisation du spectre politique. En Bulgarie, de cette interaction naît une configuration dans laquelle les demandes culturelles formulées par le MDL excluent toute revendication d'autonomie territoriale, d'enseignement supérieur en turc ou encore de représentation équitable au sein de l'appareil administratif. En Roumanie, de tels champs thématiques cristallisés de longue date sont, par contraste, prioritaires dans la formulation des objectifs de l'UDMR. Par ailleurs, là où le MDL se construit comme une organisation fortement structurée autour de la personnalité d'Ahmed Dogan et organisée selon un principe vertical, l'UDMR se caractérise par une organisation parapluie, ouverte et multiple, traversée par des lignes de division importantes.

Dans un cas comme dans l'autre, les postures des nouvelles formations minoritaires interagissent avec la structuration de la scène partisane et avec son institutionnalisation. Ce sont ces interactions que nous allons maintenant envisager en revenant sur l'offre politique des partis minoritaires et sur la place que les référents identitaires y occupent.

## **LES REGISTRES DE LA MOBILISATION ELECTORALE : L'ETHNICITE COMME RESSOURCE ?**

### **Les succès électoraux du MDL et de l'UDMR et leurs limites : les voies contrastées de la consolidation partisane**

En une quinzaine d'années, tant le MDL que l'UDMR sont parvenus à s'ancrer dans les paysages électoraux de Bulgarie et de Roumanie. Ils ont été peu affectés par les « votes sanction » qui ont ébranlé maintes organisations « généralistes » et sont longtemps parvenus à éviter l'implantation durable de formations concurrentes. Des deux, la trajectoire du MDL a sans doute été la plus heurtée : le nombre de mandats détenus par le Mouvement a oscillé entre 15 en 1994 (sur 240) et 34 en juin 2005 (voir tableau 1)<sup>118</sup>. En termes de suffrages, le Mouvement a cependant renforcé son assise électorale, passant de 323 429 votants en 1997 à 467 400 en 2005, un résultat supérieur à la performance de 1991 (418 168 voix). Il convient toutefois de se garder d'une interprétation linéaire de cette trajectoire. Les résultats de juin 2005 s'inscrivent dans une configuration qui pourrait ne pas

---

<sup>118</sup> La Bulgarie n'a changé de mode de scrutin qu'une fois au cours de cette période, adoptant pour les élections de 1990 un scrutin mixte (20 sièges alloués à la proportionnelle et 200 à la majoritaire à deux tours) avant de passer en 1991 à un mode de scrutin proportionnel avec un seuil de 4%, une répartition selon la méthode d'Hondt et 200 sièges. L'Assemblée est monocamérale. Le pays est divisé en 31 circonscriptions électorales qui correspondent aux 28 *oblasti* plus trois (Sofia est divisée en trois circonscriptions ; Plovdiv-ville est dissociée de Plovdiv-région).

se reproduire : une loi électorale et une organisation du vote ayant permis de maximiser le soutien électoral des Turcs de Bulgarie installés en Turquie, une percée en milieu rom et enfin, une mobilisation électorale renforcée par l'émergence de la formation bulgare xénophobe, *Ataka*. Cependant, en l'espace d'une décennie, le Mouvement des droits et libertés a entrepris de diversifier ses soutiens électoraux, par delà la seule communauté turque, pour tenter de s'imposer comme un acteur politique majeur dans la communauté pomaque (dès 1993-1994, notamment en jouant sur le registre de la commune d'appartenance musulmane et minoritaire) et dans les communautés roms (surtout depuis le début des années 2000)<sup>119</sup>. Cette ouverture en direction des autres minorités constitue l'une des principales originalités de la trajectoire du MDL (notamment au regard de celle de l'UDMR en Roumanie).

#### Les résultats du Mouvement des droits et libertés aux scrutins législatifs (1990-2005)

	10/17 juin 1990	13 octobre 1991	18 décembre 1994	19 avril 1997*	17 juin 2001**	25 juin 2005
Nombre de voix	n.d.	418 168	283 094	323 429	340 395	467 400
Pourcentage des voix (%)	7,40	7,55	5,44	7,60	7,45	12,81
Nombre de sièges	23	24	15	19	21	34
Sièges à pourvoir	400	240	240	240	240	240
Taux de participation (%)	90,80	83,87	78,05	62,93	67,03	55,76
Rang	3 <sup>ème</sup> sur 7	3 <sup>ème</sup> sur 3	4 <sup>ème</sup> sur 5	3 <sup>ème</sup> sur 5	4 <sup>ème</sup> sur 4	3 <sup>ème</sup> sur 7

Source : *Bălgarskite izbori 1990-1996*, Sofia : Iz. Demokratični Tradici-Demetra, 1997, p.18 pour les élections de 1990 ; la Commission électorale centrale pour les scrutins ultérieurs.

\* Le MDL s'est présenté aux élections de 1997 dans le cadre d'une coalition, l'Alliance pour le salut national (ASN), qui rassemblait des monarchistes (Fédération Royaume de Bulgarie), des agrariens (l'UAPB-Nikola Petkov), des écologistes (Parti vert) et des transfuges de l'Union des forces démocratiques (le Parti du centre démocratique et Nouveau choix).

\*\* En juin 2001, le MDL a pris la tête d'une coalition comprenant l'Union libérale et le Mouvement politique « Evroroma ».

Pour autant, le Mouvement des droits et libertés n'a pas été entièrement épargné par les scissions (volontiers soutenues par la droite et la gauche bulgares). La plus remarquable a sans doute été celle de l'ex-député MDL, Güner Tahir : partisan d'une alliance avec l'UFD

<sup>119</sup> Le succès électoral du MDL auprès des électeurs roms est généralement interprété dans les media et la classe politique bulgare comme la résultante d'un « achat » des voix roms. L'argument, s'il n'est pas toujours dépourvu de crédibilité, omet cependant le travail politique conséquent effectué par le MDL pour identifier des partenaires dans les quartiers roms, placer des candidats roms sur ses listes aux élections parlementaires et, plus encore, lors des derniers scrutins municipaux. Cette stratégie électorale lui a permis de gagner des voix des régions du Nord et du Nord-Ouest de la Bulgarie où ne vivent que très peu de Turcs (telles Vidin, Montana, Vraca et Pleven). Voir Elena Marusiakova et Veselin Popov, « ONG, mouvements et partis roms en Bulgarie : quels modes d'organisation pour quelle articulation des intérêts ? », *op.cit.*, p.49-66.



aux législatives d'avril 1997, Tahir avait fondé un comité d'initiative, dont l'objectif affiché était de renouveler la direction et les alliances politiques du MDL. Exclu du parti, il a créé en 1998 un Mouvement national pour les droits et libertés (MNDL) qui n'a pas su trouver ses marques en dépit de résultats encourageants aux municipales d'octobre 1999<sup>120</sup>. Soupçonné d'avoir travaillé pour l'ancienne Sûreté d'État communiste, Güner Tahir a dû renoncer à se présenter sur les listes UFD en 2001. Aujourd'hui, hormis le MDL, deux micro-formations aspirent à représenter les électeurs turcs et musulmans. La première est le Parti démocratique turc (PDT) fondé en 1993 par Adem Kenan, un ancien député MDL (1990-1991) exclu en 1992 parce qu'il demandait la reconnaissance d'une « minorité nationale » turque et l'autonomie territoriale. Non enregistrée, absente des scrutins électoraux, sa formation jouit d'une influence virtuellement nulle. La seconde, le Parti démocratique de la justice (PDJ), a été créée en décembre 1993 par Nedim Gendžev, ancien grand mufti démis de ses fonctions par la Direction des cultes en février 1992. Réputée proche des socialistes, son organisation a obtenu 0,24% des suffrages en 2001 et a renoncé à se présenter en 2005.

En Roumanie, la part des sièges obtenus par l'UDMR est restée relativement stable à l'échelon national, avec toutefois un recul lors des dernières élections législatives du 28 novembre 2004. Les modifications de la loi concernant principalement le seuil électoral (5% depuis 2000<sup>121</sup>) ont peu altéré les résultats de l'organisation magyare qui se situent dans une fourchette de 6,2% à 7,3%. Le tassement se reflète davantage au niveau du nombre des voix obtenues, lesquelles ont chuté de 990 000 en 1990 à 629 000 lors des dernières élections législatives de 2004. Ce recul s'explique par un fort déclin démographique<sup>122</sup> (notamment lié aux migrations à destination de la Hongrie), mais aussi par une moindre mobilisation électorale (qui reste néanmoins légèrement supérieure parmi les Magyars comparée à la population majoritaire)<sup>123</sup>. La diversification des préférences des électeurs –

---

<sup>120</sup> Le MNDL s'était présenté seul dans 72 communes et en coalition dans 14 autres : il l'avait emporté dans deux petites municipalités et dans 29 villages.

<sup>121</sup> Le système proportionnel sur listes est introduit en 1990 (loi 92/1990), les 41 départements et le municipe de Bucarest servant de circonscriptions électorales. La loi 68/1992 sur l'élection de la Chambre des députés et du Sénat établit le seuil électoral de 3%, l'ordonnance d'urgence 129/2000 l'augmente à 5% pour les partis. Cf. [http://legislatie.resurse-pentru-democratie.org/373\\_2004.php](http://legislatie.resurse-pentru-democratie.org/373_2004.php) [consultée le 20 juin 2008]. Une nouvelle loi électorale est adoptée en mars 2008 qui introduit un système uninominal à un tour. Disponible à l'adresse : [http://www.dreptonline.ro/legislatie/legea\\_votului\\_uninomial\\_alegere\\_deputati\\_senatori\\_alesi\\_locali\\_35\\_2008.php](http://www.dreptonline.ro/legislatie/legea_votului_uninomial_alegere_deputati_senatori_alesi_locali_35_2008.php) [consultée le 20 juin 2008].

<sup>122</sup> Entre 1992 et 2002, la population magyare passe de 1 624 959 (7,1% de la population) à 1 434 377 (6,6%) en 2002. Ce déclin (11,7%) est plus important que celui de la population totale (4,2%). Voir Institutul Național de Statistică, *Recensămînt 2002*, Bucuresti, 2002, <http://www.recensamant.ro> [consultée le 13 juin 2008].

<sup>123</sup> Miklós Bakk, Alpár Zoltán Szász et István Gergő Székely, « Parlamenti és elnökválasztás Romániában 2004 novemberében » [Les élections parlementaires et présidentielles de novembre 2004 en Roumanie], *Magyar Kisebbség* [Kolozsvár-Cluj] 4(34), 2004, p.3-52. Disponible à l'adresse : <http://bakk.adatbank.transindex.ro/> [consultée le 26 mai 2008].

surtout au profit d'une formation rivale, l'Union civique magyare (UCM), créée en juillet 2003, enregistrée légalement en janvier 2008, dont la base électorale se situe dans les deux départements de Harghita et Covasna, à forte majorité hongroise – rend jusqu'à présent peu compte de la diminution du nombre de votes pour l'UDMR. Mais son émergence à l'initiative d'entrepreneurs locaux qui échouent à prendre le contrôle des organisations territoriales de l'UDMR dans des zones où la population hongroise est majoritaire indique les fêlures de l'unité magyare.

#### Résultats de l'Union démocratique des Magyars de Roumanie aux élections législatives (1990-2004)

	20 mai 1990		27 septembre 1992		3 novembre 1996		26 novembre 2000		28 novembre 2004	
	C.D.*	S.**	C.D.	S.	C.D.	S.	C.D.	S.	C.D.	S.
Nombre de voix	991 601	1 004 353	811 290	831 469	812 628	837 760	736 863	751 310	628 125	637 109
Pourcentage des voix	7,32	7,20	7,46	7,58	6,64	6,82	6,80	6,90	6,19	6,23
Nombre de sièges	29	11	27	11	25	11	26	12	22	10
Sièges à pourvoir	387	140	343	140	343	140	345	140	332	137
Taux de participation	86,19	86,19	76,29	76,29	76,01	76,01	65,31	65,31	58,51	58,51
Rang	2 <sup>ème</sup> sur 19	4 <sup>ème</sup> sur 17	5 <sup>ème</sup> sur 7	5 <sup>ème</sup> sur 8	4 <sup>ème</sup> sur 6	4 <sup>ème</sup> sur 6	5 <sup>ème</sup> sur 5	5 <sup>ème</sup> sur 5	4 <sup>ème</sup> sur 5	4 <sup>ème</sup> sur 5

Source : Les élections législatives roumaines (1990-2004). Disponible à l'adresse : <http://valasztasok.adatbank.transindex.ro/> [consultée le 10 septembre 2006]

\*C.D. : Chambre des députés ; \*\*S : Sénat.

Cette même tendance est confirmée par l'émergence, en 2003, de deux organisations magyares qui ne s'engagent pas directement dans la compétition électorale. Le Conseil national magyar transylvain, fondé le 13 décembre 2003, place à sa tête l'évêque László Tökés. Celui-ci, critique à l'égard de la direction de l'UDMR qui promeut la participation aux coalitions gouvernementales de droite (1996 et 2004) et le soutien extérieur du gouvernement de centre-gauche (2000-2004), se voit privé de sa fonction de président d'honneur de l'Union, supprimée lors du VII<sup>e</sup> congrès de janvier 2003. La même année 2003 est créé le Conseil national sicule, dirigé par József Csapó, ancien sénateur UDMR, promoteur de la cause de l'autonomie territoriale des départements à majorité hongroise (le « pays des Sicules »). Ces deux nouvelles organisations, dont bon nombre des membres gardent l'appartenance à l'UDMR, visent à reconfigurer les rapports internes de l'Union et à affaiblir les dirigeants accusés d'avoir trahi la cause de l'autonomie magyare après l'entrée au gouvernement en 1996. Leur apparition illustre toutefois la constitution progressive d'une alternative à l'UDMR qui s'auto-qualifie de « nationale » et bénéficie du soutien du principal

parti de droite de Hongrie, le FIDESZ, lui-même dans l'opposition à partir de 2002. Candidat indépendant aux premières élections pour le Parlement européen organisées en Roumanie le 25 novembre 2007, l'évêque László Tökés parvient à réunir sous son nom 176 533 voix, soit 3,44% des suffrages exprimés. L'UDMR obtient quant à elle 282 929 voix, soit 5,52% des suffrages, dans un contexte de faible présence au scrutin (29,46%). Fût-elle fragilisée, l'Union demeure toutefois le principal acteur politique « hongrois » en Roumanie.

Comment comprendre cette étonnante résilience du MDL et de l'UDMR sur la scène partisane? En Bulgarie comme en Roumanie, les partis majoritaires sont prompts à dénoncer l'avantage comparatif dont disposeraient les organisations ethniques grâce à un électorat supposé captif et sensible aux discours ethnocommunautaires. Mais quelle place les argumentaires « ethniques » (sollicitation d'une loyauté communautaire, formulation de demandes spécifiques au groupe culturel, revendication d'une défense exclusive de la communauté) occupent-ils dans la rhétorique, les revendications et l'action politique des formations minoritaires? Et doit-on leur imputer les performances électorales des organisations considérées?

Une première remarque s'impose si l'on souhaite éclairer l'offre politique et les identités partisans du MDL et de l'UDMR. En Bulgarie et en Roumanie, les imaginaires du rapport au territoire se sont construits en relation avec des configurations territoriales différentes. En sont résultées des conceptions distinctes des espaces à conquérir politiquement. Pour des raisons historiques et de distribution du peuplement magyar<sup>124</sup>, la relation à la Transylvanie<sup>125</sup> – riche d'une tradition d'autonomies médiévales avant d'être englobée dans l'Etat hongrois (1867) et ensuite roumain (1918) – est centrale dans le cas de l'UDMR. La capitale roumaine, Bucarest, apparaît comme excentrée par rapport au territoire qui la concerne au premier chef. Ainsi, les sept congrès de l'Union organisés jusqu'en 2007 furent accueillis par des villes transylvaines. Les structures de l'UDMR témoignent de ce même tropisme : le siège du parti est situé à Bucarest, mais le bureau du président se trouve à Tîrgu-Mureş, et la ville de Cluj accueille quant à elle la présidence exécutive de l'Union. La

---

<sup>124</sup> 99% de la population magyare de Roumanie vivent en Transylvanie, constituant quelque 20% de la population. 35 à 37% d'entre eux forment un peuplement compact dans le « pays des Sicules » (Harghita où les Hongrois représentent 84,6%, Covasna, avec 73,8% de la population et Mures, avec 39,30% de la population). Quelque 28% des Hongrois vivent dans quatre départements qui bordent la frontière entre la Hongrie et la Roumanie. 16% à 18% se répartissent en Transylvanie centrale, enfin entre 18% et 20% vivent éparpillés sur le reste du territoire transylvain. Voir Office des Magyars hors frontières, « 2006. évi jelentés a romániai magyarok helyzetéről » [Rapport de 2006 sur la situation des Magyars de Roumanie], 2006. Disponible à l'adresse : <http://www.hhrf.org/htmh/?menuid=060204> [consultée le 11 mai 2008].

<sup>125</sup> Entendue au sens large, soit l'ensemble des territoires rattachés à la Roumanie en 1918-1920, aux dépens de la Hongrie, qui dépasse la Transylvanie historique.

capitale concentre toutefois des ressources et du pouvoir dans un État construit depuis 1859 selon un modèle centralisé, dont le caractère « unitaire » fut confirmé par la constitution adoptée en 1991, amendée par référendum les 18 et 19 octobre 2003. Les effets des politiques de décentralisation restent contrastés et les ressources des départements et des communes continuent à dépendre dans une proportion considérable du centre<sup>126</sup>. La présence de l'UDMR dans les structures du pouvoir depuis 1996 se lit notamment à la lumière de ce constat. Mais Bucarest est en concurrence ou – selon les configurations politiques – en complémentarité, avec un autre lieu attractif, d'où viennent appuis politico-symboliques et ressources économiques, Budapest, la capitale de la Hongrie.

En Bulgarie, l'État s'est également construit depuis 1878 dans un cadre unitaire centralisé autour de Sofia, capitale politique, administrative et économique dont le poids démographique et économique s'est renforcé après 1989<sup>127</sup>. Mais il n'a pas dû intégrer d'entités politiques ayant précédemment connu une existence autonome. Au sein de l'État bulgare moderne, les zones à peuplement turc n'ont par ailleurs jamais joui d'une autonomie territoriale et administrative. Dans les Rhodopes, l'appartenance de la majorité des régions à peuplement turc et musulman à des zones de montagne et de semi-montagne faiblement développées (et donc très sensibles à la péréquation étatique des ressources et aux subventions publiques sectorielles), le rôle croissant des préfets de région (*oblast*) et les conditions d'allocation de moyens budgétaires aux municipalités<sup>128</sup> font du centre politique, Sofia, un lieu à investir si le MDL souhaite influencer les politiques publiques en faveur des

---

<sup>126</sup> Cf. Institutul pentru politici publice, « Dinamica apartenenței politice a primarilor din România, cu un an înainte de viitoarele alegeri din 2004 » [La dynamique de l'appartenance politique des maires de Roumanie, un an avant les prochaines élections de 2004], octobre 2003. Disponible à l'adresse : <http://www.ipp.ro/altmateriale/Dinamica%20migratiei%20primarilor%202003.pdf> [consultée le 28 mai 2008]. En 1998, en prévision de l'intégration à l'Union européenne, huit régions de développement étaient créées à partir d'associations de départements. Elles correspondent aux divisions territoriales de niveau NUTS-II de l'Union. Les régions de développement ne disposent pas de personnalité juridique et ne recoupent pas les contours des provinces historiques. Cf. Violette Rey (dir.), *Atlas de la Roumanie*, Paris : La Documentation française, 2000.

<sup>127</sup> Les débuts du post-communisme, dans un contexte de tensions intercommunautaires, ont confirmé cette orientation unitaire et centralisée de l'État bulgare. La Constitution du 12 juillet 1991 pose ainsi que « la République de Bulgarie est un État unitaire à autogestion locale. Les formations territoriales autonomes n'y sont pas admises » (art.2). L'autogestion est définie non au niveau de la région, mais à l'échelle de la commune (*obština*), laquelle constitue l'unité de base de l'organisation territoriale bulgare. En 1999, sous la pression de l'UE (favorable à une décentralisation), les 9 régions définies en 1987 ont été remplacées par 27 régions (*oblasti*). En pratique, cette réforme a rétabli la délimitation antérieure à 1987 (qui datait de 1959-1961). La Bulgarie a par ailleurs créé 6 régions de développement (les NUTS), dont l'articulation avec les *oblasti* reste mal définie. Voir Emmanuelle Boulineau, « Les réformes administratives en Bulgarie depuis 1990 : les habits neufs des découpages socialistes », in : Violette Rey et Thérèse Saint-Julien (dir.), *Territoires d'Europe : la différence en partage*, Lyon : Presses de l'ENS Lettres et Sciences humaines, 2005 ; Emmanuelle Boulineau, « Sur le chemin de l'intégration européenne : les difficultés de la réforme régionale bulgare », 2003. Disponible à l'adresse : <http://geoconfluences.ens-lsh.fr/doc/etpays/Europe/EurScient3.htm> [consultée le 28 juin 2008].

<sup>128</sup> Selon l'Association des municipalités, en 2002, les sources de financement des communes se répartissaient entre subventions étatiques (31%), impôt (39%), ressources propres (24%) et autres moyens (6%). Cf. <http://www.namrb.org/?act=cms&id=31> [consultée le 7 janvier 2007].

Turcs de Bulgarie. En induisant une diversification des instruments de financement des municipalités, en autorisant de nouveaux partenariats transrégionaux, l'intégration européenne a certes esquissé une redéfinition des relations entre centre et périphérie, particulièrement dans les zones frontalières<sup>129</sup>. Néanmoins, le degré de dépendance des régions les moins bien dotées vis-à-vis de l'État reste important, que ce soit au travers des fonds publics (tels le fonds « Agriculture » et le fonds « Tabac ») ou des agences gouvernementales instituées dans le cadre de la pré-adhésion (ainsi de l'agence SAPARD entre 2001 et 2006). En Bulgarie, on n'observe pas non plus de concurrence intense avec des « centres » politiques alternatifs, Ankara ne jouant pas le même rôle politique et symbolique pour les Turcs que Budapest pour les Hongrois. Pour des raisons qui tiennent au mode de construction politique des identités retenu par les élites ottomanes à la fin de l'Empire et, plus encore, par Mustafa Kemal, dit Atatürk, après l'établissement d'une République de Turquie (son projet stato-national reposait un recentrage territorial autour de l'Anatolie, une rupture avec l'héritage ottoman et une abolition du califat), « l'Etat parent » turc n'a de fait pas joué un rôle central dans la « protection » des minorités restées en Bulgarie<sup>130</sup>. L'appartenance des deux pays à des blocs opposés pendant la guerre froide a par ailleurs contribué à distendre les relations entre les populations turques restées en Bulgarie et l'Etat turc (en dépit de vagues migratoires à destination de la Turquie, ainsi en 1950-1951, entre 1968 et 1978, puis en 1989)<sup>131</sup>. En Bulgarie, les dynamiques politiques

---

<sup>129</sup> Petja Kabakchieva, « How a Cross-Border Region Becomes Possible? Case Study of a Border Region: Smolyan », Sofia : CAS, 2001. Disponible à l'adresse : [http://www.cas.bg/?cy=33&lang=1&a0i=1104&a0m=read&a0p\\_id=9](http://www.cas.bg/?cy=33&lang=1&a0i=1104&a0m=read&a0p_id=9) [consultée le 10 juin 2008].

<sup>130</sup> Voir à ce sujet, Erol Ülker, « Empires and Nation-Building: Russification and Turkification Compared », Master of Arts, Central European University (CEU), 2004 ; Feroz Ahmad, *The Making of Modern Turkey*, London : Routledge, 1993 (esp. chapitre 3, « From Empire to Nation, 1908-1923 », pp.31-51) ; Justin McCarthy, *The Ottoman Peoples and the End of Empire*, London : Arnold, 2001 ; Yonca Köksal, « Struggle to Define the Nation: Ethnic Politics in Bulgaria and Turkey », The Oxford Symposium on (Trans)nationalism in South East Europe, St Antony's College, University of Oxford, 17-19 juin 2005. Disponible à l'adresse : <http://www.sant.ox.ac.uk/esc/esc-lectures/koksal.pdf> [consultée le 29 juin 2008].

<sup>131</sup> On aurait par ailleurs pu imaginer que les réfugiés turcs installés en Turquie se constitueraient en groupes d'intérêts cherchant à peser sur la politique extérieure de la « mère patrie » envers les Turcs de l'extérieur. En pratique, cependant, le poids démographique des migrants originaires des terres bulgares (et, plus largement, balkaniques) ne s'est pas converti en influence politique majeure dans un contexte où la Turquie n'a pas fait de la Bulgarie une priorité dans sa politique étrangère, bien qu'elle ait essayé de sensibiliser l'opinion internationale au sort de la minorité turque entre 1984 et 1989. Notons que les nouvelles relations interpersonnelles (dynamiques migratoires), économiques et politiques tissées entre la Bulgarie et la Turquie après la chute du communisme (singulièrement depuis l'entrée de la Bulgarie dans l'Union européenne), sont en train de contribuer à modifier cette configuration. Sur les rapports entre la Turquie et les Balkans dans les années 1990, voir Sylvie Gangloff, *La Turquie et les Balkans depuis 1990. Relations bilatérales, politique régionale et influences extérieures*, Thèse de science politique, 2000, Paris I ; Sylvie Gangloff, « La politique balkanique de la Turquie et le poids du passé ottoman », in : Xavier Bougarel et Nathalie Clayer (dir.), *Le nouvel Islam balkanique : les musulmans acteurs du post-communisme. 1990-2000*, Paris : Maisonneuve et Larose, 2001, p.317-356 ; Alexandre Toumarkine, « La politique turque dans les Balkans, volonté d'intégration, risque de marginalisation », *Le Courrier des pays de l'Est* 1039, 9/2003, p.40-51. Sur les redéfinitions des rapports symboliques entre pays d'origine et *Kin-State* parmi les migrants turcs de Bulgarie en Turquie, voir Ayse Parla, « Longing, Belonging and Locations of Homeland among Turkish Immigrants from Bulgaria », *Journal of Southeast European and Black Sea Studies* 6(4), 2006, p.543-557.

tendent, dès lors, à être plus centripètes que centrifuges. Là encore, l'organisation du parti fournit un bon indicateur des espaces jugés prioritaires : le siège du MDL est situé à Sofia. Toutefois, la branche régionale de Kărdžali (seule *oblast* à majorité turque de Bulgarie) est parvenue à se doter d'une identité distincte et a pu jouir d'une autonomie décisionnelle (variable dans le temps). Être adoubé par les militants et les cadres de Kărdžali constituait un enjeu suffisamment important aux yeux d'Ahmed Dogan pour qu'il organisât la III<sup>e</sup> conférence nationale du Mouvement dans cette municipalité réputée frondeuse (30 novembre-1<sup>er</sup> décembre 1996) et choisisse de se faire élire dans la circonscription de Kărdžali aux élections législatives d'avril 1997.

### **L'offre politique du MDL ou l'identité à contrecœur : entre mobilisation du registre ethnique et construction d'une posture « libérale »**

Dans la presse et les élites politiques majoritaires, le MDL est souvent accusé de « brandir » opportunément la « carte ethnique » à l'approche des scrutins ou lorsque ses cadres dirigeants se sentent contestés. La politique du Mouvement prendrait alors la forme de commémorations des victimes de l'assimilation forcée des années 1980, d'un appel à la condamnation pénale des responsables<sup>132</sup>, d'une réaffirmation de la contribution du parti à la promotion des droits des Turcs et musulmans et au modèle de « tolérance ethnique ». Sitôt l'enjeu surmonté, ce registre discursif disparaîtrait. Une telle lecture de l'usage des référents ethniques apparaît cependant réductrice : elle omet le caractère changeant des définitions des enjeux identitaires proposées par les élites du Mouvement. Elle ne rend pas non plus justement compte de la variété des registres de mobilisation sollicités selon l'échelon territorial (national, local), la saillance des clivages ethniques, le type de scrutin (municipal, législatif ou présidentiel) ou la période considérée (campagne électorale vs. politique au quotidien).

Assurément, si l'on considère les demandes formulées par le MDL depuis le début des années 1990 et les politiques publiques mises en œuvre après son entrée au gouvernement en 2001, la part accordée aux droits culturels des minorités semble extrêmement modeste. Plus qu'autour de questions telles que l'autonomie territoriale (jamais abordée), l'usage des langues minoritaires dans les rapports avec les pouvoirs publics ou au

---

<sup>132</sup> En juin 1992, des poursuites judiciaires avaient été intentées contre Jivkov et l'ancien ministre des Affaires étrangères, Mladenov, qui n'ont pas abouti en raison de l'hostilité de l'appareil du Parti et des services de renseignement.

parlement, l'évolution de la toponymie des communes à population turque<sup>133</sup>, ou encore la représentation des minorités au sein de l'armée, la police et la justice<sup>134</sup>, la politique du MDL<sup>135</sup>, lorsqu'elle a abordé des problèmes touchant aux communautés turques et musulmanes, a donné la priorité aux enjeux socio-économiques. À partir de 1998-1999, s'observe cependant une double inflexion qui pourrait sembler paradoxale : d'une part, le Mouvement entreprend un travail de définition idéologique au terme duquel il cherche à affirmer une identité de parti libéral, situé au centre de l'échiquier politique et résolu à échapper à un « enfermement » ethnique. Cette orientation se reflète dans le choix des candidatures aux scrutins nationaux comme dans la politique organisationnelle et la sélection des cadres du parti. D'autre part, et dans le même temps, le MDL s'engage plus explicitement sur des terrains comme la reconnaissance de « minorités nationales » en Bulgarie et la lutte contre les discriminations. Au point de rencontre entre ces deux dynamiques se noue une réorientation majeure dans la politique du MDL en matière de participation des Turcs et musulmans aux instances gouvernementales du pays : dès 1998, timidement, et surtout à partir de 2000, le Mouvement commence à solliciter des postes de responsabilité dans le pouvoir exécutif et les agences gouvernementales. Mais cette aspiration n'est pas énoncée dans un registre de « représentation équitable », encore moins de « quota ethnique ». Elle est présentée comme s'inscrivant dans une logique de coopération interpartisane et de coalitions gouvernementales. Ainsi, le gouvernement Stanišev, tripartite, a-t-il été constitué en août 2005 sur la base d'une répartition 8/5/3 des postes de responsabilité (Parti socialiste bulgare/Mouvement national Siméon II/Mouvement des droits et libertés).

En raison d'une qualification souvent moindre et de leur spécialisation professionnelle, les communautés musulmanes ont été concernées au premier chef par l'effondrement du secteur agricole, la réduction des subventions publiques dans le secteur

---

<sup>133</sup> La Constitution de 1991 a défini le bulgare comme la seule langue officielle. Dans les relations avec la justice et les pouvoirs publics, des traducteurs sont censés être mis à la disposition des populations turcophones. La toponymie dans les villes et villages reste quasiment exclusivement bulgare (sauf dans quelques sites touristiques).

<sup>134</sup> Une étude du *Bulgarian Helsinki Committee* suggérait en 2003 l'existence d'une très forte disproportion entre le poids démographique des Turcs et musulmans et leur représentation dans l'administration. À cette date, à Šumen, 1 membre sur 100 de l'administration locale était turc (les Turcs représentent 13% de la population). À Razgrad, 9% du personnel administratif local et 25% des employés de mairie étaient turcs (47% des habitants). La nomination d'un préfet turc ou musulman à la tête d'une *oblast* n'impliquait pas nécessairement un rééquilibrage dans l'administration régionale. Enfin, la représentation des Turcs et musulmans dans la police et la justice était « quasiment inexistante ». Voir *Bulgarian Helsinki Committee, The Human Rights of Muslims in Law and Politics since 1878, op. cit.*, p.104-109.

<sup>135</sup> Non que ces enjeux aient été absents des programmes du Mouvement, mais ils ne figuraient pas parmi les politiques promues par les élus MDL.



du tabac (une production essentielle à l'économie des Rhodopes)<sup>136</sup> et la dégradation de la couverture sociale intervenues dans le sillage du changement d'ordre économique. Couplée avec le démantèlement des anciennes coopératives agricoles, la restitution des terres engagée en février 1992 laisse sans parcelles certains des producteurs turcs drainés vers les campagnes par l'exode rural des Bulgares orthodoxes dans les années 1950<sup>137</sup>. En décembre 1992, 14,4% des Bulgares sont sans emploi ; ils sont 25,2% parmi les Turcs, le taux de chômage atteignant dans certaines régions 40%<sup>138</sup>. C'est dans ce contexte qu'intervient la réactivation des liens entre Turcs de Bulgarie et Turquie. Le changement de régime avait déjà amorcé une redécouverte de la Turquie, qui passait par les media (les chaînes de télévision turques captées par antenne satellite), le petit commerce frontalier et quelques investissements turcs. Sur les 320 000 Turcs ayant dû quitter la Bulgarie au printemps 1989, environ 210 000/215 000 ont décidé de s'installer en Turquie, principalement dans les régions de Marmara, d'Istanbul ou de Bursa, géographiquement proches de la Bulgarie, économiquement dynamiques et où de précédentes vagues migratoires ont établi de petites communautés turques de Bulgarie dont la présence facilite l'accueil des nouveaux arrivants. Confrontés à des difficultés d'insertion (logement, emploi, ajustement aux spécificités culturelles des régions du Sud et du Sud-Est vers lesquelles les pouvoirs publics cherchent à les aiguiller), les autres participants à l'exode forcé de 1989 ont préféré revenir en Bulgarie dès la fin de l'année 1989. À partir de 1991-1992, cependant, la crise économique favorise de nouveaux départs. Certaines familles, divisées en 1989, tentent par ailleurs de faire entrer illégalement en Turquie les enfants ou les proches restés en Bulgarie. Jusqu'à la levée des visas par la Turquie en juillet 2001, environ 30 000 Turcs de Bulgarie rejoignent chaque année le *Kin-State* turc. Dès la seconde moitié de la décennie, certains Turcs bulgares épousent d'ailleurs les trajectoires migratoires des Turcs de Turquie et vont travailler en Allemagne ou aux Pays-Bas. Avec la suppression des visas Schengen

---

<sup>136</sup> Dans les deux principales régions à peuplement turc (les Rhodopes et le Deliorman), les évolutions socio-économiques sont cependant contrastées, reflétant les inégalités en matière de dotations naturelles. La fermeture de mines qui employaient une main d'œuvre turque, pomaque ou rom, le démantèlement des fermes collectives ainsi que la perte de marchés à l'exportation pour le tabac ont plongé le sud de la Bulgarie dans une crise économique profonde. Les conditions de vie restent aujourd'hui encore difficiles. Par contraste, la plaine du Danube offre l'image d'une région dynamique où fleurissent les petites entreprises privées, souvent bulgaro-turques. Voir Veselin Dimitrov, « Pusta zemja, pusta » [Terre aride, maudite terre], *Kapital* 30, 28 juillet 2006.

<sup>137</sup> Mieke Meurs et Robert Begg, « Path Dependence in Bulgarian Agriculture », in : John Pickles et Adrian Smith (eds.), *Theorising Transition*, Londres : Routledge, 1998, p.243-261.

<sup>138</sup> Wolfgang Höpken, « From Religious Identity to Ethnic Mobilisation: The Turks of Bulgaria before, under and since Communism », in : Hugh Poulton et Suha Taji-Faruki (eds.), *Muslim Identity and the Balkan State*, London : Hurst, 1997, p.80.



en 2001, les circulations migratoires se diversifient<sup>139</sup>, sans pour autant suffire à pallier les effets de la crise sociale.

On comprend aisément dans ce contexte (où l'émigration des électeurs turcs menace de surcroît de réduire le socle électoral du MDL) que les préférences socio-économiques du Mouvement se soient forgées dès les premières années des changements<sup>140</sup>. En 1991-1994, les principaux axes en sont une réticence face à la restitution des terres, un appel à une politique sociale renforcée, un soutien à la relance publique de la production et de l'emploi (dans l'agriculture, mais aussi dans les industries des municipalités de province) et la formulation d'une politique de développement régional qui accorde une attention privilégiée aux régions montagneuses<sup>141</sup>. À l'automne 1991, le MDL conditionne son soutien au gouvernement Dimitrov (UFD) à la conduite d'une politique sensible aux spécificités socioéconomiques des zones à peuplement minoritaire. Au printemps 1992, les députés MDL réussissent à faire voter plusieurs amendements au projet de loi sur la restitution des terres agricoles : la taille des propriétés restituables est limitée et obligation est faite aux nouveaux propriétaires d'utiliser leurs biens à des fins productives ou de les louer. Cependant, la faible sensibilité du Premier ministre Filip Dimitrov aux enjeux sociaux défendus par le MDL entraîne une dégradation des relations avec le Mouvement dont les députés votent la censure du gouvernement le 28 octobre 1992<sup>142</sup>. Le choix du nouveau chef de l'exécutif, dont le cabinet est formé grâce au mandat du MDL, illustre les priorités du parti : conseiller du président Jeliou Jeleu, Ljuben Berov est un économiste au libéralisme mâtiné de social-démocratie.

---

<sup>139</sup> Ces dernières années, la Turquie a perdu en attractivité économique aux yeux des travailleurs migrants de Bulgarie, dans la mesure où les salaires y sont en moyenne inférieurs à ceux proposés dans les États membres de l'UE. Sur ces dynamiques migratoires, voir Ayse Parla, « Irregular Workers or Ethnic Kin? Post nineties labour migration from Bulgaria to Turkey », *International Migration* 45(3), août 2007, p.157-18 ; Ayse Parla, « Marking Time along the Bulgarian-Turkish Border », *Ethnography* 4(4), 2003, p.561-575.

<sup>140</sup> C'est sans doute une des limites de l'approche retenue par Antoine Roger, qui tient la flexibilité du MDL en matière de coalition électorale pour l'illustration d'une absence de préférences économiques. Les évolutions des choix économiques du MDL ont par ailleurs reflété à la fois le changement des situations de terrain, les lieux de pouvoir investis par le parti (son entrée au gouvernement en 2001) et l'ouverture de nouvelles opportunités liées à l'intégration européenne. Voir Antoine Roger, « Economic Development and Positioning of Ethnic Political Parties: Comparing post-Communist Bulgaria and Romania », *op. cit.*

<sup>141</sup> Cf. la plateforme électorale du MDL de 1994 : Petăr-Emil Mitev (dir.), *Izbori '94*. [Elections '94], Sofia : Lik, 1999, p.111-120.

<sup>142</sup> Le Programme adopté lors de la II<sup>e</sup> Conférence nationale revient sur cet épisode : « Des changements sans fondement et chaotiques ont été introduits dans l'agriculture ; les régions de montagne et de semi-montagne ont été complètement abandonnées, les moyens de production ont été gaspillés et pillés, les petites capacités de production industrielle régionale ont été trop hâtivement détruites ». Le MDL prône une politique de « stimulation de la production agricole », d'amélioration de la sécurité sociale et de lutte contre le chômage. Voir DPS, *Programa na Dviženieto za prava i svobodi* [Programme du Mouvement des droits et libertés], Sofia : DPS, novembre 1993, p.2 et 5.

Dans la vision économique du MDL, le secteur du tabac (où la main d'œuvre est presque exclusivement turque) reçoit très tôt une attention privilégiée, quoique complexe à apprécier. La politique du Mouvement résulte en effet de l'articulation incertaine entre une gamme d'intérêts contrastés : ceux de cadres du parti siégeant au Conseil d'administration du cigarettier public bulgare, *Bulgartabak*, de patrons de firmes privées spécialisées dans la distribution des cigarettes, proches du MDL, et d'élus locaux désireux d'éviter une crise sociale majeure dans les milieux agricoles turcs. La recherche de sources de financement pour le parti, le désir de coopter des notables dont le soutien peut être précieux en campagne électorale en leur attribuant des contrats de distribution et la défense des citoyens « ordinaires » turcs sont des objectifs qui entrent aisément en contradiction. Pour promouvoir les intérêts des producteurs de tabac, les responsables du Mouvement misent pendant les années 1990 sur des hausses des prix d'achat du tabac par l'État, une réduction des délais de paiement et une politique de crédit adaptée aux besoins des cultivateurs. En 1994, devant le refus des pouvoirs publics d'augmenter les tarifs pratiqués par *Bulgartabak*, les élus locaux du MDL négocient des conditions plus avantageuses avec les compagnies occidentales Philip Morris et Reemtsma<sup>143</sup>. Au fur et à mesure que le secteur public est privatisé, laissant anticiper une cession, inévitable à terme, du conglomérat *Bulgartabak*, que la pression de la concurrence internationale s'accroît et que l'horizon européen se rapproche, la politique du MDL évolue cependant. Longtemps hostile à la privatisation de *Bulgartabak*, notamment par crainte d'un effondrement du secteur du tabac, le Mouvement s'y rallie progressivement. En mars 2002, le député Junal Tasim, vice-président de la Commission économique, présente à l'Assemblée les conditions du Mouvement : que les nouveaux acquéreurs fournissent des garanties en matière d'emploi, de prix d'achat du tabac et d'investissements<sup>144</sup>. Pourtant, trois ans plus tard, le MDL fait achopper la cession de *Bulgartabak* à *British American Tobacco*, dénonçant le manque de transparence de la transaction, le monopole accordé à la firme britannique et, surtout, la perspective d'une fermeture progressive des sites non rentables. Dans les media bulgares, cette décision est interprétée comme trahissant le désir de hauts responsables et d'hommes d'affaires liés au MDL de conserver leur rente de situation au détriment des intérêts des producteurs turcs et de l'économie bulgare. Mais en parallèle, les instances régionales et locales du MDL (notamment à Kărdžali) engagent une réflexion sur un développement agricole alternatif et lancent des programmes de reconversion pour les agriculteurs spécialisés dans le tabac –

---

<sup>143</sup> Stefan Troebst, « Ethnopolitics in Bulgaria: The Turkish, Pomak, Macedonian and Gypsy Minorities », *Helsinki Monitor* 5(1), 1994, p.32-42 (p.37).

<sup>144</sup> « La faillite de Bulgartabak peut renverser le gouvernement », *Nov Život*, 5 mars 2002 (en bulgare).

une branche dont la restructuration, accélérée par l'entrée de la Bulgarie dans l'UE au 1<sup>er</sup> janvier 2007, aura un coût social (et probablement, politique) élevé.

Centré sur les enjeux économiques, le MDL amorce cependant une timide diversification de son offre identitaire à l'occasion du débat sur la Convention-cadre pour la protection des minorités du Conseil de l'Europe signée par la Bulgarie, le 9 octobre 1997<sup>145</sup>. Pendant les dix-huit mois qui séparent cette date de la ratification du texte par l'Assemblée, le 18 février 1999, les dirigeants du MDL militent en faveur d'une adoption rapide<sup>146</sup> ; l'UFD, au gouvernement, s'interroge sur l'opportunité de joindre une déclaration interprétative au texte et les socialistes sont réservés sur le principe même d'une ratification (à tout le moins en 1998)<sup>147</sup>. Dans plusieurs interventions publiques, Ahmed Dogan souligne alors la nécessité, pour la Bulgarie, de s'assumer comme un pays multiethnique. La notion de « discrimination » fait également son entrée dans le vocabulaire du MDL, au moment même où elle s'impose à l'agenda d'organisations de défense des droits de l'homme, telle le *Bulgarian Helsinki Committee*<sup>148</sup>. En mars 1998, le leader du MDL appelle par ailleurs au renforcement de l'enseignement du turc à l'école (notamment à travers son incorporation dans le cursus scolaire)<sup>149</sup> ; enfin, au printemps 1998, les commémorations de la résistance au processus de « Renaissance nationale » font l'objet d'une mise en visibilité particulière<sup>150</sup>.

---

<sup>145</sup> Maya Grekova, « The Political Battle For/Against "Minority" in Bulgarian Dailies », Sofia, 28 novembre 2000. Disponible à l'adresse : <http://www.mediacenterbg.org/library/MayaGrekova.doc> [consultée le 29 juin 2008].

<sup>146</sup> Cf. la déclaration de la direction du MDL au Conseil des ministres du 9 juillet 1998. Cf. « Le MDL insiste sur la ratification de la Convention sur les minorités », *Demokracija*, 10 juillet 1998 (en bulgare).

<sup>147</sup> La déclaration finalement adoptée par le parlement indique que la ratification de la Convention « n'impliquera en aucune façon le droit d'engager toute activité violant l'intégrité territoriale et la souveraineté de l'Etat unitaire bulgare, sa sécurité interne et internationale ». Cf. <http://assembly.coe.int/Documents/WorkingDocs/doc01/EDOC8939.htm> [consultée le 29 juin 2008].

<sup>148</sup> Entretien avec Krasimir Kănev, *Bulgarian Helsinki Committee*, Sofia, 22 septembre 2006. Ce thème a gagné en visibilité après l'adoption d'une directive communautaire sur l'égalité de traitement entre les personnes (2000/43) et d'une recommandation du Conseil de l'Europe sur les discriminations raciales (2002). La Bulgarie a adopté une loi anti-discrimination, le 16 septembre 2003, en amont de laquelle une réflexion avait été menée au sein du Conseil pour les questions ethniques et démographiques avec des représentants de partis et d'ONG dont le BHC et le MDL.

<sup>149</sup> Cf. « Qui de nouveau brandit la carte ethnique », *Demokracija*, 13 mars 1998 (en bulgare). L'introduction d'un enseignement obligatoire de 4 heures hebdomadaires (2h de littérature, 2h de culture et d'histoire) de la 1<sup>ère</sup> à la 7<sup>ème</sup> année faisait partie des priorités définies lors de la III<sup>ème</sup> Conférence nationale en 1996. Voir DPS, *Programa na Dviženieto za prava i svobodī* [Programme du Mouvement des droits et libertés], Sofia : DPS, décembre 1996, p.22.

<sup>150</sup> Cf. « L'agent Sava prépare des intrigues ethniques », *Demokracija*, 13 mars 1998 (en bulgare). L'ambassadrice des Etats-Unis, E. Bohlen, assiste ainsi aux commémorations des manifestations de Džebel, le 18 mai. Sa présence s'explique également par les tensions consécutives à la mobilisation d'une dizaine de partis demandant un redécoupage des frontières municipales de Kărdžali afin de séparer le coeur urbain (à majorité bulgare) des villages périphériques (majoritairement turcs).

Plusieurs facteurs expliquent ce repositionnement. Relégué dans l'opposition à l'issue des législatives de 1997, le MDL est fragilisé par des initiatives du gouvernement Kostov : en octobre 1997, une Commission parlementaire *ad hoc* dévoile les noms de vingt-trois élus accusés d'avoir collaboré avec la police politique. Parmi eux figurent Ahmed Dogan, Osman Oktai, Junal Lutfi et Kadir Kadir. Pour un entrepreneur politique qui a fondé sa légitimité sur la lutte contre la politique communiste des minorités, cette révélation est mal venue<sup>151</sup>. Dans le même temps, le pouvoir exécutif lance une offensive politique, fiscale et judiciaire contre le groupement économique privé, *Multigroup*, dont plusieurs députés MDL sont réputés proches (la démarche aurait valu au Mouvement quelques problèmes de trésorerie). Enfin, avec le soutien de l'UFD, le député Güner Tahir entré en dissidence s'emploie à rallier à sa cause les instances locales et régionales du MDL, non sans succès dans la région de Razgrad : il accuse Dogan d'avoir, par ses choix politiques, condamné son parti à se retrouver éternellement dans l'opposition et, partant, d'avoir interdit aux Turcs d'accéder à de réelles responsabilités politiques<sup>152</sup>. La modestie de ses résultats en matière de droits des minorités lui est également reprochée<sup>153</sup>.

Après les décevantes élections municipales d'octobre 1999 qui voient le MDL perdre Kărdžali, le seul centre régional qu'il ait dirigé depuis 1990, la IV<sup>e</sup> Conférence nationale du parti (29-30 janvier 2000) marque un double recentrage. Pour la première fois depuis sa création, le MDL s'engage en faveur d'une participation active des minorités au pouvoir exécutif. Désormais, le Mouvement « atteindra ses objectifs à travers une participation au pouvoir législatif et exécutif ; des interactions avec toutes les forces démocratiques (...) ; la participation et la coopération avec des organisations internationales dont les priorités sont la sécurité globale et régionale, la protection et la garantie des droits de l'homme et des droits des minorités » (art.3)<sup>154</sup>. Seconde inflexion majeure, le Mouvement prône la reconnaissance, dans la Constitution bulgare, de l'existence de « minorités nationales ».

---

<sup>151</sup> De fait, il semblerait que l'affaire des « dossiers » (réactivée à la veille des élections de 2001 et 2005) ait relativement peu affecté l'image d'Ahmed Dogan dans les communautés turques, où elle a été interprétée comme une manœuvre politicienne. En décembre 2006, le Parlement bulgare a adopté une loi prévoyant l'ouverture de tous les dossiers des anciens services répressifs bulgare et la formation d'une commission indépendante. Les travaux de cette dernière ont confirmé que plusieurs cadres du MDL auraient travaillé, en diverses capacités pour la Sûreté d'Etat communiste. Voir la liste des ministres (depuis 1989) ayant coopéré avec la Sûreté d'Etat publiée dans *Republika Bălgarija*. « Komisija za razkrivane na dokymentite i za objavjavane na prinadležnost na Bălgarski graždani kăm dăržavnata sigurnost i razuznavatelnite službi na bălgarskata narodna armija », *Rešenje n°25*, 12 février 2008.

<sup>152</sup> Cf. « Nous sommes une alternative à Dogan et non pas au MDL », *Demokracija*, 1<sup>er</sup> août 1998 (en bulgare).

<sup>153</sup> Voir « Il n'y a pas de tension dans les régions ethniques, le problème est dans la direction du MDL », *Demokracija*, 18 septembre 1998 (en bulgare).

<sup>154</sup> Voir DPS, *Programa na Dviženieto za prava i svobodî* [Programme du Mouvement des droits et libertés], Sofia : DPS, janvier 2000, p.3.

La conjoncture politique ne constitue toutefois le seul facteur éclairant la sensibilité accrue des dirigeants du MDL à une représentation des minorités dans les instances gouvernementales et leur désir de renforcer leur offre identitaire. Autour du débat sur la Convention-cadre pour la protection des minorités nationales comme au moment de la préparation d'une proposition de loi sur les confessions<sup>155</sup>, des cadres du Mouvement ont participé à des séminaires et des groupes de réflexion avec des organisations de défense des droits de l'homme (le *Bulgarian Helsinki Committee*, le réseau américain *Project on Ethnic Relations*<sup>156</sup>), se familiarisant plus largement avec les usages du droit international et européen dans la défense des minorités. Les lieux d'échange, les réseaux de sociabilité sont bien sûr multiples et il serait impossible de rendre justement compte ici de la variété des interactions ayant contribué au remodelage du discours et des attentes des cadres du MDL. Depuis le début des années 1990, par exemple, Junal Lutfi, l'un des principaux dirigeants de l'organisation, fait partie de la délégation bulgare à l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, une des instances les plus actives en matière de production normative sur les questions minoritaires. Les cadres du Mouvement ont suivi avec une grande attention les évolutions dans les modes de problématisation des enjeux minoritaires sur la scène internationale, ainsi que dans les ressources que le droit international et leur présence au sein d'arènes européennes pouvaient leur fournir. Les élites du MDL sont d'ailleurs sans doute parmi les premières, au sein de la classe politique bulgare, à avoir pris la mesure du changement de structure d'opportunités induit par l'invitation de la Bulgarie à engager des pourparlers d'adhésion à l'UE en décembre 1999. Il en est résulté une évolution souple dans les demandes formulées, toujours étayée en référence à des normes européennes et internationales.

Pour autant, en cette fin de décennie, lorsqu'il s'agit de définir les modalités de promotion des minorités turques et musulmanes de Bulgarie, la démarche du MDL se veut résolument libérale, c'est-à-dire articulée autour de la valorisation des libertés individuelles plus que de l'attribution de droits collectifs. Elle vise également une désethnicisation du politique. « Les membres du MDL ont déjà clairement pris conscience du danger qu'il y a à un enfermement (*kapsulirane*) du mouvement s'il continue à suivre la ligne d'un parti

---

<sup>155</sup> En 1999, le *Bulgarian Helsinki Committee*, la *Tolerance Foundation* et le *Bulgarian Human Rights Center* ont travaillé sur un projet de texte de loi discuté avec des représentants du MDL et soumis au parlement en octobre 1999 par des élus MDL. Leur proposition a été rejetée en février 2000. La Loi sur les cultes, adoptée en décembre 2002, confère un statut privilégié à l'Eglise orthodoxe.

<sup>156</sup> Deux réunions de ce type, organisées en 2001 par le *Project on Ethnic Relations*, ont donné lieu à un rapport qui éclaire bien la formulation des enjeux minoritaires au sein du MDL. Voir « Project on Ethnic Relations », *The Bulgarian Ethnic Experience*, Sofia & Princeton : PER, 2002.

ethnique. (...) Je serais très heureux si le prochain leader du Mouvement s'appelait Ivan », déclare ainsi Ahmed Dogan en avril 1998, à l'issue d'un séminaire du parti à Veliko Tărnovo<sup>157</sup>. En juillet de la même année, il fonde l'Union libérale-démocratique (LDS) avec plusieurs micro-formations, dont celle de l'ancien président, Jeliou Jeleu. Cette initiative obéit à une double rationalité : elle s'inscrit, d'abord, dans le sillage des efforts du MDL pour s'imposer comme une alternative au clivage opposant ex-communistes et anti-communistes. Après avoir défini le rôle de sa formation sur l'échiquier politique comme celui d'un « balancier », Dogan est convaincu que l'émergence d'un centre signera la fin d'un bipartisme excessivement conflictuel. Dans le même temps, son entreprise libérale a vocation à positionner le MDL sur la scène partisane européenne : le Mouvement souhaite rejoindre l'Internationale libérale dont l'Alternative libérale-démocratique (ALD) de Jeleu est d'ores et déjà membre<sup>158</sup>.

L'entrée du MDL au gouvernement en 2001 dans le cadre d'une alliance scellée avec le Mouvement national Siméon II ne modifie pas cette stratégie libérale. Pour la première fois dans l'histoire contemporaine de la Bulgarie, deux ministères (l'Agriculture et les Forêts et un ministère sans portefeuille), plusieurs préfectures et directions d'agences gouvernementales reviennent à des Turcs. Quatre ans plus tard, en août 2005, dans le gouvernement Stanišev (PSB/MNS II/MDL), le Mouvement voit ses positions dans l'appareil exécutif renforcées : il obtient un poste de vice-Premier ministre en charge des catastrophes naturelles (Emel Etem), le ministère de l'Agriculture et des Forêts (Nihat Kabil), le ministère de l'Environnement et de l'Eau (Dzhevdet Čakărov), six préfectures (Vidin, Sofia-région, Loveč, Smoljan, Varna et Jambol), ainsi que la présidence de plusieurs agences gouvernementales (dont celle du tourisme). Le Mouvement occupe ainsi des ministères-clés pour favoriser l'emploi et le développement socioéconomique des zones à peuplement minoritaire. De ministère de la Culture ou de l'Éducation, en revanche, il n'est nullement question. En termes de politiques publiques, le Mouvement n'explore d'ailleurs pas de nouveaux terrains : les élus MDL approuvent les amendements à la loi sur l'enseignement supérieur de 2002, qui améliorent l'organisation des cours de turc<sup>159</sup>, ainsi que l'introduction de la religion à l'école à titre optionnel (un projet porté par un noyau de députés orthodoxes du Mouvement national

---

<sup>157</sup> Cf. « Dogan tourne le dos à Karakačanov, à Venci et aux monarchistes », *Sega*, 21 avril 1998 (en bulgare).

<sup>158</sup> Le MDL a rejoint l'Internationale libérale en 2003 (Sommet de Dakar). Le Mouvement national Siméon II en est devenu membre en 2005 (Sommet de Sofia).

<sup>159</sup> La loi sur l'éducation a été amendée en juillet 1999 (conformément à la Convention-cadre sur les minorités nationales), puis de nouveau en 2002. Les cours de turc sont désormais « optionnels au choix » de l'école primaire jusqu'au lycée, sur la base de deux ou trois cours par semaine. De fait, la mise en concurrence des cours de turc avec d'autres disciplines (comme les langues étrangères) limite les inscriptions. En 2002/2003, 31 349 élèves suivaient des cours de turc dans 420 écoles. Cf. Bulgarian Helsinki Committee, *op. cit.*, p.123-127.

Siméon II)<sup>160</sup>. Il affirme avec une vigueur croissante son soutien à la politique de décentralisation recommandée par l'Union européenne. Mais la question de l'autonomie reste toujours taboue.

Le Programme du MDL adopté lors de la VI<sup>e</sup> conférence nationale de mai 2006 confirme cette posture. Le Mouvement s'y présente comme une organisation libérale visant « un équilibre entre les principes de l'intégration des minorités dans toutes les sphères de la vie sociale, économique et culturelle du pays et les principes d'une défense et d'un développement de leur identité ethnoreligieuse »<sup>161</sup>. Pour ce faire, le parti suggère un renforcement des dispositifs existant (en matière, par exemple, de media en langue minoritaire), mais aussi l'introduction d'un droit pour les minorités à étudier leur histoire, leur langue et leur culture, la possibilité d'utiliser les langues minoritaires dans les relations avec l'administration « conformément aux exigences européennes », l'ouverture d'écoles pour les membres des minorités (« dans le cadre de la loi existante ») et un soutien étatique aux institutions culturelles minoritaires « d'un niveau égal à celui apporté à la majorité »<sup>162</sup>. Il se donne par ailleurs pour objectif un « désenclavement » qui signifie « également un élargissement de sa base sociale à travers la capacité à attirer des sympathisants défendant nos idées, mais qui, pour une raison ou une autre, n'ont pas encore reconnu le MDL comme un parti libéral. Ce qui suppose et signifie à son tour un élargissement de la géographie du parti – c'est-à-dire [que] le parti doit se donner pour priorité d'atteindre chaque municipalité »<sup>163</sup>.

À l'avenir cependant, plusieurs facteurs devraient conférer aux thématiques culturelles et identitaires une saillance accrue, voire remodeler une ligne politique fortement marquée par la personnalité d'Ahmed Dogan<sup>164</sup> : la première concerne sans doute les effets de circulation, au niveau européen et international, des polémiques sur l'intégration, la diversité culturelle et la gestion des cultes, des débats auxquels la nouvelle génération de diplômés turcs ne peut manquer d'être sensible. En l'espace d'une quinzaine d'années, de jeunes cadres turcs (hommes d'affaires pour certains, avocats et médecins pour d'autres) ont

---

<sup>160</sup> La première expérience avait été lancée en décembre 2000 : les cours étaient dispensés en bulgare et le financement des classes assuré par l'Office du grand mufti (l'enseignement de la religion orthodoxe était, lui, financé par l'Etat). *Ibid.*, p.94.

<sup>161</sup> Voir DPS, *Programna Deklaracija* [MDL. Déclaration de programme], Sofia : DPS, mai 2006, p.1.

<sup>162</sup> *Ibid.*, p.8.

<sup>163</sup> *Ibid.*, p.2.

<sup>164</sup> À la VI<sup>e</sup> Conférence nationale, Ahmed Dogan a laissé entendre qu'il ne briguerait pas de nouveau mandat. Parmi les élites montantes du MDL, certaines sont favorables à un redéploiement identitaire du parti.

émergé, mobiles, polyglottes, parfois désireux de vivre leur identité musulmane de manière décomplexée. Cette génération a reçu une socialisation très différente des cadres turcs formés, sous le communisme, dans une définition de la modernisation socialiste entendue comme dépassement de l'« arriération » de la foi, voire d'appartenances ethniques spécifiques. Le développement d'une offre identitaire plus étoffée pourrait mieux répondre aux attentes de ce jeune électorat. À un second niveau, la consolidation d'un vote contestataire et nationaliste en Bulgarie (dans le sillage de la création d'*Ataka* en 2005) a fait de la dénonciation des minorités une rhétorique porteuse, y compris pour des formations politiques non situées aux extrémités. Certains des thèmes politiques entrés dans l'espace public à cette occasion devraient y demeurer, indépendamment des fortunes électorales de Volen Siderov, le leader d'*Ataka*. À moyen terme, ces instrumentalisation des imaginaires anti-turcs, anti-roms et anti-musulmans pourraient alimenter un désir de ressourcement identitaire au sein des communautés turque et musulmane de Bulgarie, incitant à redéployer la gamme des demandes politiques des minorités. Enfin, l'image du Mouvement au sein de la classe politique bulgare et dans l'opinion majoritaire s'est très fortement dégradée ces dernières années (en 2005, il n'est quasiment pas un parti politique qui n'ait fait campagne sur la promesse de ne pas s'allier avec le MDL). Dans certains secteurs de la population turque, même, la contestation gronde, les leaders du Mouvement étant accusés de faire passer les intérêts du parti, voire leurs propres intérêts d'affaires, avant ceux de leur électorat. Les scrutins – municipaux en particulier – donnent moins à voir un débat politique que des luttes intrapartisanes féroces pour le contrôle des ressources faisant l'objet d'une attribution discrétionnaire (emplois, contrats, appels d'offre, concessions, etc.). Formuler une offre politique qui tienne davantage compte des composantes identitaires du soutien accordé au MDL pourrait aider à endiguer une perte de crédibilité susceptible, sinon, d'encourager la recherche d'alternatives politiques.

### **L'identité magyare dans les discours de l'UDMR : du registre historico-symbolique de la communauté unie à la prise en compte de la différenciation sociale**

La trajectoire de l'UDMR se distingue assez significativement du cheminement du MDL. Parmi les membres fondateurs de l'UDMR, l'importance des entrepreneurs recrutés dans les milieux universitaires, culturels et religieux, attachés à la promotion de la culture minoritaire, survalorisée avant la chute du communisme comme étant le seul champ légitime des proclamations identitaires influence la présentation de soi de la nouvelle organisation



magyare<sup>165</sup>. Celle-ci prétend ainsi incarner un groupe culturel homogène, cerné de frontières stables, doté de marques spécifiques (langue, histoire, culture, religions), victime depuis le traité de Trianon (1920) qui l'a séparé de l'Etat hongrois, de promesses « roumaines » non accomplies. Dans la déclaration d'intentions de l'UDMR du 13 janvier 1990, on lit ainsi : « La communauté magyare de Roumanie entend se saisir de la chance de transcrire dans la réalité, dans le cadre du nouvel État de droit roumain, les promesses démocratiques et les espoirs nés en 1918<sup>166</sup> et ensuite en 1944-1945, non réalisés par la suite »<sup>167</sup>. Les premières revendications de l'UDMR – l'égalité en droit des nationalités, la représentation de celles-ci au parlement, dans l'administration et la justice, l'éducation en langue hongroise depuis la maternelle à l'université et le droit à l'usage de la langue maternelle dans l'administration et la justice – sont alimentées par les expériences des dernières décennies. La loi communiste sur les nationalités de 1945 dressait déjà un inventaire semblable.

D'autres revendications – en particulier la référence à l'autodétermination, aux droits collectifs, à l'autonomie – tout en se nourrissant d'une histoire plus longue, s'insèrent dans un horizon idéologique articulé dans les années 1980 en Hongrie par différents courants de l'opposition anti-communiste, qui dénoncent la dégradation de la situation des Magyars de Roumanie (et de Tchécoslovaquie)<sup>168</sup> et adaptent le langage des droits de l'homme à la problématique minoritaire. Le principe de l'autodétermination et les droits collectifs sont évoqués dans le premier communiqué de l'UDMR qui annonce sa création le 25 décembre 1989. On peut y lire : « l'UDMR place à sa base le principe du droit à l'autodétermination de la communauté magyare de Roumanie »<sup>169</sup> et « nous exigeons que nos droits collectifs

---

<sup>165</sup> József D. Lőrincz, « The Hungarian Intelligentsia in Romania between Calling and Pragmatism », *Occasional Papers*, 14, mai, Budapest : Fondation Teleki L., 1999 ; Zoltán Rostás, « The Twilight of the Monochromatic Discourse », *Sfera politicii* 11, novembre 1993, p.10-11.

<sup>166</sup> La déclaration adoptée le 1<sup>er</sup> décembre 1918 par l'assemblée des Roumains de Transylvanie proclamait le rattachement de la province à la Roumanie et promettait des droits constitutionnels généraux pour les autres « nationalités ».

<sup>167</sup> Cf. Nándor Bárdi, György Eger (eds.), *op. cit.*, p.53.

<sup>168</sup> A titre d'exemple, le juriste Rudolf Józ, membre fondateur en 1988 du Forum démocratique hongrois (MDF) (centre-droite), futur secrétaire d'Etat au ministère de la Défense entre 1990-1994, publiait en 1984 un ouvrage intitulé « Auto-détermination nationale et nationalitaire, auto-gouvernement, égalité de droit ». Voir Rudolf Józ (ed.), *Report on the situation of Hungarian minority in Rumania*, Budapest, Magyar Demokrata Fórum, 1988. Sur les différents courants qui se mobilisent dans les années 1980 en faveur des Magyars de Roumanie, voir Nándor Bárdi, *Tény és való. A budapesti kormányzatok és a határon túli magyarság kapcsolattörténete* [Faits et vérités. Contribution à l'histoire des rapports entre les gouvernements hongrois et les Magyars hors frontières], Pozsony [Bratislava] : Editions Kalligram, 2004, p.96-100.

<sup>169</sup> La proclamation du Comité provisoire de l'UDMR, in : Nándor Bárdi, György Eger (eds.), *Útkeresés és integráció*, *op.cit.* Disponible à l'adresse : <http://adatbank.transindex.ro/inchtm.php?akod=158> [consultée le 12 juin 2008].

soient constitutionnellement garantis et respectés par les lois, les décrets d'application et les pratiques »<sup>170</sup>.

Les effets des circulations vers la Hongrie marquent également les proclamations identitaires. Si à la fin de la Seconde Guerre mondiale, l'Alliance populaire hongroise d'obédience communiste concevait le groupe magyar de Roumanie placé à égale distance entre la Roumanie et la Hongrie, au sortir du communisme, la revalorisation de la Hongrie est indiquée par la façon dont la communauté magyare de Roumanie est insérée dans la « magyarité » : « La communauté magyare de Roumanie considère digne et naturel de maintenir et cultiver ses relations avec les autres fragments de la nation hongroise ; ce droit approfondit notre fidélité citoyenne à l'égard de la Roumanie libre et indépendante »<sup>171</sup>. Par delà une certaine diversité des conceptions et des attentes à l'égard de la « nation-mère » et d'un brouillage de l'image du *Kin-State* au début des années 2000, dans un contexte de radicalisation du clivage entre la gauche et la droite qui influe sur la gestion de la problématique minoritaire en Hongrie, cette référence est centrale dans les discours des entrepreneurs magyars et dans les documents officiels de l'UDMR depuis 1990. Enfin, la Transylvanie, « notre terre natale », le « chez soi », la « petite patrie », est également mobilisée pour définir le contour identitaire de la communauté à représenter.

Dans l'horizon de l'autodétermination, que les responsables roumains interprètent comme porteur de menace sécessionniste malgré les mises au point des acteurs magyars, l'autonomie en vient à constituer une référence centrale. Elle entre dans la rhétorique magyare de Roumanie comme une « évidence héritée », écho de plusieurs passés : celui de la Principauté de Transylvanie des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, celui de l'Autriche-Hongrie et des mobilisations roumaines en faveur de l'autonomie de la Transylvanie ou de l'autonomie de la « nationalité roumaine », celui des promesses inaugurales de l'État roumain dont témoignait la déclaration adoptée à Alba-Iulia le 1<sup>er</sup> décembre 1918 – qui avait proclamé le rattachement de la Transylvanie à la Roumanie et avait promis « la liberté nationale pour tous les peuples y habitant » – celui de l'entre-deux-guerres, riche en projets d'autonomie élaborés par les élites magyares. Ces différentes références sont croisées dans les usages politiques post-communistes marqués en 1990-1991 par les débats sur la nouvelle constitution.

Adoptée par référendum le 8 décembre 1991, celle-ci confirme l'attachement des élites roumaines au modèle de l'État national unitaire. L'article 6 est néanmoins consacré au

---

<sup>170</sup> *Ibid.*

<sup>171</sup> *Ibid.*

droit à l'identité des personnes appartenant aux minorités nationales<sup>172</sup> et l'article 59 (2) établit pour les organisations des minorités qui ne recueillent pas le nombre de voix nécessaires, le droit à occuper un siège de député<sup>173</sup>. Alors qu'elle peut satisfaire les autres entrepreneurs minoritaires, cette approche est en deçà des revendications magyares nourries par une conception « multinationale » de l'État au sein duquel les Hongrois constitueraient « un sujet politique autonome, facteur constitutif de l'État, partenaire égal du peuple roumain »<sup>174</sup>, tout en étant intégrés à la nation culturelle magyare. Les acteurs hongrois ne cherchent qu'à la marge l'alliance avec d'autres responsables minoritaires, en particulier ceux du Forum démocratique allemand, avec lequel ils partagent partiellement une lecture du « passé multiculturel » de la Transylvanie et un intérêt pour le *Kin-State*. Mais les Allemands représentent désormais une communauté démographiquement réduite (0,27% de la population en 2002). Les dirigeants de l'UDMR ne se placent pas dans une logique « minoritaire » qui les rapprocherait des « petits groupes » de quelques dizaines de milliers d'Ukrainiens, de Russes/Lipovènes, de Tatars, de Turcs, etc. Ils ne nouent pas non plus des alliances avec les Roms, qui seraient selon les estimations, plus nombreux que les Magyars (entre 1,5 et 2,5 millions)<sup>175</sup>. Ni les imaginaires sociaux (dans la hiérarchie du prestige, les Hongrois continuent à se percevoir en « haut » alors que les Roms sont perçus, tant par la population roumaine que par la population magyare, comme étant en « bas »), ni les difficultés rencontrées (la situation économique et sociale de la population hongroise n'a rien à voir avec celle de la population rom) n'encouragent un tel rapprochement. Reflet de cet imaginaire identitaire particulier, le 14 novembre 1993, l'UDMR introduit au parlement une loi – jamais soumise au débat – sur les minorités nationales et les communautés autonomes. L'intitulé indique d'emblée la différence opérée entre la communauté hongroise qui revendique l'autonomie et les autres groupes culturels, qualifiés de « minorités nationales ».

---

<sup>172</sup> *Constituția României* [La Constitution de la Roumanie]. Disponible à l'adresse : [http://www.cdep.ro/pls/dic/act\\_show?ida=1&idl=1&tit=3#t3c1s1a59](http://www.cdep.ro/pls/dic/act_show?ida=1&idl=1&tit=3#t3c1s1a59) [consultée le 15 juin 2008]. La loi 68/1992 sur l'élection des députés et des sénateurs précise les conditions dans lesquelles les organisations minoritaires – enregistrées comme associations et non pas comme partis – exercent ce droit à la représentation. Elles doivent recueillir au moins 5% des voix nécessaires à l'obtention d'un mandat. Ce seuil est élevé à 10% en 2004. On peut rappeler, en outre, que la Roumanie est le premier État qui ratifie la Convention-cadre sur la protection des minorités nationales (loi 33/1995).

<sup>173</sup> En 2007, l'Etat roumain reconnaît 18 minorités nationales représentées à la Chambre des députés.

<sup>174</sup> « Les décisions du II<sup>e</sup> congrès de l'UDMR », 1991. Disponible à l'adresse : <http://adatbank.transindex.ro/inchtm.php?akod=158> [consultée le 9 juin 2008] (en hongrois).

<sup>175</sup> Lors du dernier recensement de 2002, 535 140 personnes déclaraient une appartenance rom. Institutul Național de Statistică, *Recensămînt 2002*, [Recensement 2002], <http://www.recensamant.ro> [consultée le 13 juin 2008].

Signe ouvert aux interprétations multiples, l'autonomie est en même temps l'un des repères qui assure la cristallisation des factions au sein de l'Union<sup>176</sup>. Le camp « radical » se distingue par la mise sur agenda, dès 1991, de l'autonomie ethno-territoriale, qui devait concerner le « pays des Sicules » [Székelyföld]. Le programme adopté lors du IV<sup>e</sup> congrès de l'Union (26-28 mars 1995, Cluj) intègre cette référence et décline l'autonomie sous trois formes : l'autonomie personnelle-culturelle doit permettre aux membres de la minorité de mettre en place un réseau propre d'institutions culturelles ; l'autonomie locale ouvre la voie à la création de zones à statut spécial par l'association des communes où la minorité constitue la majorité, selon le modèle envisagé par la recommandation 1201 du Conseil de l'Europe<sup>177</sup> ; l'autonomie régionale concerne les départements à majorité magyare.

Cette insistance sur l'autonomie – fermement rejetée par les élites roumaines – s'estompe néanmoins dans le discours des dirigeants de l'Union après 1996, année de la première entrée de l'UDMR au gouvernement. Le parti magyar garde par la suite cette proximité avec les centres de décision politique, en tant qu'allié extérieur de la majorité de centre-gauche (2000-2004) et membre de la coalition de centre-droite (2004-2008). Cette option favorise la professionnalisation politique des « modérés » qui contrôlent l'organisation, une prise de distance par rapport au registre symbolico-historique et aux poses messianiques et un retour critique sur les présupposés qui fondaient les prises de parole des entrepreneurs minoritaires au début des années 1990. L'ancien président exécutif de l'Union, Csaba Takács, affirme à ce propos en 2003 : « [Après la chute du régime communiste] les Magyars transylvains ont refusé de prendre en compte les réalités roumaines et se sont donnés des buts irréalisables sur le court terme »<sup>178</sup>. Les responsables hongrois valorisent dès lors les volets du programme de l'Union qui sont plus facilement négociables avec les partenaires roumains sur le court terme et insistent sur la promotion des droits culturels et linguistiques des Magyars (usage de la langue maternelle dans l'administration et la justice, inscriptions bilingues), sur le développement d'un réseau d'établissements scolaires et

---

<sup>176</sup> Voir Antonela Capelle-Pogăcean, « Jeux et enjeux des politiques de l'identité : l'Union démocratique des Magyars de Roumanie à l'heure de l'unité perdue », in : Catherine Durandin et Magda Carneci (dir.), *Perspectives roumaines. Du post-communisme à l'intégration européenne*, Paris : L'Harmattan, 2004, p. 99-138.

<sup>177</sup> Adoptée en 1993 par l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, cette recommandation est l'une des plus généreuses à l'égard des minorités. Elle évoque les « droits collectifs » et précise le droit des personnes appartenant aux minorités nationales, de disposer, dans les régions où elles constituent la majorité, « d'autorités locales ou d'autonomies propres ou d'un statut spécial (...) en conformité avec la législation interne de l'État ». Controversée au sein même du Conseil de l'Europe, interprétée dans une version minimaliste par la Commission européenne pour la démocratie par le droit (Commission de Venise) qui insiste sur l'assise territoriale et non pas ethnique de l'autonomie, cette recommandation n'est pas reprise par la Convention-cadre pour la protection des minorités nationales adoptée en 1995 par le Conseil de l'Europe. Voir notamment Florence Benoît-Rohmer, *La question minoritaire en Europe. Textes et commentaires*, Strasbourg : Éditions du Conseil de l'Europe, 1996.

<sup>178</sup> Cf. Entretien avec Csaba Takács, président exécutif de l'UDMR, *Szabadság*, 11 juillet 2003 (en hongrois).

culturels propres (notamment d'une université magyare, partant du constat que les Hongrois, surreprésentés parmi les bacheliers, sont en revanche sous-représentés parmi les diplômés du supérieur<sup>179</sup>), ainsi que sur la meilleure représentation de la minorité au sein des institutions de l'État. Les mesures de décentralisation sont fortement encouragées.

Dans le même temps, les discours des dirigeants de l'UDMR illustrent une prise en compte progressive de la différenciation interne, régionale, sociale, générationnelle, de leur électorat. En 1993, l'organisation magyare se déclarait favorable aux restitutions des propriétés nationalisées, fussent-elles individuelles ou communautaires. Ce point reflétait l'importance des groupes et des institutions hongroises (tout particulièrement des Églises) touchés par les nationalisations au moment de l'instauration du communisme. Il alimentait à son tour la posture « anti-communiste » de l'organisation minoritaire. Au début des années 2000, sous l'effet de l'accélération des transformations économiques et des avancées réalisées dans le processus des restitutions (qui atteignent désormais le domaine des forêts, auquel les entrepreneurs magyars portent un regard attentif compte tenu de l'importance de ces ressources dans le « pays des Sicules »), les acteurs hongrois renouvellent leurs discours économiques et sociaux. Des groupes spécifiques, tels que les jeunes, les populations rurales et les habitants des petites villes (dont le poids augmente dans les années 1990<sup>180</sup> sous l'effet des migrations qui touchent les grandes villes), et surtout les peuplements minoritaires épars sont désormais ciblés<sup>181</sup>. Cette diversification du discours associée à une sensibilité sociale accrue ne signifie pas l'abandon du positionnement de centre-droit de l'Union, dominant malgré le pluralisme idéologique affiché et la présence au sein de l'organisation de dix « plates-formes » et « groupes d'idées » partageant des orientations diverses (social-démocrate, libéral, national-libéral, chrétien-démocrate, etc.)<sup>182</sup>. Leur influence sur la présentation de soi de l'Union et surtout sur le processus décisionnel demeure en effet extrêmement limitée.

---

<sup>179</sup> Dans les milieux étudiants, le poids des Magyars se maintient autour de 4,3% pendant la période 1989-2002, malgré l'augmentation de plus de trois fois du nombre des inscrits hongrois (qui passe de 7 100 en 1989-1990, à 24 591 en 2001-2002), la diversification de l'offre institutionnelle et la création en 2000 d'une université magyare, « Sapientia », financée par l'État hongrois. Cf. Zsombor Csata, « Iskolázottsági esélyegyenlenségek az erdélyi magyar fiatalok körében » [Inégalité dans l'accès à l'éducation parmi les jeunes magyars de Transylvanie], *Erdélyi Társadalom*, 2004, p.99-132. Disponible à l'adresse : <http://adatbank.transindex.ro/vendeg/htmlk/pdf4287.pdf> [consultée le 25 mai 2008].

<sup>180</sup> 53% des Magyars de Roumanie sont urbains en 2002. Voir Office des Magyars hors frontières, « 2006. évi jelentés a romániai magyarság helyzetéről » [Rapport de 2006 sur la situation des Magyars de Roumanie], Disponible à l'adresse : <http://www.hhrf.org/htmh/?menuid=060204> [consultée le 11 mai 2008].

<sup>181</sup> En 2003, un département chargé des peuplements magyars épars et des questions sociales est créé au sein de la présidence exécutive de l'UDMR.

<sup>182</sup> Cf. « A Romániai Magyar Demokrata Szövetség szervezeti felépítése » [La construction institutionnelle de l'Union démocratique des Magyars de Roumanie], sur le site Internet de l'UDMR à l'adresse : <http://www.rmdsz.ro/script/mainframe.php?lang=hu> [consultée le 30 août 2006].

L'ancrage conservateur est confirmé par les affiliations internationales de l'UDMR, membre de l'Union démocrate européenne (EDU) depuis 1993 et associée au Parti populaire européen (PPE) jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 2007 lorsqu'elle en devient membre de plein droit à la faveur de l'intégration de la Roumanie à l'UE. Indice de ce positionnement conservateur, le programme de l'UDMR de 2003 demande la poursuite de la diminution du rôle de l'État, tant au niveau national que local, et la continuation des privatisations. La réserve à l'égard de l'État est le reflet d'une idéologie minoritaire qui valorise la résistance vis-à-vis de l'Etat-nation assimilateur et privilégie la communauté et ses classes moyennes<sup>183</sup>, mettant en avant le principe de subsidiarité. Son soutien est néanmoins requis pour favoriser le développement des départements sicules montagneux, dont les infrastructures, les investissements étrangers, les richesses produites, etc. se situent en dessous de la moyenne nationale<sup>184</sup>.

Les inflexions du discours de l'Union s'observent également dans les reformulations de son « transylvano-tropisme ». Originellement historique et symbolique, il comporte dorénavant une dimension économique plus affirmée. La défense des intérêts économiques transylvains est incluse dans les programmes de l'UDMR à la fin des années 1990<sup>185</sup>, à la faveur de la cristallisation du débat sur la régionalisation et/ou la fédéralisation de l'État roumain et sur la place accordée à la Transylvanie en son sein<sup>186</sup>. Elle gagne en visibilité en raison de la présence de l'UDMR dans les conseils départementaux transylvains dont les membres sont élus, de 1996 à 2008, à la proportionnelle sur listes et dont les compétences de gestionnaires des fonds (notamment européens) sont renforcées. L'UDMR exige ainsi l'augmentation des ressources affectées par le gouvernement aux infrastructures des seize départements transylvains et met sur son agenda le projet de construction d'une autoroute

---

<sup>183</sup> Le poids des Hongrois dans les différentes catégories d'occupation se présente comme suit : 5,44% des dirigeants politiques, économiques, syndicaux ; 4,53% des professions intellectuelles et scientifiques ; 6,21% des techniciens, maîtres ; 6,13% des employés de secrétariat ; 7,14% des salariés dans les services et les commerces ; 3,69% des métiers agricoles ; 8,35 % ouvriers spécialisés ; 7,81% des mécaniciens, chauffeurs ; 7,05% des occupations ne nécessitant aucune formation professionnelle ; 7,34% du personnel des forces de l'ordre ; 0,34% autres occupations ; 4,76% des chômeurs recherchant un premier emploi ; 6,14% de tous les salariés. Voir « A 2002. évi népszámlálás foglalkozási főcsoportok szerinti román és magyar nemzetiségi adatai: országos adatok » [Les données statistiques concernant les principales catégories d'occupation, selon l'appartenance ethnique roumaine et hongroise, à la lumière du recensement de 2002]. Disponible à l'adresse : <http://nepszamlalas150.adatbank.transindex.ro/?t=orsz1> [consultée le 21 mai 2008].

<sup>184</sup> Cf. « De quoi a besoin l'autonomie sicule ? D'argent, d'argent et d'argent », *Transindex*, 28 juillet 2006 (en hongrois).

<sup>185</sup> István Horváth, « A migráció hatása a népesség előszámítására » [Les effets des migrations sur le décompte de la population], *Magyar Kisebbség* [Kolozsvar], n°4 (26), 2002. Disponible à l'adresse : <http://www.hhrf.org/magyarkisebbsseg/m020403.html> [consultée le 28 mai 2008].

<sup>186</sup> Gabriel Andreescu et Gusztav Molnar (eds.), *Problema transilvană* [Le problème transylvain], Iasi : Éd. Polirom, 1999.

traversant la Transylvanie de Nord (Oradea, Cluj, Tîrgu-Mureş, Braşov) en concurrence avec celle traversant la Transylvanie du Sud, qui contourne le « pays des Sicules », mais a la préférence de l'Union européenne (corridor 4).

L'attention accordée aux « jeunes » participe du même registre qui croise la symbolique de la modernité, la dimension économique-sociale et la dimension identitaire. Cette référence s'impose progressivement dans le discours des responsables de l'Union au début des années 2000, sur fond de déclin démographique des Magyars de Roumanie et d'intensification des rêves de départ chez les 15-29 ans. L'appartenance ethno-culturelle inspire peu cet attrait pour le large, les « majoritaires » comme les « minoritaires » le partageant en égale mesure. L'ethnicité guide en revanche le choix de la destination, les Magyars évoquant plus souvent la Hongrie<sup>187</sup>. Le discours « modéré » reconnaît l'échec de l'UDMR à faire croire aux jeunes Magyars qu'« il valait la peine d'apprendre et de se former en Roumanie »<sup>188</sup>. Cet aveu nuance l'efficacité de son combat en faveur du développement d'un système d'éducation en hongrois, depuis la maternelle jusqu'à l'université, et de sa rhétorique centrée sur le devoir communautaire qui consiste à rester dans la Transylvanie natale. En même temps, à travers sa critique d'une Hongrie confrontée elle-même au recul démographique<sup>189</sup>, qui attire la jeunesse magyare de Transylvanie par un système avantageux de bourses d'études<sup>190</sup>, ce discours rompt avec la vision d'une harmonie naturelle entre le *Kin-State* et la minorité et laisse surgir les divergences d'intérêt.

Ce renouvellement des registres discursifs ne suppose guère l'abandon de la référence à l'autonomie, rituel obligatoire dans les prises de paroles des entrepreneurs magyars, préservée dans les documents programmatiques, invoquée par les dirigeants de l'Union avec plus de force après 2003, une année marquée par l'émergence des rivaux placés sur ce même terrain. Le projet de loi sur les minorités nationales négocié par l'UDMR avec ses partenaires de gouvernement et avec les représentants des autres minorités

---

<sup>187</sup> Sur la migration des jeunes Magyars, voir István Horváth, « A romániai magyar kisebbség Magyarországra irányuló mozgása » [Le mouvement de la minorité magyare de Roumanie vers la Hongrie], *Korunk*, février 2003. Disponible à l'adresse : [http://www.korunk.org/2\\_2002/2\\_02.htm](http://www.korunk.org/2_2002/2_02.htm) [consultée le 25 mai 2008] ; Angella Sorbán, Kata Nagy, « Hazajöttem Magyarországról... » [J'ai quitté la Hongrie et je suis rentré chez moi...], in : Barna Bodó (ed.), *Romániai magyar évkönyv 2001* [Chronique des Magyars de Roumanie 2001], Temesvár-Kolozsvár, 2001, p.59-78.

<sup>188</sup> Entretien avec Takács Csabá, *Szabadság*, 11 juillet 2003 (en hongrois).

<sup>189</sup> La population hongroise est passée de 10 568 000 habitants en 1989 à 10 197 119 en 2001.

<sup>190</sup> « Des bourses d'études attirantes pour la Hongrie », *Szabadság*, 28 janvier 2003 (en hongrois).



nationales en 2005, et bloqué au parlement en 2007<sup>191</sup>, est centré sur le concept d'autonomie culturelle. L'autonomie territoriale est réabordée dans le contexte des politiques de régionalisation promues avec l'adhésion à l'UE, l'UDMR soutenant la création d'une région de développement économique dont les frontières coïncideraient avec celles du « pays des Sicules ». Ces exemples infirment en tout cas la radicalisation que tend à supposer la thèse de la surenchère (*outbidding*) en cas de diversification de l'offre politique en situation minoritaire.

## CONCLUSION

Les raisons du succès électoral de l'UDMR et du MDL font intervenir selon des dosages variables le poids d'un argumentaire « ethnique » qui a changé tant dans la forme que dans le contenu. Le MDL a su ajuster ses discours politiques et moduler l'usage de référents « ethniques » en fonction de la configuration politique, des évolutions de son électorat et des ressources symboliques et juridiques fournies par les acteurs européens (Conseil de l'Europe, UE). Certes, le discours identitaire est plus important pour l'Union des Magyars de Roumanie que dans le cas du MDL, mais là aussi il a connu des variations éclairant notamment la différenciation sociale du public cible. Les stratégies retenues par l'UDMR et le MDL demeurent cependant distinctes. Tout se passe comme si, dans le contexte bulgare, la priorité avait été de penser les conditions d'une coexistence entre majorité et minorités reposant sur un nombre de droits circonscrit (éducation, liberté confessionnelle) et une insertion progressive dans l'appareil politique et administratif. Les élites magyares, elles, se situent par leur horizon imaginaire (non pas comme minorité, mais en tant que communauté autonome), les références historiques, les trajectoires historiques de l'État roumain, le soutien de la Hongrie dans une autre approche : celle-ci vise une intégration « collective » de la communauté perçue comme une société à part, parallèle. Progressivement, on observe toutefois une inflexion partielle dans cette approche, dans le but de combler le décalage constaté entre cet imaginaire de la société parallèle et les dynamiques sociales qui « intègrent » les Magyars de Roumanie dans le même univers roumain. Des enquêtes sociologiques successives ont en effet montré que les priorités de l'UDMR (autonomie, université magyare, etc.) ne coïncidaient pas avec celles de ses

---

<sup>191</sup> Depuis 1993, neuf projets de loi sur les minorités ont été proposés par différents groupes, aucun ne parvenant à obtenir le soutien nécessaire à l'adoption. Voir Christopher Decker, Aidan McGarry, *Enhancing Minority Governance in Romania. The Romanian Draft Law on the Status of National Minorities: Issues of Definition, NGO Status and Cultural Autonomy*, ECMI Report 54, mai 2005. Disponible à l'adresse : <http://ecmi.de> [consultée le 21 août 2006].



électeurs<sup>192</sup>. Cet écart, conjugué à la nouvelle visibilité des compétitions entre les différents groupes élitaires magyars et aux accusations de corruption qui les accompagnent, alimente la lassitude des électeurs minoritaires<sup>193</sup>.

Il convient dès lors de rechercher également ailleurs que dans l'offre identitaire des partis minoritaires les raisons de leur succès électoral. En Bulgarie comme en Roumanie, l'implantation des formations minoritaires a été facilitée par les modes de structuration des affrontements partisans sur les scènes électorales et par les politiques d'alliance qui en sont résultées. C'est principalement la structuration des scènes politiques autour de l'opposition fondatrice entre anti-communistes et ex-communistes qui a donné sa forme particulière au « clivage ethnique » en politique. En Bulgarie, la réussite du Mouvement des droits et libertés observée jusqu'à présent doit aussi à l'habileté politique de ses élites dirigeantes, particulièrement d'Ahmed Dogan, son président depuis 1990, dont la contribution au maintien de l'unité du MDL a été décisive. Souvent accusé d'autoritarisme par les observateurs extérieurs, Dogan a consolidé son pouvoir en imposant une stricte verticalité décisionnelle, ainsi qu'une claire délimitation des responsabilités entre bureau opérationnel, conseil central, organisations régionales et instances locales. Sa stratégie s'est en outre adossée à une politique des cadres dynamique, reposant sur un investissement dans la formation (entre autres, à travers la distribution de bourses pour l'accès à l'enseignement supérieur à l'étranger) et le recrutement des jeunes (le Mouvement de jeunesse du MDL revendique actuellement 16 000 adhérents<sup>194</sup>), sur un taux de renouvellement des

---

<sup>192</sup> Irina Culic, István Horváth et Marius Lazăr (ed.), *A romániai magyar közvélemény röntgenképe* [La radiographie de l'opinion publique magyare de Roumanie], Cluj-Napoca, CCRIT, 2003, p.28.

<sup>193</sup> La comparaison de ces deux partis invite à nuancer les typologies qui distinguent les « minorités nationales » et les « minorités ethniques », en fonction de la trajectoire historique des groupes et de leurs revendications. Les « minorités nationales » renverraient ainsi à « des groupes qui forment des sociétés complètes et fonctionnelles avant leur incorporation dans un Etat plus grand » et formulent des revendications qui participent sous une forme ou une autre d'une logique d'« auto-gouvernement » (*self-government*) ; les « minorités ethniques » seraient davantage issues d'immigration et se placeraient dans une logique d'intégration dans la société « d'accueil ». Les sociétés post-communistes seraient concernées essentiellement (à l'exception du cas des Roms) par le phénomène des « minorités nationales ». Les mobilisations turques en Bulgarie participent par leur historicité de la logique des « minorités nationales », sans que l'imaginaire de l'autodétermination soit dominant. La figure du continuum entre « minorités nationales » et « minorités ethniques » apparaît dès lors plus utile si l'on souhaite garder ces taxinomies qui occultent quelque peu la dimension dynamique et processuelle des phénomènes identitaires. Pour les typologies, voir notamment Will Kymlicka, « Western political theory and ethnic relations », in : Will Kymlicka and Magda Opalski (eds.), *Can Liberal Pluralism be Exported? Western Political Theory and Ethnic Relations in Eastern Europe*, Oxford : Oxford University Press, 2001, p.13-105, p.23 ; Will Kymlicka, *Multicultural Citizenship: A Liberal Theory of Minority Rights*, New York : Oxford University Press, 1995 ; Gwendolyn Sasse et Eiko Thielemann, « A Research Agenda for the Study of Migrants and Minorities in Europe », *Journal of Common Market Studies* 43(4), p.655-672.

<sup>194</sup> Chiffres fournis par Tchetin Kazak, entretien *op. cit.* Diplômé en droit international de l'université de Dijon grâce à une bourse du MDL, Kazak fait partie des cinq députés MDL membres du Conseil national de l'organisation de jeunesse du Mouvement. L'émigration turque de Bulgarie en Turquie y compte trois représentants (sur 104 membres). Cf. <http://www.dps.bg/cgi-bin/e-cms/vis/vis.pl?s=001&p=0042&q=> [consultée le 3 juin 2008].

candidatures à l'échelon municipal supérieur à celui des partis dits généralistes et sur une promotion rapide (à la députation ou au sein des ministères et agences gouvernementales, après 2001) des cadres perçus comme prometteurs. Ce faisant, le parti a fourni à une élite turque et musulmane en pleine mutation un canal de promotion sociale rapide. Au plus fort de la crise socio-économique, l'investissement dans le MDL a permis d'atténuer les effets de déclassement social induits, notamment au sein des professions intellectuelles et culturelles, par le passage à une économie de marché. Depuis quelques années, le Mouvement attire de plus en plus de cadres issus des milieux entrepreneuriaux. L'entrée au gouvernement en 2001 a constitué un moment-pivot de ce point de vue, en mettant à la disposition du MDL des ressources sans précédent, lesquelles lui ont permis de renforcer ses liens avec les nouvelles élites économiques turques de Bulgarie (notamment dans les secteurs de la construction et du tourisme)<sup>195</sup>.

En Roumanie, la consolidation de l'UDMR au niveau national s'est réalisée au prix d'une concentration du pouvoir au sein d'un noyau dur constitué autour du président Béla Markó et du groupe parlementaire, bien intégré dans l'univers bucarestois, et d'un affaiblissement des différentes instances délibératives<sup>196</sup>. Les organisations locales ont en revanche gardé leur importance. L'augmentation des ressources politiques, économiques, symboliques par la participation au pouvoir, à différents titres, depuis 1996, a alimenté cette évolution tout en contribuant à une « externalisation partielle » de l'opposition. Celle-ci a été contenue tant que l'Union a constitué, comme le MDL, un vecteur de mobilité sociale dans un univers où l'imbrication des logiques politiques et économiques est restée forte, où les entrepreneurs minoritaires, à l'instar des acteurs majoritaires, ont cultivé la multipositionnalité, à la fois actifs au sein de l'UDMR, dans la sphère économique, dans les ONG, etc<sup>197</sup>. Un groupe de jeunes technocrates et/ou jeunes hommes d'affaires de succès ont connu ainsi, avec le soutien de la direction de l'Union, une ascension rapide dans

---

<sup>195</sup> Cette réussite fait partie de la stratégie d'affichage du MDL qui présente sur son site Internet la liste exhaustive des postes de responsabilités occupés par ses membres dans l'appareil d'Etat : trois ministres (dont un vice-premier), dix-sept vice-ministres (dont dix citoyens de Bulgarie qui se définissent ethniquement comme bulgares), quatorze présidents ou vice-présidents d'agences gouvernementales et d'institutions telles que la Commission de lutte contre les discriminations ou le Conseil national sur les questions ethniques et démographiques, quatre préfets et vingt-deux sous-préfets. Cf. <http://www.dps.bg/cgi-bin/e-cms/vis/vis.pl?s=001&p=0045&n=&vis=> [consultée le 29 juin 2008].

<sup>196</sup> Notamment le Conseil des représentants de l'Union, le « mini-parlement » de l'UDMR. Cf. le statut de l'UDMR, à l'adresse <http://www.rmdsz.ro/script/mainframe.php?lang=hu> [consultée le 30 août 2006] (en hongrois).

<sup>197</sup> Miklós Bakk, « Átmenet és elitek. Értelmezések az RMDSZ-ről » [Transition et élites. Analyses de l'UDMR], in : *Etnopolitika. A közösségi, magán- és nemzetközi érdekek viszonyrendszere Közép-Európában*, Budapest : Fondation Teleki L., 2003. Disponible à l'adresse : <http://bakk.adatbank.transindex.ro/belso.php?k=2&p=1770> [consultée le 30 mai 2008].

l'appareil administratif et gouvernemental roumain, après avoir franchi les différents échelons au sein de l'Union.

Plus généralement, si l'on considère les dynamiques de politisation de l'identité, il importe de souligner qu'il n'y a pas d'effet automatique, stable d'ethnisation du politique à partir du moment où sont créées des formations dites ethniques. La notion même de « parti ethnique » peut recouvrir des réalités humaines, politiques et symboliques extrêmement variées. De manière assez classique, on l'a vu, les partis ethniques sont définis comme le point de convergence entre des cadres et élites ethniques, des demandes à dominante identitaire et une mobilisation tournée vers une communauté spécifique dont les lignes de démarcation seraient relativement clairement établies. Or ce que suggèrent les cas du MDL en Bulgarie et de l'UDMR en Roumanie est que ces trois composantes ne se croisent pas nécessairement, ni selon des systèmes d'interaction stables, ni selon des démarcations univoques. Les regards extérieurs portés sur le Mouvement des droits et libertés dans l'espace public majoritaire, le registre discursif que ses responsables adoptent dans les débats politiques nationaux et les autodéfinitions qu'il met en exergue dans les municipalités et villages à peuplement essentiellement turc en campagne électorale ne se recoupent qu'imparfaitement. La catégorie de « parti ethnique » gagnerait à être considérée comme un objet justiciable d'un travail critique et non comme une notion à la fois extérieure et antérieure aux dynamiques sociales à travers lesquelles elle se constitue. Il pourrait alors être intéressant de chercher à comprendre à quel moment, dans quelles conditions, des entrepreneurs politiques se définissent ou sont définis comme des acteurs ethniques et quels contenus ils donnent à la dimension « ethnique » de leur engagement politique. Ces actualisations identitaires peuvent être distinctes selon les échelles et les temporalités envisagées.

La dernière conclusion concerne peut-être les incidences du processus européen. Le facteur européen n'a pas seulement eu un effet de « modération » des demandes minoritaires ou des majorités, mais des conséquences dépendant des configurations de départ, de la manière dont les acteurs se sont saisis des opportunités européennes, ainsi que de la progressive crédibilisation des acteurs européens. En Bulgarie et en Roumanie, les effets de « l'Europe » s'observent d'abord au niveau des relations entre majorité et minorités. Dans le contexte bulgare, les discours, normes et politiques de *monitoring* des acteurs européens sont une source d'*empowerment* par les entrepreneurs politiques minoritaires qui, partis d'une posture en retrait, parviennent progressivement à faire valoir des demandes plus explicites d'intégration dans le jeu politique, de lutte contre les discriminations et de reconnaissance. Pour les entrepreneurs politiques majoritaires, les

instances européennes et internationales sont davantage ressenties comme des acteurs contraignants en matière de politiques des minorités. Elles imposent, tout particulièrement à partir de la ratification de la Convention-cadre pour la protection des minorités nationales (février 1999) et de l'ouverture des pourparlers d'adhésion (mars 2000), la mise en place d'institutions contribuant, directement ou indirectement, à la prise en charge des enjeux minoritaires, ainsi que l'adoption de programmes consacrés aux minorités ou visant leur insertion socioprofessionnelle en Bulgarie. Ces pressions extérieures, couplées à une promotion à l'agenda de la lutte anti-discrimination par des ONG bulgares, contribuent à alimenter un sentiment d'asymétrie au sein de l'opinion publique majoritaire, les mesures en faveur des minorités étant vécues comme relevant du favoritisme ou d'une discrimination « inversée ». Par contraste, en Roumanie, l'intégration européenne exerce un effet de modération tant des acteurs majoritaires (et du recours au registre nationaliste) que des acteurs minoritaires (et de leurs revendications d'autonomie). Les Magyars, soutenus par la Hongrie – qui promeut elle-même la question minoritaire sur la scène européenne au début des années 1990 – sont amenés à constater qu'il leur manque le soutien européen consensuel fût-il question d'autonomie (en particulier territoriale) ou d'université d'État magyare. Ce même constat limite les marges de manœuvre de la Hongrie et influe sur les relations étatiques qu'elle entretient avec la Roumanie.

Après l'intégration à l'Union européenne, survenue le 1<sup>er</sup> janvier 2007 pour la Bulgarie et la Roumanie (le 1<sup>er</sup> mai 2004 pour la Hongrie), la capacité de persuasion de l'UE risque de décroître. Les formations politiques minoritaires ont attendu cette échéance avec le sentiment que cette arène supplémentaire leur fournirait un espace où défendre les causes relatives aux droits des minorités et à leur exercice effectif, ainsi qu'un levier sur les États nationalisants. Les acteurs politiques de Hongrie et ceux issus des minorités magyares de Roumanie (et de Slovaquie) ont aussi célébré l'adhésion à l'UE comme une nouvelle étape dans les retrouvailles « hungaro-hongroises ». Or, si la scène européenne rassemble, elle révèle également les tensions qui traversent la « communauté imaginée » des Hongrois : les élus magyars au Parlement européen découvrent les dilemmes des appartenances multiples (à la « nation culturelle » hongroise, aux différents États, aux groupes parlementaires différents, etc.). Plus généralement, il n'est pas à exclure que l'Europe élargie se révèle un espace bien vaste où le poids et la voix des minorités seront moins entendues que sur les scènes nationales au moment de la préparation de l'adhésion européenne.

## BIBLIOGRAPHIE THEMATIQUE

---

### LA « QUESTION NATIONALE » DANS LES ETUDES SOVIETIQUES ET EST-EUROPÉENNES AVANT LA CHUTE DU COMMUNISME

ATKINSON, Dorothy, « Soviet and East European Studies in the United States », *Slavic Review* 47(3), automne 1988, p.397-413.

BANAC, Ivo, *The National Question in Yugoslavia. Origins, History, Politics*, Ithaca & London : Cornell University Press, 1984.

BARGHOORN, Frederick, *Soviet Russian Nationalism*, New York : Oxford University Press, 1956.

BENNINGSEN, Alexandre et Marie BROXUP, *The Islamic Threat to the Soviet Union*, London : Croom Helm, 1983.

BECK, Sam et John COLE, *Ethnicity and Nationalism in Southeastern Europe*, Amsterdam : Anthropologisch-Sociologisch Centrum, Universiteit van Amsterdam, 1981.

CARRERE D'ENCAUSSE, Hélène, *Le grand défi : Bolcheviks et nations 1917-1930*, Paris : Flammarion, 1987.

CARRERE D'ENCAUSSE, Hélène, *L'Empire éclaté. La révolte des nations en URSS*, Paris : Flammarion, 1978.

CONQUEST, Robert (ed.), *Soviet Nationalities Policy in Practice*, New York : Praeger, 1967.

DURANDIN, Catherine, « À propos du conflit roumano-hongrois », *Les Temps modernes* 522, janvier 1990.

FLERON, Frederic et Erik HOFFMAN, « Communist Studies and Political Science. Cold War and Peaceful Coexistence », in : Frederic Fleron et Erik Hoffman (eds.), *Methodology and Empirical Theory in Sovietology*, Boulder : Westview Press, 1993, p.3-27.

GITELMAN, Zvi, « Are Nations Merging in the USSR? », *Problems of Communism* 32(5), septembre-octobre 1983, p.35-47.

GITELMAN, Zvi, *Jewish Nationality and Soviet Politics*, Princeton : Princeton University Press, 1972.

GOBLE, Paul, « Ethnic Politics in the USSR », *Problems of Communism* 38(4), juillet-août 1989, p.1-14.

- KING, Robert, *Minorities under Communism: Nationalities as a Source of Tension among Balkan Communist States*, Cambridge : Harvard University Press, 1973.
- LAPIDUS, Gail, « Gorbachev's Nationalities Problem », *Foreign Affairs* 68(4), automne 1989, p.92-108.
- LENDVAĪ, Paul, *Eagles in Cobwebs: Nationalism and Communism in the Balkans*, Garden City (New York) : Doubleday and Co, 1969.
- LOW, Alfred, *Lenin on the Question of Nationality*, New York : Bookman Associates, 1950.
- MOTYL, Alexander, « 'Sovietology in One Country' or Comparative Nationality Studies », *Slavic Review* 48(1), printemps 1989, p.83-88.
- MOTYL, Alexander, « The Dilemmas of Sovietology and the Labyrinth of Theory », in : Frederic Fleron et Erik Hoffman, *Methodology and Empirical Theory in Sovietology*, Boulder : Westview Press, 1993, p.77-105.
- PALMER, Steven et Robert KING, *Yugoslav Communism and the Macedonian Question*, Hamden, Conn. : Archon Books, 1971.
- PIPES, Richard, *The Formation of the Soviet Union. Communism and Nationalism, 1917-1923*, Cambridge : Harvard University Press, 1954.
- RAMET, Sabrina. *Nationalism and Federalism in Yugoslavia, 1963-1983*, Bloomington : Indiana University Press, 1984.
- RUSINOW, Dennison (ed.), *Yugoslavia. A Fractured Nationalism*, Washington : Woodrow Wilson Center, 1988.
- SCHÖPFLIN, George, « Romanian Nationalism », *Survey* 20(2-3), 1974, p.77-104.
- SCHWARZ, Solomon, *The Jews in the Soviet Union*, New York : Syracuse University Press, 1951.
- SHAFIR, Michael, « Men of the Archangel Revisited: Anti-Semitic Formations among Communist Romania Intellectuals », *Studies in Comparative Communism* 16(3), 1983, p.223-243.
- SZPORLUK, Roman, « Dilemmas of Russian Nationalism », *Problems of Communism* 38(4), juillet-août 1989, p.15-35.

SZPORLUK, Roman, *Communism and Nationalism*, Oxford : Oxford University Press, 1988.

TISMANEANU, Vladimir, « The Ambiguity of Romanian National Communism », *Telos* 60, 1984, p.65-79.

VERDERY, Katherine, *Transylvanian Villagers: Three Centuries of Political, Economic, and Ethnic Change*, Berkeley and Los Angeles : University of California Press, 1983.

VERDERY, Katherine, *National Ideology under Socialism*, Berkeley : University of California Press, 1991.

#### **LE « RETOUR » DES NATIONALISMES ET DES MINORITES A L'EST APRES 1989**

BERDAHL, Daphne, *Where the World Ended: Reunification and Identity in the German Borderland*, Berkeley : University of California Press, 1999.

BLANK, Steven, « The Return of the Repressed?: Post-1989 Nationalism in the "New" Eastern Europe », *Nationalities Papers* 22(2), 1994, p.405-425.

BRZEZINSKI, Zbigniew, « Post-Communist Nationalism », *Foreign Affairs* 68(5), hiver 1989-1990, p.1-25.

BUGAJSKI, Janusz, *Nations in Turmoil: Conflict and Cooperation in Eastern Europe*, Boulder : Westview Press, 1993.

GEREMEK, Bronislaw, « N'ayez pas peur des nations ! », *Commentaire* 57, printemps 1992, p.59-62.

GHEBALI, Victor-Yves, « Le Haut Commissaire de l'OSCE pour les minorités nationales : les raisons majeures d'un succès initial », *AFRI* VIII, 2007, p.201-222.

GHEBALI, Victor-Yves, « Une institution européenne nouvelle : le Centre de la CSCE sur la prévention des conflits en Europe », *Trimestre du monde* 13, 1/1991, p.123-129.

GRESH, Alain, *À l'Est, les nationalismes contre la démocratie ?* Bruxelles : Editions Complexe, 1993.

HANN, Chris (ed.), *Socialism: Ideals, Ideologies and Local practice*, ASA Monographs 31, London : Routledge, 1993.

HASSNER, Pierre, « L'Europe et le spectre des nationalismes », *Esprit* 175, octobre 1991, p.5-22.

HELD, Joseph (ed.), *Populism in Eastern Europe: Racism, Nationalism, and Society*, Boulder : East European Monograph, 1996.

HIRSCH, Francine, *Empire of Nations: Ethnographic Knowledge and the Making of Soviet Union*, Ithaca : Cornell University Press, 2005.

KENDE, Pierre, « L'heure du nationalisme », in : Georges Mink et Jean-Charles Szurek (dir.), *Cet étrange post-communisme. Rupture et transitions en Europe centrale et orientale*, Paris : Presses du CNRS & La Découverte, 1992, p.147-165.

LEIBOWITZ, Jane et Ian CUTHBERTSON (eds.), *Minorities: The New Europe's Old Issue*, Boulder : Westview Press, 1993.

LIEBICH, André et André RESZLER (dirs.), *L'Europe centrale et ses minorités : vers une solution européenne ?*, Genève : Institut universitaire de Hautes études internationales, 1993, p.4-13.

MACK, Arien (ed.), « Nationalism in Central and Eastern Europe », *Social Research* 58(4), hiver 1991, p.709-902.

PAQUETEAU, Bernard, « Sous la glace, l'histoire : les rapports du nationalisme et du communisme en Europe de l'Est », *Le débat* 85, mars-avril 1995, p.105-120.

RUPNIK, Jacques (dir.), *Le déchirement des nations*, Paris : Seuil, 1995.

RUPNIK, Jacques, « The Reawakening of European Nationalisms », *Social Research* 63(1), printemps 1996, p.41-75.

SCHÖPFLIN, George, « National Identity in the Soviet Union and East Central Europe », *Ethnic and Racial Studies* 14(1), janvier 1991, p.3-14.

VERDERY, Katherine, *What was Socialism and What Comes Next?*, Princeton : Princeton University Press, 1996.

#### **LES DEBATS AUTOUR DE LA "TRANSITOLOGIE"**

« Les processus de transition à la démocratie » (dossier), *Cultures et Conflits* 17, printemps 1995, p.3-176.



- « Les transitions démocratiques. Regards sur l'état de la 'transitologie' » (dossier), *Revue française de science politique* 50(4-5), août-octobre 2000, p.579-764.
- BOVA, Russel, « Political Dynamics of the Post-Communist Transition: A Comparative Perspective », *World Politics* 44(1), octobre 1991, p.113-138.
- CAROTHERS, Thomas, « The End of the Transition Paradigm », *Journal of Democracy* 13(1), 2002, p.5-21.
- SHIN, Doh Chull, « On the Third Wave of Democratization. A Synthesis and Evaluation of Recent Theory and Research », *World Politics* 47(1), octobre 1994, p.135-170.
- COHEN, Frank, « Proportional Versus Majoritarian Ethnic Conflict Management in Democracies », *Comparative Political Studies* 30(3), 1997, p.607-630.
- DI PALMA, Giuseppe, *To Craft Democracies. An Essay on Democratic Transitions*, Berkeley : University of California Press, 1990.
- DIAMOND, Larry et Marc PLATTNER (eds.), *Nationalism, Ethnic Conflict, and Democracy*, Baltimore : Johns Hopkins University Press, 1994.
- DIAMOND, Larry, Juan LINZ et Seymour Martin LIPSET, *Democracy in Developing Countries*, 4 vols., Boulder, Colo.: Lynne Rienner, 1989.
- EKIERT, Grzegorz, « Democratization Processes in East Central Europe: A Theoretical Reconsideration », *British Journal of Political Sciences* 21 (3), 1991, p.285-313.
- GROFMAN, Bernard et Arend LIJPHART (eds.), *Electoral Laws and Their Political Consequences*, New York : Agathon Press, 1986.
- HOROWITZ, Donald, « Electoral Systems: A Primer for Decision-Makers », *Journal of Democracy* 14(4), 2003, p.115-127.
- LINZ, Juan, « The Perils of Presidentialism », *Journal of Democracy* 1, hiver 1990, p.51-69.
- LINZ, Juan et Alfred STEPAN, *Problems of Transition and Consolidation. Southern Europe, South America, and Post-Communist Europe*, Baltimore : Johns Hopkins University Press, 1996.
- MAINWARING, Scott et Matthew SHUGART, « Juan Linz, Presidentialism and Democracy: A Critical Appraisal », *Comparative Politics* 29(4), 1997, p.449-471.

- MICHEL, Patrick et Marcin FRYBES, « La 'transition' polonaise », *Revue internationale de politique comparée* 3(1), 1996, p.69-83.
- PRZEWORSKI, Adam, *Democracy and the Market, Political and Economic Reforms in Eastern Europe and Latin America*, Cambridge : Cambridge University Press, 1991.
- REILLY, Benjamin, *Democracy in Divided Societies: Electoral Engineering for Conflict Management*. Cambridge : Cambridge University Press, 2001.
- REMINGTON, Thomas, « Regime Transition in Communist Systems: The Soviet Case », *Soviet Economy* 6(2), 1990, p.160-190.
- RUSTOW, Dankwart, « Transitions to Democracy: Towards a Dynamic Model », *Comparative Politics* 3(2), 1970, p.337-364.
- SNYDER, Jack, *From Voting to Violence: Democratization and Nationalist Conflict*, New York and London : W.W. Norton, 2000.
- STARK, David, « Path Dependence and Privatization Strategies in East Central Europe », *East European Politics and Societies* 6(1), hiver 1992, p.17-54.
- STEPAN, Alfred, « Comparative Theory and Political Practice: Do we Need a "State-nation" Model as well as a "Nation-state" Model? », *Government and Opposition* 43 (1), hiver 2008, p.1-25.
- STEPAN, Alfred, « Toward a New Comparative Politics of Federalism, (Multi)Nationalism, and Democracy: Beyond Rikerian Federalism », in : Alfred Stepan, *Arguing Comparative Politics*, Oxford : Oxford University Press, 2001, p.315-361.
- STEPAN, Alfred, « Modern Multinational Democracies: Transcending a Gellnerian Oxymoron », in : John Hall (ed.), *The State of the Nation. Ernest Gellner and the Theory of Nationalism*, Cambridge : Cambridge University Press, 1998, p.219-239.
- STEPAN, Alfred et Cynthia SKACH, « Constitutional Frameworks and Democratic Consolidation », *World Politics* 46(1), 1993, p.1-22.
- TERRY, Sarah M. « Thinking about Post-Communist Transitions: How Different are They? », *Slavic Review* 52(2), été 1993, p.333-337.

**LES ETUDES SUR LE NATIONALISME, LES PARTIS ETHNIQUES ET LA GESTION DE LA DIVERSITE  
ETHNOCULTURELLE**

BRUBAKER, Rogers, Margit FEISCHMIDT, Jon FOX et Liana GRANCEA, *Nationalist Politics and Everyday Ethnicity in a Transylvanian Town*, Princeton : Princeton University Press, 2006.

BRUBAKER, Rogers « Ethnicity as Cognition », *Theory and Society* 33(1), février 2004, p. 31-64.

BRUBAKER, Rogers, « Au-delà de l'identité », *Actes de la recherche en sciences sociales* 139, septembre 2001, p.66-85.

BRUBAKER, Rogers et David LAITIN, « Ethnic and Nationalist Violence », *Annual Review of Sociology* 24(1), 1998, p.423-452.

BIZIOURAS, Nikolaos, « Ethnic Parties, Collective Action and Resource Mobilization: Evidence from the Balkans and Central Europe », 7th Annual Kokkalis Graduate Student Workshop, Minda de Gunzburg Center for European Studies, Harvard University, 4 février 2005. Disponible à l'adresse : [http://www.hks.harvard.edu/kokkalis/GSW7/Biziouras%20paper .pdf](http://www.hks.harvard.edu/kokkalis/GSW7/Biziouras%20paper.pdf) [consultée le 10 juin 2008].

CAPELLE-POGĂCEAN, Antonela et Nadège RAGARU, « Minorités revisitées. Constructions nationales et parcours identitaires chez les Hongrois de Roumanie et les Turcs de Bulgarie », *Sfera politicii* n°129-130, 2008, <http://www.sferapoliticii.ro/sfera/art05-pogacean-ragaru.html>

CHANDRA, Kanchan, « Ethnic Parties and Democratic Stability », *Perspectives on Politics* 3(2), juin 2005, p.235-252.

CROWLEY, John, « The Political Participation of Ethnic Minorities », *International Political Science Review* 22(1), 2001, p.99-121.

CONNOR, Walker, *The National Question in Marxist-Leninist Theory and Strategy*, Princeton : Princeton University Press, 1984.

CSERGÖ, Zsuzsa, « Beyond Ethnic Division: Majority-Minority Debate About the Postcommunist State in Romania and Slovakia », *East European Politics and Societies* 16(1), 2002, p.1-29.

DAHL, Robert, *Polyarchy: Participation and Opposition*, New Heaven : New York University Press, 1971.

- GEERTZ, Clifford, « The Integrative Revolution: Primordial Sentiments and Civil politics in the New States », in : Clifford Geertz, *The Interpretation of Cultures*, New York : Basic Books, 1973, p.255-311.
- GUNTHER, Richard et Larry DIAMOND, « Types and Functions of Parties », in : Larry Diamond et Richard Gunther (eds), *Political Parties and Democracy*, Baltimore & London : Johns Hopkins University Press, 2001, p.3-39.
- HOROWITZ, Donald, *A Democratic South Africa? Constitutional Engineering in a Divided Society*, Berkeley : University of California Press, 1991.
- HOROWITZ, Donald, *Ethnic Groups in Conflict*, Berkeley : University of California Press, 1985.
- ISHIYAMA, John, « Ethnopolitical Parties and Democratic Consolidation in Post-Communist Eastern Europe », *Nationalism and Ethnic Politics* 7(3), automne 2001, p.25-45.
- KYMLICKA, Will, « Multiculturalism and Minority Rights: West and East », *Journal on Ethnopolitics and Minority Issues in Europe* 3(4), 2002, p.1-25.
- KYMLICKA, Will et Magda OPALSKI (eds.), *Can Liberal Pluralism be Exported? Western Political Theory and Ethnic Relations in Eastern Europe*, Oxford : Oxford University Press, 2001.
- KYMLICKA, Will, « Western Political Theory and Ethnic Relations », in : Will Kymlicka et Magda Opalski (eds.), *Can Liberal Pluralism be Exported? Western Political Theory and Ethnic Relations in Eastern Europe*, Oxford : Oxford University Press, 2001, p.13-105.
- KYMLICKA, Will, *Multicultural Citizenship: A Liberal Theory of Minority Rights*, New York : Oxford University Press, 1995.
- LIJPHART, Arend, *Democracy in Plural Societies*, New Haven : Yale University Press, 1977.
- LIJPHART, Arend, *The Politics of Accommodation: Pluralism and Democracy in the Netherlands*, Berkeley: University of California Press, 1974 (2d. ed.).
- LIJPHART, Arend, « Constitutional Design for Divided Societies », *Journal of Democracy* 15(2), 2004, p.96-109.
- MCINTOSH, Mary, Martha ABELE MAC IVER, Daniel ABELE et David NOLLE, « Minority Rights and Majority Rule: Ethnic Tolerance in Romania and Bulgaria », *Social Forces* 73(3), 1995, p.939-967.

- MCRAE, Kenneth, *Consociational Democracy: Political Accommodation in Segmented Societies*, Toronto : McClelland & Stewart, 1974.
- MILL, John Stuart, *Considerations on Representative Government*, London : Parker, Son and Bourn, 1861.
- MOZAFFAR, Shaheen, James SCARRITT et Glen GALAICH, « Electoral Institutions, Ethnopolitical Cleavages, and Party Systems », *American Political Science Review* 97(3), août 2003, p.379-390.
- MUNGIU-PIPPIDI, Alina, « The Influence of EU Accession on Minorities' Status in East Central Europe », *Romanian Journal of Political Science* 1/2007, p.58-71.
- NEDEVA, Ivanka, « Democracy Building in Ethnically Diverse Societies: The Cases of Bulgaria and Romania », in : Ian Cuthbertson et Jane Leibowitz (eds.), *Minorities: The New Europe's Old Issue*, Boulder : Westview Press, 1993, p.131-152.
- NORDLINGER, Eric, *Conflict Regulation in Divided Societies*, Cambridge : Harvard University Press, 1972.
- ORDESHOOK Peter et Olga SHVETSOVA, « Ethnic Heterogeneity, District Magnitude, and the Number of Parties », *American Journal of Political Science* 38(1), 1994, p.100-123.
- RABUSHKA, Alvin et Kenneth SHEPSLE, *Politics in Plural Societies: A Theory of Democratic Instability*, Columbus : Merrill, 1972.
- RAGARU, Nadège (dir.), « Les politisations de l'identité dans les Balkans contemporains », *Revue d'études comparatives Est-Ouest* 38(4), 2007, p.5-225.
- REILLY, Benjamin, « Political Engineering and Party Politics in Conflict Prone Societies », *Democratization* 13(5), décembre 2006, p.811-827.
- RIEDEL, Sabine, « Minorités nationales en Europe et protection des droits de l'homme : un enjeu pour l'élargissement », *Politique étrangère* n°3, juillet-septembre 2002, pp. 647-664.
- ROGER, Antoine, « The European Union as a Political Incentive for Ethnic Minorities: Evidence from Post-Communist Bulgaria and Romania », *Journal of Southern Europe and the Balkans* 5(1), 2003, p.9-24.
- ROGER, Antoine, « Economic Development and Positioning of Ethnic Political Parties: Comparing Post-Communist Bulgaria and Romania », *Southeast European Politics* 3(1), juin 2002, p.20-42.

SASSE, Gwendolyn et Eiko THIELEMANN, « A Research Agenda for the Study of Migrants and Minorities in Europe », *Journal of Common Market Studies* 43 (4), novembre 2005, p.655-671.

SPIROVA, Maria, « Electoral Rules and the Political Representation of Ethnic Minorities: Evidence from Bulgaria and Romania », Presentation at the 2004 Annual meeting of the Association for the Study of Nationalities, 15-17 avril 2004, Columbia University, New York. Disponible à l'adresse : <http://www.policy.hu/spirova/ASN2004.pdf> [consultée le 2 juin 2008].

STROSCHEIN, Sherril, « Measuring Ethnic Party Success in Romania, Slovakia and Ukraine », *Problems of Post-Communism* 4(4), 2001, p.59-69.

TRONCONI, Filippo, « Ethnic Identity and Party Competition. An Analysis of the Electoral Performance of Ethnoregionalist Parties in Western Europe », *World Political Science Review* 2(2), 2005, p.137-163.

WOLFF, Stephan, « Beyond Ethnic Politics in Central and Eastern Europe », *Journal on Ethnopolitics and Minority Issues in Europe* (JEMIE) 4, 2002. Disponible à l'adresse : [http://www.ecmi.de/jemie/download/Focus4-2002\\_Wolff\\_Kymlicka.pdf](http://www.ecmi.de/jemie/download/Focus4-2002_Wolff_Kymlicka.pdf) [consultée le 12 juin 2008].

#### **MINORITES ET POLITIQUES PUBLIQUES DES MINORITES EN BULGARIE**

« Dogan tourne le dos à Karakačanov, à Venci et aux monarchistes », *Sega*, 21 avril 1998 (en bulgare).

« Il n'y a pas de tension dans les régions ethniques, le problème est dans la direction du MDL », *Demokracija*, 18 septembre 1998 (en bulgare).

« L'agent Sava prépare des intrigues ethniques », *Demokracija*, 13 mars 1998 (en bulgare).

« Le MDL insiste sur la ratification de la Convention sur les minorités », *Demokracija*, 10 juillet 1998 (en bulgare).

« Nous sommes une alternative à Dogan et non pas au MDL », *Demokracija*, 1<sup>er</sup> août 1998 (en bulgare).

« Qui de nouveau brandit la carte ethnique », *Demokracija*, 13 mars 1998 (en bulgare).

« La faillite de Bulgartabak peut renverser le gouvernement », *Nov Život*, 5 mars 2002 (en bulgare).

AHMAD, Feroz *The Making of Modern Turkey*, London : Routledge, 1993.

AMNESTY INTERNATIONAL, *Bulgaria: Imprisonment of Ethnic Turks. Human Rights Abuses during the Forced Assimilation of the Ethnic Turkish Community*. London : Amnesty International, 1986.

BOULINEAU, Emmanuelle, « Les réformes administratives en Bulgarie depuis 1990 : les habits neufs des découpages socialistes », in : Violette Rey et Thérèse Saint-Julien (dirs.), *Territoires d'Europe : la différence en partage*, Lyon : Presses de l'ENS Lettres et Sciences humaines, 2005.

BOULINEAU, Emmanuelle, « Sur le chemin de l'intégration européenne : les difficultés de la réforme régionale bulgare », 2003. Disponible à l'adresse : <http://geoconfluences.ens-lsh.fr/doc/etpays/Europe/EurScient3.htm> [consultée le 28 juin 2008].

BULGARIAN HELSINKI COMMITTEE, *The Human Rights of Muslims in Law and Politics since 1878*, Sofia : BHC, 2003.

COUNCIL OF EUROPE, *Report submitted by Bulgaria pursuant to Article 25, paragraph 1 of the Framework convention for the protection of national minorities*, Doc.no. ACFC/SR(2003)001, Strasbourg : Council of Europe, avril 2003.

DIMITROV, Veselin, « Pusta zemja, pusta » [Terre aride, maudite terre], *Kapital* 30, 28 juillet 2006.

DVIZENIE ZA PRAVA I SVOBODI (DPS), *Programna Deklaracija* [MDL. Déclaration de programme], Sofia : DPS, mai, 2006.

DVIZENIE ZA PRAVA I SVOBODI (DPS), *Programa na Dviženieto za prava i svobodi* [Programme du Mouvement des droits et libertés], Sofia : DPS, janvier 2000.

DVIZENIE ZA PRAVA I SVOBODI (DPS), *Programa na Dviženieto za prava i svobodi* [Programme du Mouvement des droits et libertés], Sofia : DPS, décembre 1996.

DVIZENIE ZA PRAVA I SVOBODI (DPS), *Programa na Dviženieto za prava i svobodi* [Programme du Mouvement des droits et libertés], Sofia : DPS, novembre 1993.

EMINOV, Ali, « The Movement for Rights and Freedoms and the Issue of Turkish Language Instruction in Bulgaria », *Balkanistica* 10, 1997, p.144-161.

EMINOV, Ali, *Turkish and Other Muslim Minorities in Bulgaria*. London : Hurst and Co., 1997.

- ENGELBREKT, Kjell, « Movement for Rights and Freedoms to Compete in Elections », *Report on Eastern Europe*, 4 octobre 1991, p.1-5.
- ENGELBREKT, Kjell, « The Movement for Rights and Freedoms », *Report on Eastern Europe*, 31 mai 1991, p.7.
- GANEV, Venelin, « History, Politics, and the Constitution: Ethnic Conflict and Constitutional Adjudication in Postcommunist Bulgaria », *Slavic Review* 63(1), 2004, p.66-89.
- GANGLOFF, Sylvie, « La politique balkanique de la Turquie et le poids du passé ottoman », in : Xavier Bougarel et Nathalie Clayer (dirs.), *Le nouvel Islam balkanique : les musulmans acteurs du post-communisme. 1990-2000*, Paris : Maisonneuve et Larose, 2001, p.317-356.
- GANGLOFF, Sylvie, *La Turquie et les Balkans depuis 1990. Relations bilatérales, politique régionale et influences extérieures*, Thèse de science politique, 2000, Paris I.
- GREKOVA, Maya, « The Political Battle For/Against "Minority" in Bulgarian Dailies », Sofia, 28 novembre 2000. Disponible à l'adresse: <http://www.mediacenterbg.org/library/MayaGrekova.doc> [consultée le 29 juin 2008].
- HELSINKI WATCH, *Destroying Ethnic Identity. The Expulsion of the Bulgarian Turks*, Helsinki Watch Report, octobre 1989.
- HÖPKEN, Wolfgang, « From Religious Identity to Ethnic Mobilisation: The Turks of Bulgaria before, under and since Communism », in : Hugh Poulton et Suha Taji-Faruki (eds.), *Muslim Identity and the Balkan State*, London : Hurst, 1997, p.54-82.
- KABAKCHIEVA, Petja, « How a Cross-Border Region Becomes Possible? Case Study of a Border Region: Smolyan », Sofia: CAS, 2001. Disponible à l'adresse : [http://www.cas.bg/?cy=33&lang=1&a0i=1104&a0m=read&a0p\\_id=9](http://www.cas.bg/?cy=33&lang=1&a0i=1104&a0m=read&a0p_id=9) [consultée le 10 juin 2008].
- KÖKSAL, Yonca, « Struggle to Define the Nation: Ethnic Politics in Bulgaria and Turkey », The Oxford Symposium on (Trans)nationalism in South East Europe, St Antony's College, University of Oxford, 17-19 juin 2005. Disponible à l'adresse : <http://www.sant.ox.ac.uk/esc/esc-lectures/koksal.pdf> [consultée le 10 juin 2008].
- KONSTITUCIJA NA REPUBLIKA BALKARIJA [Constitution de la République de Bulgarie]. Disponible à l'adresse : <http://www.parliament.bg/?page=const&lng=bg> [consultée le 29 juin 2008].



- KONSTITUCIONNEN CAD NA REPUBLIKA BALGARIJA [Cour constitutionnelle de la République de Bulgarie], *Rešenje 4 ot 21 April 1992* [Décision 4 du 21 avril 1992]. Disponible à l'adresse : <http://www.constcourt.bg/> [consultée le 29 juin 2008].
- NACIONALEN STATISTICESKI INSTITUT (NSI), *Prebrojavane 2001* [Recensement 2001]. Disponible à l'adresse : <http://www.nsi.bg/Census/Census.htm> [consultée le 13 juin 2008].
- MARUSIAKOVA, Elena et Veselin POPOV, « ONG, mouvements et partis roms en Bulgarie : quels modes d'organisation pour quelle articulation des intérêts ? », *Revue d'études comparatives Est-Ouest* 38(4), 2007, p.49-66.
- MARUSHIAKOVA, Elena et Veselin POPOV, *Muslim Minorities in Bulgaria*, Berlin : Europäisches Migrationszentrum, 2004. Disponible à l'adresse: [www.emz-berlin.de/projekte\\_e/pi41\\_pdf/Marushiakova.pdf](http://www.emz-berlin.de/projekte_e/pi41_pdf/Marushiakova.pdf) [consultée le 12 septembre 2006].
- MCCARTHY, Justin, *The Ottoman Peoples and the End of Empire*, London : Arnold, 2001.
- OPEN SOCIETY INSTITUTE, *Minority Protection in Bulgaria*, Sofia : OSI, 2001.
- MEURS, Mieke et Robert BEGG, « Path Dependence in Bulgarian Agriculture », in : John Pickles et Adrian Smith (eds.), *Theorising Transition*, Londres : Routledge, 1998, p.243-261.
- MITEV, Petăr-Emil (dir.), *Izbori '94*. [Elections '94], Sofia : Lik, 1999.
- PARLA, Ayse, « Irregular Workers or Ethnic Kin? Post nineties labour migration from Bulgaria to Turkey », *International Migration* 45(3), août 2007, p.157-181.
- PARLA, Ayse, « Longing, Belonging and Locations of Homeland among Turkish Immigrants from Bulgaria », *Journal of Southeast European and Black Sea Studies* 6(4), 2006.
- PARLA, Ayse, « Marking Time along the Bulgarian-Turkish Border », *Ethnography* 4(4), 2003, p.561-575.
- PERRY, Duncan, « Ethnic Turks Face Bulgarian Nationalism », *Report on Eastern Europe* 15 mai 1991, p.5-8.
- POULTON, Hugh, *The Balkans: Minorities and State in Conflict*. London : Minority Rights Group Publications, 1991.
- PROJECT ON ETHNIC RELATIONS, *The Bulgarian Ethnic Experience*, Sofia & Princeton : PER, 2002.

REPUBLIKA BULGARIJA. Komisija za razkrivane na dokumentite i za objavjavane na prinadležnost na Bălgarski graždani kăm dăržavnata sigurnost i razuznavatelnite službi na bălgarskata narodna armija [Commission pour le dévoilement des documents et pour la déclaration d'appartenance de citoyens bulgare à la Surête d'Etat et aux services de renseignement de l'armée nationale bulgare], *Rešenje* n°25, 12 février 2008.

RIBAREVA, Iren et Vjara NIKOLOVA, *Protestăt na 39-te* [La contestation des 39], Sofia : n.d., 2000.

STOJANOV, Valeri, *Turskoto naselenie v Bălgarija meždū poljusite na etničeskata politika* [La population turque en Bulgarie entre les pôles de la politique ethnique], Sofia : Lik, 1998.

STAMATOV, Petar, « The Making of a 'Bad' Public: Ethnonational Mobilization in Postcommunist Bulgaria », *Theory and Society* 29(4), août 2000, p.549-572.

TATARLA, Ibrahim, *Dviženie za prava i svobodī, faktor za demokracija, razbiratelstvo i sigurnost v stranata i na Balkanite* [Le Mouvement des droits et libertés, facteur de démocratie, de compréhension (mutuelle) et de sécurité dans le pays et dans les Balkans], Sofia : DPS, 1998. Disponible à l'adresse : <http://www.dps.bg/?pit=8&it=8> [consultée le 23 octobre 2006].

TOUMARKINE, Alexandre, « La politique turque dans les Balkans, volonté d'intégration, risque de marginalisation », *Le Courrier des pays de l'Est* 1039, septembre 2003, p.40-51.

TROEBST, Stefan, « Ethnopolitics in Bulgaria: The Turkish, Pomak, Macedonian and Gypsy Minorities », *Helsinki Monitor* 5(1), 1994, p.32-42.

ÜLKER, Erol, « Empires and Nation-Building: Russification and Turkification Compared », Master of Arts, Central European University (CEU), 2004.

ŽELEV, Željū (dir.), *Krăglata Masa* [La table ronde], Sofia : Fondation J. Jelev & Biblioteka 48, 2000.

#### **MINORITES ET POLITIQUES PUBLIQUES DES MINORITES EN ROUMANIE**

« A 2002. évi népszámlálás foglalkozási főcsoportok szerinti román és magyar nemzetiségi adatai: - országos adatok » [Les données statistiques concernant les principales catégories d'occupation, selon l'appartenance ethnique roumaine et hongroise, à la lumière du recensement de 2002]. Disponible à l'adresse : <http://nepszamlalas150.adatbank.transindex.ro/?t=orsz1> [consultée le 21 mai 2008].

« A Romániai Magyar Demokrata Szövetség szervezeti felépítése » [La construction institutionnelle de l'Union démocratique des Magyars de Roumanie], sur le site Internet de l'UDMR à l'adresse : <http://www.rmdsz.ro/script/mainframe.php?lang=hu> [consultée le 30 août 2006].

*Constituția României* [La Constitution de la Roumanie]. Disponible à l'adresse : [http://www.cdep.ro/pls/dic/act\\_show?ida=1&idl=1&tit=3#t3c1s1a59](http://www.cdep.ro/pls/dic/act_show?ida=1&idl=1&tit=3#t3c1s1a59) [consultée le 15 juin 2008].

« De quoi a besoin l'autonomie sicule ? D'argent, d'argent et d'argent », *Transindex*, 28 juillet 2006 (en hongrois).

« Hívó szó » [Appel], in : Nándor Bárdi et György Eger (eds.), *Utkereses és integráció. Válogatás a határon túli magyar érdekvédelmi szervezetek dokumentumaiból 1989-1999*, Budapest : Fondation Teleki Laszlo, 2000, p.45-46.

« Les décisions du II<sup>e</sup> congrès de l'UDMR », 1991. Disponible à l'adresse : <http://adatbank.transindex.ro/inchtm.php?akod=158> [consultée le 9 juin 2008] (en hongrois).

ANDREESCU, Gabriel et Gusztav MOLNAR (eds.), *Problema transilvană* [Le problème transylvain], Lasi : Éd. Polirom, 1999.

BAKK, Miklós, A. Z. SZASZ et I.G. SZEKELY, « Parlamenti és elnökválasztás Romániában 2004 novemberében » [Les élections parlementaires et présidentielles de novembre 2004 en Roumanie], *Magyar Kisebbség* [Kolozsvar-Cluj] 4(34), 2004, p.3-52. Disponible à l'adresse : <http://bakk.adatbank.transindex.ro/> [consultée le 26 mai 2008].

BAKK, Miklós, « Átmenet és eliték. Értelmezések az RMDSZ-ről » [Transition et élites. Analyses de l'UDMR], in : *Etnopolitika. A közösségi, magán- és nemzetközi érdekek viszonyrendszere Közép-Európában*, Budapest : Fondation Teleki L., 2003. Disponible à l'adresse : <http://bakk.adatbank.transindex.ro/belso.php?k=2&p=1770> [consultée le 30 mai 2008].

BAKK, Miklós, « Az RMDSZ mint a romániai magyarság politikai önmeghatározási kísérlete 1989 után », [L'UDMR en tant que tentative d'auto-définition politique des Magyars de Roumanie après 1989], *Régió 2*, 1999, p.81-116.

BARDI, Nándor, *Tény és való. A budapesti kormányzatok és a határon túli magyarság kapcsolattörténete* [Faits et vérités. Contribution à l'histoire des rapports entre les gouvernements hongrois et les Magyars hors frontières], Pozsony [Bratislava] : Editions Kalligram, 2004, p.96-100.

- BÁRDI, Nándor, « Hungary and the Hungarians Living Abroad: A Historical Outline », *Regio Yearbook*, 2003, p.121-138.
- BOTTONI, Stefano, « Recepció és párhuzamosság. A romániai '56 és a magyar forradalom viszonya » [Réception et parallélisme. '56 en Roumanie et la révolution hongroise], *Korunk*, février 2006. Disponible à l'adresse : <http://www.korunk.org/oldal.php?ev=2006&honap=2&cikk=1529> [consultée le 23 mai 2008].
- BOTTONI, Stefano, « The Creation of the Hungarian Autonomous Region in Romania (1952): Premises and Consequences », *Regio. Minorities, Politics, Society* 1/2003, p.71-93.
- CAPELLE-POGĂCEAN, Antonela et Nadège RAGARU, « Minorités revisitées. Constructions stato-nationales et parcours identitaires chez les Hongrois de Roumanie et les Turcs de Bulgarie », *Sfera politici* n°129-130, 2008, <http://www.sferapoliticii.ro/sfera/art05-pogacean-ragaru.html>.
- CAPELLE-POGĂCEAN, Antonela, « Jeux et enjeux des politiques de l'identité : l'Union démocratique des Magyars de Roumanie à l'heure de l'unité perdue », in : Catherine Durandin et Magda Carneci (dir.), *Perspectives roumaines. Du post-communisme à l'intégration européenne*, Paris : L'Harmattan, 2004, p.99-138.
- CSATA, Zsombor, « Iskolázottsági esélyegyenlőtlenségek az erdélyi magyar fiatalok körében » [Inégalité dans l'accès à l'éducation parmi les jeunes magyars de Transylvanie], *Erdélyi Társadalom*, 2004, p.99-132. Disponible à l'adresse : <http://adatbank.transindex.ro/vendeg/htmlk/pdf4287.pdf> [consultée le 25 mai 2008].
- CSERGÖ, Zsuzsa, « Beyond Ethnic Division: Majority-Minority Debate About the Postcommunist State in Romania and Slovakia », *East European Politics and Societies* 16(1), 2002, p.1-29.
- CULIC, Irina, « Dilemmas of Belonging: Hungarians from Romania », *Nationalities Papers* 34(2), mai 2006, p.175-200.
- CULIC, Irina, István HORVATH et Marius LAZAR (ed.), *A romániai magyar közvélemény röntgenképe* [La radiographie de l'opinion publique magyare de Roumanie], Cluj-Napoca : CCRIT, 2003.
- DECKER, Christopher et Aidan MCGARRY, *Enhancing Minority Governance in Romania. The Romanian Draft Law on the Status of National Minorities: Issues of Definition, NGO Status and Cultural Autonomy*, ECMI Report 54, mai 2005. Disponible à l'adresse : <http://ecmi.de> [consultée le 21 août 2006].

- DOMOKOS, Géza, *Esély I. Visszaemlékezés 1989-1992*, [Chances. Mémoires 1989-1992], Csikszereda [Miercurea-Ciuc]: Ed. Pallas, 1996.
- GALLAGHER, Tom, *Democrație și nationalism în România* [Démocratie et nationalisme en Roumanie], Bucarest : All Educational, 1998.
- HORVATH, István, « A romániai magyar kisebbség Magyarországra irányuló mozgása » [Le mouvement de la minorité magyare de Roumanie vers la Hongrie], *Korunk*, février 2003. Disponible à l'adresse : [http://www.korunk.org/2\\_2002/2\\_02.htm](http://www.korunk.org/2_2002/2_02.htm) [consultée le 25 mai 2008].
- HORVATH, István, « A migráció hatása a népesség előszámítására » [Les effets des migrations sur le décompte de la population], *Magyar Kisebbség* [Kolozsvar], n°4 (26), 2002. Disponible à l'adresse : <http://www.hhrf.org/magyarkisebbsseg/m020403.html> [consultée le 28 mai 2008].
- INSTITUTUL NATIONAL DE STATISTICA, *Recensământ 2002*, [Recensement 2002], Bucuresti : INS. Disponible à l'adresse : <http://www.recensamant.ro> [consultée le 13 juin 2008].
- INSTITUTUL PENTRU POLITICI PUBLICE, « Dinamica apartenenței politice a primarilor din România, cu un an înainte de viitoarele alegeri din 2004 » [La dynamique de l'appartenance politique des maires de Roumanie, un an avant les prochaines élections de 2004], octobre 2003. Disponible à l'adresse : <http://www.ipp.ro/altmateriale/Dinamica%20migratiei%20primarilor%202003.pdf> [consultée le 28 mai 2008].
- JOO, Rudolf (ed.), *Report on the situation of Hungarian minority in Rumania*, Budapest : Magyar Demokrata Fórum, 1988.
- KÁNTOR, Zoltán, « Az RMDSZ és a romániai magyar társadalom : alternatívák vagy kényszerpályák? » [L'UDMR et la société magyare de Roumanie : alternatives ou trajectoires prédéterminées ?], *Magyar Kisebbség*, 1(23), 2002. Disponible à l'adresse : <http://www.hhrf.org/magyarkisebbsseg/0201/m020119.html> [consultée le 21 mai 2008].
- LÖRINCZ, József D., « The Hungarian Intelligentsia in Romania between Calling and Pragmatism », *Occasional Papers* 14, mai, Budapest : Fondation Teleki L., 1999.
- MIOC, Marius, *Revoluția fără mistere. Inceputul revoluției române: cazul László Tőkés* [La Révolution sans mystères. Le début de la révolution roumaine : le cas László Tőkés]. Disponible à l'adresse : <http://procesulcomunismului.com/marturii/fonduri/mmioc/revmistere/default.asp.htm> [consultée le 17 mai 2008].

MUNGIU-PIPPIDI, Alina, *Transilvania subiectivă* [La Transylvanie subjective], Bucarest : Humanitas, 1999.

NASTASĂ, Lucian, « Studiu introductiv » [Etude introductive], in : Andreea Andreescu, Lucian Nastasă, Andrea Varga (eds), *Minorități etnoculturale. Mărturii documentare. Maghiarii din România (1956-1968)* [Minorités ethnoculturelles. Témoignages documentaires. Les Magyars de Roumanie], Cluj : Centrul de Resurse pentru diversitate etnoculturala, 2003, p.11-67.

OFFICE DES MAGYARS HORS FRONTIERES (2006), « 2006. évi jelentés a romániai magyarság helyzetéről » [Rapport de 2006 sur la situation des Magyars de Roumanie]. Disponible à l'adresse : <http://www.hhrf.org/html/?menuid=060204> [consultée le 11 mai 2008].

OFFICE DES MAGYARS HORS FRONTIERES, « The Situation of Hungarians in Romania », 2003. Disponible à l'adresse : <http://www.htmh.hu/reports2003/romania2003.htm> [consultée le 24 avril 2004].

REY, Violette (dir.), *Atlas de la Roumanie*, Paris : La Documentation française, 2000.

ROSTÁS, Zoltán, « The Twilight of the Monochromatic Discourse », *Sfera politicii* 11, novembre 1993, p.10-11.

SORBÁN, Angella et Kata NAGY, « Hazajöttem Magyarországról... » [J'ai quitté la Hongrie et je suis rentré chez moi...], in : Barna Bodó (ed.), *Romániai magyar évkönyv 2001* [Chronique des Magyars de Roumanie 2001], Temesvár-Kolozsvár, 2001, p.59-78.

TÖKES, Lazslo, *Temesvári Ostroma* [Le siège de Timișoara], Budapest : Ed. Hungamer, 1990.

UDVARDY, Frigyes, « A romániai magyar kisebbség történeti kronológiája 1990-2003 » [Chronologie historique de la minorité magyare de Roumanie], n.d., <http://udvardy.adatbank.transindex.ro/> [consultée le 29 juin 2008].

Varga, Árpád, *Erdély etnikai és felekezeti statisztikája (1850-1992)* [La statistique ethnique et confessionnelle de la Transylvanie (1850-1992)], n.d. Disponible à l'adresse : <http://varga.adatbank.transindex.ro/?pg=3&action=etnik&id=568> [consultée le 23 mai 2008].